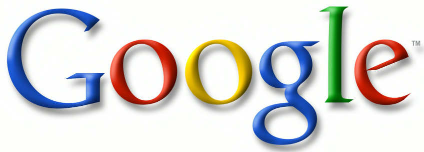
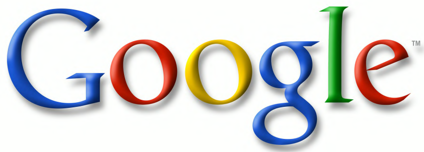
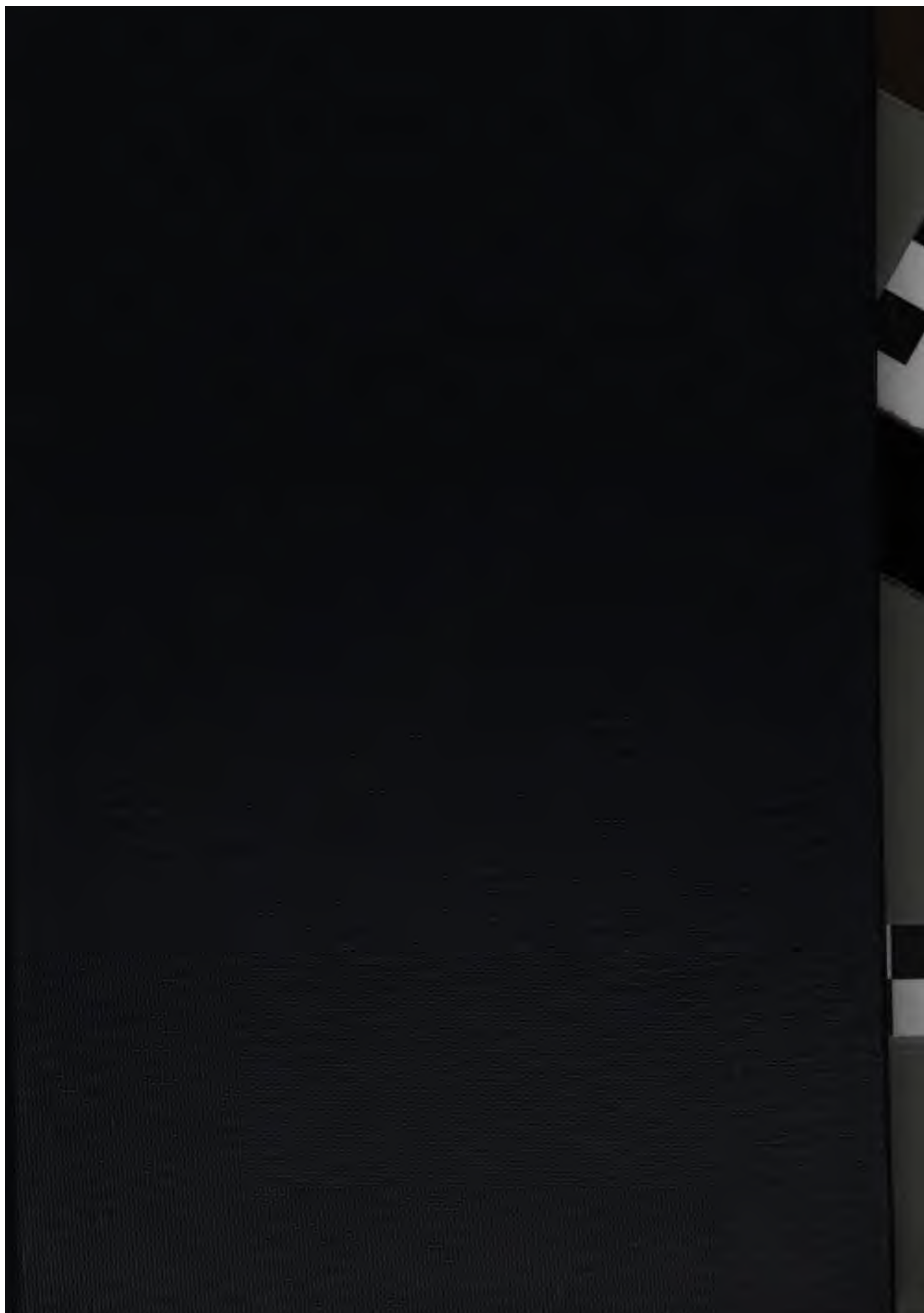







VE
RI
TAS

LE LIVRE D'OR

DES

TIRAILLEURS INDIGÈNES

DE LA

PROVINCE D'ALGER

DEVENUS

1er RÉGIMENT DE TIRAILLEURS ALGÉRIENS

(1866-1878)

> Pensons-nous qu'à chasque harquebusade qui nous touche, et à chasque hazard que nous courons, il y ayt soubdain un greffier qui l'enroolle ? Les fortunes de plus de la moitié du monde, à faulte de registre, ne bougent de leur place, et s'esvanouïssent sans durée.
>
> (*Essays de* MONTAIGNE, livre II, chapitre XVI.)



ALGER

ADOLPHE JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

4, PLACE DU GOUVERNEMENT, 4

1879

LE LIVRE D'OR

DES

TIRAILLEURS INDIGÈNES

DE LA

PROVINCE D'ALGER

LE LIVRE D'OR

DES

TIRAILLEURS INDIGÈNES

DE LA

PROVINCE D'ALGER

DEVENUS

1er RÉGIMENT DE TIRAILLEURS ALGÉRIENS

(1866-1878)

Pensons-nous qu'à chasque harquebusade qui nous touche, et à chasque hazard que nous courons, il y ayt soubdain un greffier qui l'enroolle ? Les fortunes de plus de la moitié du monde, à faulte de registre, ne bougent de leur place, et s'esvanouïssent sans durée.

(*Essays de* MONTAIGNE, livre II, chapitre XVI.)



ALGER

ADOLPHE JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

4, PLACE DU GOUVERNEMENT, 4

—

1879

AVANT-PROPOS

A MES ANCIENS CAMARADES

DU 1er RÉGIMENT DE TIRAILLEURS ALGÉRIENS

Notre ancien camarade J. O., à l'initiative duquel nous devons le 1er volume du *Livre d'Or*, a atteint, comme il le disait, sa suprême et dernière retraite; la mort est venue le frapper.

Séparé de vous depuis quelques années seulement, je viens vous offrir les notes que j'ai recueillies, pour continuer l'œuvre de notre regretté camarade.

J'exprime ici tous mes remerciements à MM. les Commandants E. L. et E. de R. pour les renseignements qu'ils m'ont fournis pour cette période de 1866 à 1878.

Plus heureux que moi, J. O. n'a eu que de glorieux faits d'armes, couronnés de beaux succès, à enregistrer.

J'ai traversé avec vous les désastreuses années 1870-71 ; nos Arabes sont toujours restés dignes de leur passé, dans cette fatale guerre ; ils ont même montré un dévouement et une abnégation dont on aurait pu douter en pareille circonstance ; dès nos premiers désastres, les engagements ont augmenté ; beaucoup d'anciens soldats sont revenus et on a pu former un régiment d'Éclaireurs volontaires, en outre des Régiments de Tirailleurs.

Je n'hésite donc pas à retracer les faits auxquels ils ont pris part. Il faut se rendre compte des fautes que l'on a commises, pour pouvoir les éviter plus tard, et les défaites ont souvent pour résultat de retremper les âmes, et, par une préparation bien entendue, dans l'avenir, de produire des hommes capables d'associer leur nom à des actes glorieux ; c'est ce que je souhaite de tout mon cœur à ma bien aimée patrie et à ses enfants, mes successeurs.

C. T.

Ancien capitaine (en retraite) au 1er Tirailleurs,
Chevalier de la Légion d'honneur.

LE LIVRE D'OR
DES
TIRAILLEURS INDIGÈNES
DE LA
PROVINCE D'ALGER

CHAPITRE PREMIER

I. Composition du régiment, le 21 février 1866, jour de la formation du 4e bataillon. — II. Emplacements occupés par les compagnies à cette date. — III. Les sauterelles. — IV. Décret attribuant une prime aux indigènes pour chaque engagement ou rengagement. — V. Le choléra fait son apparition dans la province d'Alger. — VI. Tiercement de 1866 ; emplacements des compagnies à cette date. — VII. Décision impériale modifiant la composition du cadre des régiments de Tirailleurs. — VIII. Extrait de l'ordre laissé au corps, en 1866, par l'Inspecteur général. — IX. Le tremblement de terre. — X. Le choléra. — XI. Fixation de la prime attribuée aux indigènes. — XII. Le 1er bataillon est envoyé à Paris. — XIII. Extrait des ordres d'inspection de l'année 1867.

I. Le 21 février 1866, jour où est dressé le procès-verbal de formation du 4e bataillon, et où se termine le 1er volume du *Livre d'Or du 1er Tirailleurs*, le cadre du régiment est constitué ainsi qu'il suit :

ÉTAT-MAJOR.

MM.
ARCHINARD, colonel,

MM.
SUZZONI, lieutenant-colonel,

MM.
THOMASSIN, TRUMELET, SERMENSAN, DE LAMMERZ, chefs de bataillon,
ROUSSEL, major,
LAFERRIÈRE, DE PONTÉCOULANT, BERTRAND, LETELLIER, capitaines adj^ts-majors,
BARTHÉLEMY, capitaine-trésorier,
BERTHIAUX, capitaine d'habillement,
SCHNEIDER, sous-lieutenant adjoint au trésorier,
MASSONI, sous-lieutenant porte-drapeau,
MUTEL, médecin-major de 1re classe,
MARCENAC, médecin-major de 2e classe,
MAIRET, aide-major de 1re classe.

CAPITAINES.

MM.
GODIN,
CASTAN,
VINCELLET,
QUANTIN,
BÉZARD,
PECH DE LACLAUZE,
DE POILOUE DE ST-MARS,
FALIEU,
DE ROQUEFEUIL DU BOUSQUET,
LE BISSONNAIS,
CUVILLIER-FLEURY,
NICOLAS,
SAINT-MARTIN,
HUGUENARD,
TESTART,
MILLOT,
LABARTHE,
DE CORN,
BOUSSENARD,
GÉRARD,
RENAULT,
AVRIL,
HUBER,
VERNY,
BONAPARTE,
BELLON DE CHASSY,
LANO.

LIEUTENANTS.

MM.
PASSA,
MARQUEZ,
TAVERNE,
DESCOMBES,
BERTHIERS DE VIVIERS,
CONSTANT,
ADE,
DE TOUSTAIN DU MANOIR,
CELLIET,
THIERRY,
BRAULT,
MORIN-CHALON,
TOURANGIN,
FABVIER,
RUYSSEN,
KIÉNER,
MENNÉGLIER,
ABDELKADER (Charles),
GRÉGOIRE,
CORRÉARD,
LANGLOIS,
THOMAS,
LÉVY,
DEGUILHEM-LANSAC,
VERZEAUX,
ATHÉNAS,
DUCHÈNE,
MICAELLI.

Cadre indigène.

MM.
Mohamed ben Daoud,
Mustapha ben Beyram,
Mohamed ben Amar Chibli,
El Arby ben Mohamed Dzairi,
Ahmed ben Abed-ed-Djadi,
Lekal ben Rabah,
Abdelkader ben Slimen,
Ali ben Ahmed Boudjaoui,
Mustapha ben Ali,
Pierrini,

MM.
Mohamed ben Ali el Maboud,
Bil-Kassem ben Mohamed,
Mohamed bel Hadj,
Yaya ben Paskéro,
Mouloud ou Aïça,
Mohamed ben Hacen,
Brick ben Salem,
Mouça ben Kouider,
Ali ben Tahar,
Amar ben Hacem.

SOUS-LIEUTENANTS.

MM.
Sage,
Lenoir,
Trawitz,
Oberkampf,
Murati,
Vuillemin,
Roux,
Passerieu,
de Saint-Germain,
de Raymond-Cahusac,
de Saint-Vincent,
Hennequin,
Bélamy,

MM.
Jouglez,
Parmentier,
Rousseau,
Boscary,
Galbaud du Fort,
Pierron,
Guillet,
Duron,
Tacaille,
Henquin,
Bergé,
Bocquet,
Dhombres.

Cadre indigène.

MM.
Ahmed ben Kara,
Mohamed ben Messaoud,
Meçaoud ben Mouça,
Mohamed ben Ali,
Augustin dit Ferradji,
Ibrahim ben Férat,
Abdelkader ben Douma,
Haucin ben Ferhat,
Ahmed ben Slimen Krodja,

MM.
Amar ben M'ahmed,
Abdelkader ben Mohamed,
Mohammed ben Hadj,
Abdelazis ben Bakouch,
Ahmed ben Abderrahmann,
Ahmed ben Zitouni,
Mohamed ben Ahmed Tounsi,
Aoued-ould El hadj'ben Kedda.

II. A cette même date, les emplacements occupés par le 1er Tirailleurs étaient les suivants :

A Blidah, l'État-major, les 2ᵉ, 4ᵉ, 5ᵉ, 6ᵉ et 7ᵉ compagnies du 1ᵉʳ bataillon; les 2ᵉ, 3ᵉ, 4ᵉ, 5ᵉ, 6ᵉ et 7ᵉ compagnies du 3ᵉ bataillon; la 7ᵉ compagnie du 2ᵉ bataillon et le 4ᵉ bataillon;

A Alger, les 1ʳᵉ, 4ᵉ, 5ᵉ et 6ᵉ compagnies du 2ᵉ bataillon;

A Fort-Napoléon, les 1ʳᵉ et 3ᵉ compagnies du 1ᵉʳ bataillon;

A Douéra, la 3ᵉ compagnie du 2ᵉ bataillon;

Au Mexique, la 2ᵉ compagnie du 2ᵉ bataillon, et la 1ʳᵉ compagnie du 3ᵉ bataillon.

Un décret impérial du 12 mars, nomme le lieutenant Berthier de Viviers au grade de capitaine, les sous-lieutenants Sage et Lenoir au grade de lieutenant, et l'adjudant sous-officier Bourdoncle à celui de sous-lieutenant.

A la même date, le capitaine Avril est nommé chevalier de la Légion d'honneur, et la médaille militaire est conférée au sergent Rabah ben Kaddour, au caporal Gauthier et aux Tirailleurs Ducarne et Mohamed ben Bareck.

Par décisions ministérielles des 27 et 31 mars, le capitaine Verny et le sous-lieutenant Duron passent au régiment Étranger, par permutation avec MM. Béchade et Prieur.

III. Vers la fin du mois d'avril 1866, les Tirailleurs ont à combattre un ennemi d'un nouveau genre, les *sauterelles*, qui, après avoir ravagé le Sud de l'Algérie, avaient fait invasion dans le Tell dont elles menaçaient les récoltes d'une destruction complète. Devant l'énergie du fléau, les Tirailleurs présents à Blidah, sauf ceux absolument indispensables pour le service de la Place, sont mis, le 21, à la disposition des autorités locales. Il en sera de même, quelques jours plus tard, de ceux en garnison sur d'autres points de la province.

La destruction de ces colonnes dévorantes se fait par l'enfouissement et par le feu, et est poussée avec une grande activité. Enfin, dans les premiers jours du mois

d'août, la contrée se trouvait débarrassée de cette plaie qui rappelait celle qui frappa l'Égypte au temps de PHARAON, et les Tirailleurs rentraient dans leur garnison.

IV. L'expérience a prouvé que les régiments de Tirailleurs, indépendamment des services de guerre qu'ils ont partout rendus, à l'égal des troupes nationales, sont des écoles où les Indigènes viennent apprendre à connaître la France et à l'aimer. Combien d'entre eux qui, partis de leurs tribus avec des sentiments hostiles, y retournent, après quelques années de régiment, complètement français par le cœur. Ce résultat inspire à l'Empereur la pensée d'augmenter l'effectif des troupes indigènes, et, en vue d'en faciliter le recrutement, le Ministre de la Guerre prend l'arrêté suivant, d'après lequel une prime est allouée pour chaque engagement ou rengagement :

Paris, le 9 juin 1866.

Le Maréchal de France, Ministre-secrétaire de la Guerre.
Vu l'article 6 du décret du 21 avril 1866, ainsi conçu :

« Dans le dernier trimestre de la quatrième année de service, l'indigène » peut être admis par le Conseil d'administration du corps à contracter » un rengagement, soit pour un corps indigène, soit pour un corps » français.

» Ce rengagement est contracté dans les conditions prévues par les » articles 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 de la loi du 26 avril 1855, rela- » tive à la dotation de l'armée. Toutefois, une prime spéciale est attribuée » à ce rengagement; elle est fixée, chaque année, par un arrêté du Ministre » de la Guerre, rendu sur la proposition de la Commission supérieure de » la dotation. »

Vu la délibération prise par la Commission supérieure de la dotation, le 6 juin 1866,

Arrête :

Les rengagements de sept ans souscrits par les militaires indigènes donneront droit à une prime de sept cents francs (700 fr.), dont trois cent cinquante francs (350 fr.) payables au moment du rengagement et trois cent cinquante francs (350 fr.) à la libération définitive du service.

Les rengagements contractés pour moins de sept ans donneront droit, jusqu'à quatorze ans de service, à une somme de cent francs (100 fr.) pour chaque année de rengagement, dont cinquante francs (50 fr.) payables au moment du rengagement et cinquante francs (50 fr.) à la libération définitive.

V. A peine le pays se trouvait-il délivré des sauterelles, qu'il était menacé d'un mal qui devait un peu plus tard y faire de grands ravages, le *choléra*. Cette épidémie venait de faire son apparition dans plusieurs villes de France, particulièrement du Midi, et les navires venant de la Métropole étaient assujettis à une quarantaine. En exécution de cette prescription, la 1re compagnie du 2e bataillon, capitaine GODIN, est dirigée, le 23 juillet, sur Sidi-Ferruch, pour l'établissement d'un cordon sanitaire. La maladie sévit cruellement sur cette compagnie, et son effectif se fondit en quelques jours, au point qu'il fallut, dès le 6 septembre, la relever et la mettre elle-même en quarantaine.

La 6e compagnie, capitaine AVRIL, du même bataillon, envoyée le 27 août pour la relever, resta jusqu'au 20 octobre au milieu de ce foyer pestilentiel et ne fut guère plus épargnée.

Un décret en date du 12 août nommait M. le sous-lieutenant MURATI (Xavier) chevalier de la Légion d'honneur, et conférait la médaille militaire au caporal AHMED BEN BRAHIM et au Tirailleur REITZ.

Un décret de la même date nommait :

Le lieutenant PASSA capitaine au corps, le sous-lieutenant porte-drapeau MASSONI, lieutenant au corps; le sergent GOT, du 20e de Ligne (moniteur de gymnastique à l'école militaire), sous-lieutenant au corps; les sous-lieutenants MOHAMED BEN SAID TOUDJI, MOHAMED BEN SAAFI et MÉÇAOUD BEN MOUÇA, lieutenants au corps; et les sergents MOHAMED BEN SMAIL, AHMED BEN TAIEB, MOHAMED BEN ABDELKADER, SAID BEN AHMED BEN REBAH et MOHAMED BOUKRES, sous-lieutenants au corps.

Par un autre décret du 11 juillet, M. le capitaine LANO était nommé dans l'État-major des places.

Une décision ministérielle du 12 août nommait le sous-lieutenant MURATI à l'emploi de porte-drapeau.

Par un décret du 30 septembre, le sous-lieutenant TRAWITZ était nommé lieutenant, et le sergent-major COLONNA D'ISTRIA sous-lieutenant au corps. Ce dernier passait à la même date au 3e Zouaves, par permutation avec M. le sous-lieutenant BABLON.

VI. Le 1er octobre, il est procédé au tiercement. Par suite de cette opération, le régiment se trouvait occuper les emplacements suivants :

A BLIDAH, l'État-major, les 3e, 5e, 6e et 7e compagnies du 1er bataillon ; les 3e et 7e compagnies du 2e bataillon; les 1re, 2e et 7e compagnies du 3e bataillon; les 4e et 7e compagnies du 4e bataillon ;

A ALGER, la 1re compagnie du 1er bataillon ; les 2e, 4e et 5e compagnies du 2e bataillon, et la 6e compagnie du 3e bataillon ;

A DOUÉRA, la 3e compagnie du 3e bataillon ;

A ORLÉANSVILLE, la 4e compagnie du 3e bataillon ;

A FORT-NAPOLÉON, la 4e compagnie du 1er bataillon, et la 5e compagnie du 3e bataillon ;

A LAGHOUAT, les 1re, 2e, 3e, 5e et 6e compagnies du 4e bataillon;

A SIDI-FERRUCH, la 6e compagnie du 2e bataillon ;

AU MEXIQUE, la 2e compagnie du 1er bataillon et la 1re compagnie du 2e bataillon.

Par décret du 1er octobre, MM. AUDIBERT, MERCIER et SCAGLIOLA, élèves à l'École spéciale Militaire, sont nommés sous-lieutenants au corps; ce dernier est ensuite placé, par une décision spéciale, au 53e de Ligne.

VII. A l'occasion de la formation d'un 4e bataillon, une décision impériale, en date du 21 novembre 1866, fixe la composition des cadres d'un régiment de Tirailleurs, aux effectifs suivants :

COMPOSITION ET EFFECTIF

D'UN RÉGIMENT DE TIRAILLEURS ALGÉRIENS.

	OFFICIERS		TROUPE		
	Français.	Indigènes.	Français.	Français et Indigènes.	Indigènes.
ÉTAT-MAJOR.					
Colonel	1	»	»	»	»
Lieutenant-colonel	1	»	»	»	»
Chefs de bataillon	4	»	»	»	»
Major	1	»	»	»	»
Capitaines — Adjudants-majors	4	»	»	»	»
Capitaines — Trésorier	1	»	»	»	»
Capitaines — d'Habillement	1	»	»	»	»
Lieutenant ou sous-lieutenant adjoint au trésorier	1	»	»	»	»
Sous-lieutenant porte-drapeau	1	»	»	»	»
Médecin-major de 1re classe	1	»	»	»	»
Médecin-major de 2e classe	1	»	»	»	»
Médecin aide-major	1	»	»	»	»
PETIT ÉTAT-MAJOR.					
Adjudants sous-officiers	»	»	4	»	»
Sergent-major clairon	»	»	1	»	»
Caporaux — Sapeur	»	»	1	»	»
Caporaux — Tambours et clairons	»	»	4	»	»
Soldats — Sapeurs	»	»	12	»	»
Soldats — Tambours et clairons	»	»	20	»	»
Compagnie hors-rang. — Chef armurier	»	»	1	»	»
Compagnie hors-rang. — Sergent-major moniteur général	»	»	1	»	»
Compagnie hors-rang. — — vaguemestre	»	»	1	»	»
Compagnie hors-rang. — Sergents — Fourrier	»	»	1	»	»
Compagnie hors-rang. — Sergents — 1er secrétaire du trésorier	»	»	1	»	»
Compagnie hors-rang. — Sergents — 1er secrétaire de l'adjoint au trésorier	»	»	1	»	»
Compagnie hors-rang. — Sergents — Garde-magasin	»	»	1	»	»
Compagnie hors-rang. — Caporaux — 2e secrétaire du trésorier	»	»	1	»	»
Compagnie hors-rang. — Caporaux — Secrétaire de l'officier d'habillement	»	»	1	»	»
Compagnie hors-rang. — Caporaux — Chargé des détails de l'infirmerie	»	»	1	»	»
Compagnie hors-rang. — Caporaux — Secrétaire de l'officier d'armement	»	»	1	»	»
Compagnie hors-rang. — Caporaux — Conducteur des équipages	»	»	1	»	»
Compagnie hors-rang. — Caporaux — 1er ouvrier armurier	»	»	1	»	»
A reporter	18	»	55	»	»

		OFFICIERS		TROUPE		
		Français.	Indigènes.	Français.	Français et indigènes.	Indigènes.
	Report....	18	»	55	»	»
Soldats....	Secrétaire du colonel	»	»	1	»	»
	Secrétaire du major	»	»	1	»	»
	3e et 4e secrétaires du trésorier	»	»	2	»	»
	2e secrétaire de l'adjoint au trésorier	»	»	1	»	»
	Ouvriers armuriers	»	»	4	»	»
	Conducteurs de mulets	»	»	4	»	»
	Enfants de troupe	»	»	1	»	»
	TOTAL.....	18	»	69	»	»

		OFFICIERS		TROUPE		
		Français.	Indigènes.	Français.	Français et Indigènes.	Indigènes.
Compagnies.	Capitaine	1	»	»	»	»
	Lieutenant	1	1	»	»	»
	Sous-lieutenant	1	1	»	»	»
	Sergent-major	»	»	1	»	»
	Sergents	»	»	2	»	4
	Sergent-fourrier	»	»	1	»	»
	Caporaux	»	»	2	»	8
	Tambours et clairons	»	»	»	3	»
	Soldats	»	»	5	»	78
	Enfant de troupe	»	»	1	»	»
	TOTAL.....	3	2	12	3	90

		Officiers		Troupe		
		Français.	Indigènes.	Français.	Français et Indigènes.	Indigènes.
Complet réglementaire.	État-major............	18	»	»	»	»
	Petit État-major et compagnie hors-rang..	»	»	69	»	»
	Vingt-huit compagnies	84	56	336	84	2.520
	Totaux.... ..	102	56	405	84	2.520
		3.167				

VIII. L'ordre laissé, en 1866, au régiment, par son Inspecteur général, le général DE WIMPFEN, témoigne hautement de ses solides qualités.

Il se résume ainsi :

« Le 1er régiment de Tirailleurs algériens figure au nombre » des meilleurs corps de l'armée. Son colonel y maintient » les qualités brillantes des troupes d'élite. Il est secondé par » ses cadres ardents, jeunes et vigoureux, qui joignent à un » louable esprit d'initiative de grands principes de subordina- » tion.

» Avec de pareils éléments, les Tirailleurs ne perdront jamais » de vue leurs traditions et seront toujours à la hauteur des » plus grands dévouements. »

Par décret du 21 décembre, le colonel ARCHINARD est nommé général de brigade, et remplacé par le colonel PEYCHAUD, du 11e de Ligne.

Le général ARCHINARD avait passé neuf ans au milieu du 1er Tirailleurs qui répondait à son action toujours

juste, toujours conciliante, toujours inspirée d'un sincère amour du bien; son nom restera, dans les annales de ce régiment, à côté de ceux des chefs de corps qui ont le plus contribué à sa belle réputation.

Un décret impérial du 22 décembre confère la décoration de la Légion d'honneur au capitaine QUANTIN.

Par un autre décret, en date du même jour, étaient médaillés les militaires dont les noms suivent: CHAMOUX, clairon; CHAUVIRÉ, caporal-sapeur; ROUFFIA, caporal, et OULNÈS BEN AMAR, sergent.

Une décision ministérielle du 28 décembre cite au *Journal militaire* M. le lieutenant LENOIR, directeur général de l'école régimentaire du corps, signalé d'une manière honorable à l'inspection générale pour les soins donnés à l'enseignement.

IX. Avec l'année 1867, va commencer pour l'Algérie une ère nouvelle de calamités, durant laquelle on verra les Tirailleurs apporter, comme toujours, leur concours empressé et, ainsi que le disait l'année dernière son inspecteur général, en terminant l'ordre laissé au corps, se montrer à hauteur des plus grands dévouements.

Elle s'ouvre par une catastrophe aussi effroyable qu'imprévue.

Le 2 janvier, un tremblement de terre vient bouleverser les villages de la partie occidentale de la Mitidja. Quelques secondes ont suffi pour réduire à néant le résultat de vingt années de travail. A la première nouvelle du sinistre, les Tirailleurs de la garnison de Blidah accourent et, avec l'entrain qu'on leur connaît, rivalisent d'ardeur pour retirer des décombres ce qui n'a point encore péri.

Les colons reconnaissants garderont un fidèle souvenir du service rendu dans cette douloureuse circonstance.

Par décret impérial du 11 février, le capitaine DE POILLOUE DE ST-MARS est autorisé à accepter et à porter la décoration de 5e classe de l'Ordre du Medjidié, qui lui a été conférée par S. M. le Sultan de Turquie.

Un décret du 6 mars confère la médaille militaire au caporal LÉVY et au Tirailleur SALAH BEN AHMED.

Par une décision impériale du 7 du même mois, la démission de M. le sous-lieutenant OBERKAMPF est acceptée.

Par un décret du 9 mars, M. le lieutenant MARQUEZ (Evariste) et M. le sous-lieutenant porte-drapeau MURATI sont nommés, le 1er capitaine, le 2e lieutenant.

A la même date, l'adjudant sous-officier PICAULT est nommé sous-lieutenant au corps, en remplacement de M. TACAILLE, passé aux fonctions de porte-drapeau, et permute d'office avec M. le sous-lieutenant THUILLARD, du 95e de Ligne.

Une décision ministérielle du 12 mars autorise M. le médecin-major de 1re classe MUTEL à permuter avec M. COUDERC, du 77e de Ligne.

Par une autre décision ministérielle du 16 du même mois, M. l'aide-major de 1re classe MAIRET passe au 77e de Ligne, par permutation avec le docteur BERTHELET.

Par décret impérial du 16 mars, M. le capitaine BÉCHADE est admis à la pension de retraite.

Un décret impérial du 20 mars nomme M. HAMOUD BEN SOLIMAN KHODJA lieutenant, et les sergents AMAR BEN MUSTAPHA BEN GRAD TURQUI et AHMED BEN MOHAMED sous-lieutenants.

X. Deux épidémies, puis la famine devaient suivre de près cette fatale journée du 2 janvier.

La première, le choléra, était depuis longtemps, nous l'avons vu, aux portes de l'Algérie, et tous les moyens employés pour l'éloigner n'avaient réussi qu'à retarder son apparition. Dès le mois d'avril, elle s'appesantissait lourdement sur toute la contrée, exerçant particulièrement ses ravages sur la population européenne.

Les Tirailleurs, comme en 1854 dans la Dobroutcha et en 1859 au Maroc, sont relativement épargnés. Il est vrai que leur chef avait eu l'excellente idée de les faire disséminer dans des camps situés dans les meilleures conditions de salubrité. Le 1er régiment de Tirailleurs, dans ces jours néfastes, a eu à enregistrer plus d'un acte de dévouement lui faisant honneur.

Le nom du docteur COUDERC, son médecin-major de 1re classe, qu'on vit jour et nuit prodiguer ses soins aux cholériques, restera longtemps vivant parmi les habitants de Blidah.

XI. Conformément au décret du 21 avril 1866 relatif à la prime attribuée aux rengagements des Indigènes de l'Algérie, Son Excellence le Ministre de la Guerre prend, sur la proposition de la Commission supérieure de la dotation, l'arrêté suivant :

Arrêté du Ministre-secrétaire d'État de la Guerre portant fixation de la prime attribuée aux rengagements des Indigènes de l'Algérie.

Paris, le 15 avril 1867.

Le Maréchal de France, Ministre-secrétaire d'État de la Guerre,
Vu l'article 6 du décret du 21 avril 1866, ainsi conçu :

« Dans le dernier trimestre de la quatrième année de service, l'indigène peut être admis, par le Conseil d'administration du corps, à contracter un rengagement, soit pour un corps indigène, soit pour un corps français.

» Ce rengagement est contracté dans les conditions prévues par les articles 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18 de la loi du 26 avril 1855, relative à la dotation de l'armée.

» Toutefois, une prime spéciale est attribuée à ce rengagement; elle est fixée, chaque année, par un arrêté du Ministre de la Guerre, rendu sur la proposition de la Commission supérieure de la dotation. »

Vu la délibération prise par la Commission supérieure de la dotation, le 15 avril 1867,

Arrête :

Les rengagements de sept ans souscrits par les militaires indigènes donneront droit à une prime de 1,000 francs, dont 400 francs payables au moment du rengagement et 600 francs à la libération définitive du service.

Les rengagements contractés pour moins de sept ans de service donneront droit, jusqu'à quatorze ans de service, à une somme de 140 francs par chaque année de rengagement, dont 60 francs payables au moment du rengagement et 80 francs à la libération définitive.

Par décret impérial du 13 avril, M. le sous-lieutenant Passerieu est nommé lieutenant au régiment Étranger.

Le sergent-major Peuchant est nommé sous-lieutenant au corps.

Le sergent-major Schliengeb est nommé sous-lieutenant au 55e de Ligne.

Par décision ministérielle du 24 avril, le lieutenant FABVIER est autorisé à servir, en qualité d'Officier d'ordonnance, près de M. le Général MARGUERITTE, commandant la Subdivision d'Alger.

A la même date, par une décision de M. le Gouverneur général de l'Algérie, M. DALBERG, lieutenant d'État-major dans l'armée danoise, autorisé, par son Excellence le Ministre de la Guerre, à suivre les opérations militaires en Algérie, est placé au corps pour y faire le service.

Le sergent-major MUSSO est nommé, par un décret impérial du 11 mai, sous-lieutenant au 77e de Ligne.

Par décision ministérielle du 18 mai, le lieutenant THOMAS est cité au *Journal militaire* avec la 5e mention pour la manière dont il a suivi les cours de l'École Normale de tir.

Par décision du 27 mai, le capitaine PECH DE LACLAUZE est mis en non activité pour infirmités temporaires.

XII. En 1863, pour la première fois, on se le rappelle, un bataillon du 1er Tirailleurs avait été appelé à l'honneur de tenir garnison à Paris. L'Empereur avait voulu frapper l'esprit des soldats indigènes par la vue de nos merveilles, convaincu qu'il en resterait toujours quelque chose et que, de retour dans leurs tribus, ils feraient connaître aux leurs notre grandeur et notre puissance.

L'excellente tenue des Tirailleurs, pendant cette année d'essai, leur valut le droit de cité, et il fut donc décidé que les trois régiments enverraient, chaque année, à tour de rôle, un bataillon dans la capitale.

Cette décision ne put recevoir, en 1864, son exécution en raison des graves événements survenus en Algérie; mais il n'en fut pas ainsi les années suivantes, et en 1867, c'était de nouveau au 1er régiment à être représenté à Paris.

Le 11 juin, le 1er bataillon, commandé par M. le Commandant THOMASSIN, s'embarque sur le *Var*; le 14, il débarque à Toulon et est dirigé le même jour, par les voies rapides, sur sa nouvelle garnison où il arrive le 16. Comme quatre ans auparavant, tout Paris put admirer la

belle attitude et l'air martial de cette troupe jugée digne de figurer à côté de nos régiments d'élite.

Un décret impérial du 3 juillet nomme M. le lieutenant de Guilhem de Lansac chevalier de la Légion d'honneur, et confère la médaille militaire au sergent-major Berthélemy, aux sergents Bagdad ben Ahmed et Salah ben Rogad, et au caporal Larby bel Abbès.

Ces récompenses étaient accordées au bataillon de Paris à la suite d'une revue passée par l'Empereur.

Un décret impérial du 17 juillet nomme M. le lieutenant Taverne capitaine, et le sous-lieutenant Roux-Fouillet lieutenant au corps.

Par décret du 3 août, M. le major Roussel est nommé au commandement de la place de Blidah.

A la même date, M. Béhague, capitaine adjudant-major au 44e de Ligne, est nommé major au corps.

Un décret du 11 août nomme M. le lieutenant Mohamed ben Ali el Maboub chevalier de la Légion d'honneur, et accorde la médaille militaire au sergent Cosson, aux Tirailleurs Vignau (Louis) et Abdelkader ben Rouquia.

XIII. L'ordre laissé, cette année, au corps par le général Louis de Villiers, son inspecteur général, est des plus flatteurs ; il se résume ainsi :

Le 1er régiment de Tirailleurs algériens est un bon et solide régiment. M. le colonel Peychaud, qui le commande, a su imprimer une excellente direction à toutes les parties du service. Il est parfaitement secondé par les Officiers supérieurs.

L'esprit de corps est remarquablement bon.

Il y a peu de régiments où on trouve plus d'entente entre les sous-officiers et les soldats. Cet esprit de corps fait que partout où le 1er régiment de Tirailleurs a passé, soit en Crimée, soit en Italie ou au Mexique, il s'est fait remarquer par sa valeur et son élan. Ce qu'il a fait, il le fera toujours. L'Empereur et la France peuvent compter sur lui en toutes circonstances.

Le bataillon de Paris avait été inspecté par le général Rose, et son ordre d'inspection (1er août) l'assimilait à nos meilleures troupes. Voici en quels termes il se résumait :

Le 1er régiment de Tirailleurs n'a pas dégénéré ; c'est un véritable corps d'élite, qui figure dignement à côté de nos régiments de la Garde.

L'Inspecteur général délégué est fier d'avoir une fois de plus sous ses ordres, cette belle troupe qu'il a vue à l'œuvre et sur le dévouement de laquelle l'Empereur peut compter.

Par décret impérial du 1er octobre, M. MEURANT, élève à l'École spéciale Militaire, est nommé sous-lieutenant au corps.

Un décret du 17 novembre nomme l'adjudant sous-officier RASHOFFER sous-lieutenant au corps.

Une décision ministérielle, en date du 26 du même mois, cite au *Journal militaire* M. le lieutenant MICAELLI, chargé de l'armement, désigné d'une manière toute particulière pour le zèle avec lequel il a rempli ses fonctions.

Par une décision ministérielle du 13 décembre, M. le capitaine AVRIL passe au 26e de Ligne, par permutation avec le capitaine MAILLARD.

Par décret impérial du 21 décembre, le médecin-major de 1re classe COUDERC est nommé officier de la Légion d'honneur.

Par décret du 28 décembre, le capitaine adjudant-major LETELLIER et le sous-lieutenant PRIEUR sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur, et la médaille militaire est accordée aux sergents LAFON et AHMED BEN YOUCEF et au caporal MILOUD BEN TAIEB.

CHAPITRE II

I. Situation du Mexique au commencement de l'année 1866. — II. Opération dans l'État de Zitacuaro. — III. Le bataillon de Tirailleurs rentre à Mexico. — IV. La 6e compagnie opère dans le Sud de l'État de Vera-Cruz. — V. Le bataillon de Tirailleurs va occuper les Terres-Chaudes. — VI. Le bataillon reçoit l'ordre de rentrer en Algérie. — VII. Embarquement du bataillon. — VIII. Arrivée en Algérie et licenciement du bataillon. — IX. Extraits de l'ouvrage du capitaine d'État-major NION.

I. Nous avons vu que le bataillon de Tirailleurs algériens du Mexique occupait, à la fin de l'année 1865, époque où s'est arrêté le glorieux historique que nous reprenons aujourd'hui, la garnison de Mexico. L'empire éphémère de MAXIMILIEN était arrivé à son apogée, et les événements allaient dès lors se précipiter avec une rapidité extrême.

Au lieu de s'appuyer sur les conservateurs, auxquels il devait sa couronne, le nouvel empereur avait accordé d'abord sa confiance aux libéraux, secrètement partisans de JUARÈS, et ainsi, ranimé les espérances des dissidents, forts d'ailleurs de l'appui moral que leur prêtaient les États-Unis. Aussi, dès les premiers jours de l'année 1866, les Guérillas avaient-elles repris leurs courses, promenant partout le pillage et la terreur.

II. Au commencement de cette année, le bataillon de

Tirailleurs algériens, commandé par le commandant GUYOT DE LEUCHEY, recevait l'ordre de mettre en état de défense la petite ville de Zitacuaro, dans le Sud de Michoacan et d'y installer une garnison mexicaine, afin de couvrir la riche vallée de Toluca et de couper aux dissidents leur ligne de retraite habituelle, vers l'État de Guerrero, non encore soumis, où après chaque défaite, leurs bandes trouvaient un refuge assuré et venaient se refaire pour reprendre ensuite leurs courses.

Parti le 5 mars de Mexico, le bataillon est, le 10, devant Zitacuaro. L'ennemi à son approche, a évacué la ville qui n'est qu'un monceau de cendres. Les Indiens des villages voisins se sont enfuis, faisant cause commune avec lui. Le lendemain, forts de 8,000 hommes, les Juaristes garnissent toutes les crêtes environnantes et se préparent à un retour offensif. Malgré l'avantage de la position de l'ennemi, le commandant GUYOT DE LEUCHEY ordonne l'assaut de ces hauteurs. Vigoureusement abordés, les libéraux sont enfoncés sur tous les points, et se retirent vers le Sud, abandonnant les habitants des villages compromis.

Jusqu'au 28 avril, le commandant GUYOT DE LEUCHEY donne, jour et nuit, la chasse aux dissidents et achève de purger le pays, dont les habitants fugitifs consentent à rentrer dans leurs villages. Durant ce temps, la mise en état de défense de Zitacuaro était poussée très-activement.

Sur ces entrefaites, le commandant du bataillon apprend que les Juaristes se reforment dans les environs de Tusantla; la petite colonne est accueillie par une vive fusillade de l'ennemi établi sur une hauteur, au bord de la route. Les Tirailleurs s'élancent sur la position, sans brûler une cartouche, et l'ennemi, abordé à la baïonnette, s'enfuit, laissant 3 morts et plusieurs blessés sur le terrain. A la suite de cet engagement, Tusantla est occupé.

Le commandant Guyot de Leuchey, ayant reçu l'ordre de coopérer aux opérations du colonel Mendez, avait envoyé, le 3 mai, une compagnie au devant d'un convoi de vivres et de munitions, venant de Zitacuaro. Le même jour, l'ennemi renforcé de toutes les guérillas du Michoacan, vient bloquer la ville. Le petit effectif de la garnison et aussi la crainte de manquer de munitions, ne permet pas au commandant, de courir la chance d'une sortie, mais il tient bon jusqu'au retour du convoi. Les Tirailleurs sortent alors, et avec leur entrain ordinaire, culbutent l'ennemi et le poursuivent durant plus de 6 kilomètres, après lui avoir tué 14 hommes.

Le commandant du bataillon se remet le lendemain, avec la compagnie montée, à la poursuite des fuyards, qui se sont ralliés à l'hacienda de Tiripitio, et les refoule plus avant dans le Sud.

De retour de cette petite expédition, le 6, il apprend que 200 cavaliers ont réussi à tourner Tusantla et rançonnent les haciendas de Zitacuaro. Les dissidents se sont retirés à son approche, à 15 kilomètres de là, au village de Jungapéo. Il marche sur eux, le 11, avec deux compagnies, tandis que par une troisième et vingt cavaliers, il leur fait couper la retraite sur Tusantla. L'ennemi s'enfuit à son approche, mais donne en plein dans cette dernière compagnie qui lui tue 2 hommes et le poursuit jusqu'à la Mesa de Caparo.

Avec la fin du mois, le bataillon de Tirailleurs achève la pacification du pays; sa mission étant terminée, il prend, le 1er juin, la route de Mexico, laissant à Zitacuaro une garnison mexicaine bien retranchée.

A 2 jours de distance, il est obligé de rétrograder sur Zitacuaro, d'où les Juaristes ont chassé la garnison mexicaine. Il y rentre sans coup férir, le 15; une fois le bataillon mexicain réinstallé, il en repart, mais à peine à

Toluca, il est, une troisième fois, contraint de revenir sur ses pas, pour donner la chasse au chef Juariste, Ugalde, et à quelques autres qui sont revenus attaquer la ville. L'ennemi qui a déjà perdu 10 hommes, par le feu de la place, s'enfuit et avec lui une partie de la population indienne des environs. Après avoir, comme représailles, livré aux flammes les villages de San-Francisco Filotepec, de San-Andrès et l'hacienda del Bosque, le bataillon reprend, le 26, le chemin de Toluca, où il arrive le surlendemain. Le 15 juillet, il repart pour Mexico. Le 17, chemin faisant, il tombe sur une guérilla forte de 50 cavaliers et 15 fantassins, qui attaque Jilocingo. L'ennemi atteint au Rancho de la Cruz, a 12 hommes tués et est poursuivi pendant 3 lieues.

III. Le bataillon reprend, le 19, la garnison de Mexico.

IV. Pendant que les 5 compagnies du bataillon opèrent dans le pays de Zitacuaro, la compagnie montée de M. le capitaine Testard (la 6e), chargée d'assurer la sécurité de la route entre Cordova et Paso del Macho, fait conjointement, avec le bataillon nègre égyptien et quelques mexicains auxiliaires, dans le Sud de l'État de Vera-Cruz, une expédition longue et fatigante pour rejeter au loin les troupes dissidentes du colonel Garcia. M. le capitaine Testard a la direction de cette opération.

Partie le 18 mars de Cordova, cette colonne occupe, le 22, El-Cocuité après un engagement avec la cavalerie ennemie, puis Casamaloapam, et entre sans coup férir, le 26 mars, à Tlacotlapam, quartier général du colonel Garcia. Il le met en état de défense et en fait, jusqu'au 22 avril, le centre de ses opérations. Le 22 avril, le capitaine Testard laisse la place à la garde des auxiliaires Mexi-

cains, commandés par le lieutenant-colonel FIGUERRERO et rentre à Paso del Macho, le 1er mai.

V. Le 13 août, le bataillon va occuper les Terres-Chaudes. Son quartier général est à Cordova, où il arrive le 27 août. Le bataillon est ainsi réparti : l'État-major et les 3e et 5e compagnies restent à Cordova; la 1re est envoyée, moitié à Camaron, moitié à Paso del Macho; la 2e à Paso del Macho; la 4e à la Soledad, où se trouve aussi la 6e, relevée à Paso del Macho par la 2e.

Jusqu'au 22 octobre, le bataillon est employé à faire des escortes de convoi entre Cordova et Paso del Macho. A cette date, il part pour établir son quartier général à Vera-Cruz, où il arrive le 28 octobre.

Depuis cette époque, le bataillon séjourne à Vera-Cruz, déjouant les embuscades des guérillas et assurant le passage des convois au prix de fatigues et de courses continuelles. Le 1er décembre, dans une de ces sorties, le capitaine SENAC, commandant supérieur de Paso del Macho, fait une reconnaissance à 3 kilomètres en avant, dans un endroit nommé Los Trés-Cincinos, point où les Juaristes arrêtent fréquemment les diligences et mettent les voyageurs à rançon. Il tombe dans une embuscade d'environ 60 bandits; 2 gendarmes sont blessés; 2 tirailleurs sont tués et 2 autres blessés. Il reprend sa revanche, le 7, en allant attaquer Pueblo-Viego, où les libéraux perdent 7 hommes. Durant le séjour du bataillon de Tirailleurs dans les Terres-Chaudes, la fièvre jaune fit de grands ravages dans ses rangs, mais sans ébranler son moral et son énergie; 110 hommes et 2 officiers succombèrent à ce mal.

VI. La situation se compliquait chaque jour. Les États-Unis, débarrassés de la guerre civile, se montraient de plus en plus hostiles à l'intervention française. Avec cela

le Corps Législatif, se fatiguait de sacrifices d'hommes et d'argent. Il avait donc été résolu que le Mexique serait évacué avant la consolidation du trône de MAXIMILIEN et que les troupes seraient rapatriées dans les premiers jours de 1867.

Dès les premiers jours du mois de janvier, le bataillon reçoit l'ordre de retourner en Algérie. Avant de se séparer de lui, le maréchal BAZAINE, dans un ordre général, rappelle les travaux auxquels il a pris part sur la terre du Mexique et lui témoigne toute sa satisfaction pour les vertus militaires qu'il a déployées.

Il se résume en ces termes :

OFFICIERS ET SOLDATS !

Plus qu'aucune autre troupe, le bataillon de Tirailleurs algériens, a pris sa large part des travaux et des luttes de l'expédition du Mexique partout où il y a eu de rudes combats à livrer, partout où il a fallu poursuivre d'insaisissables ennemis, par des marches continuelles, partout où il a fallu affronter le climat meurtrier des tropiques, les Tirailleurs ont soutenu glorieusement l'honneur du nom français. Toujours ils ont déployé la plus grande bravoure en face de l'ennemi, la plus héroïque abnégation, devant la mort, sans écho, des ambulances.

Retournez dans votre patrie, braves Tirailleurs, fiers du devoir accompli. Vos frères d'armes de l'armée d'Afrique vous attendent pour vous féliciter de vos exploits sur la terre lointaine du Mexique.

Mexico, le 4 janvier 1867.

Le Maréchal Commandant en chef,
Signé : BAZAINE.

VII. En vue du départ, dans le courant du mois de février, les détachements de Tirailleurs sont relevés par

des troupes mexicaines et rallient leur État-major à Vera-Cruz.

Le bataillon doit être dirigé sur l'Algérie en 3 détachements composés chacun des militaires appartenant au même régiment.

Le 26 février le contingent appartenant au 1er Tirailleurs s'embarquait sur le *Calvados*, à destination d'Alger. Le licenciement devant s'opérer dans cette ville, sur ce bâtiment prend également place l'État-major du bataillon, ses archives, sa comptabilité et son magasin. Le même jour le *Calvados* quittait la rade et le 7 avril, après une absence de 5 ans, les Tirailleurs remettaient le pied sur le sol africain.

Ces 2 compagnies, après un séjour de 48 heures à Alger, sont dirigées sur Blidah où elles arrivent le surlendemain.

VIII. Le bataillon de Tirailleurs algériens du Mexique est licencié à la date du 8 avril à Alger, par M. le général MARGUERITTE, commandant la subdivision, assisté de M. DAUVIN, sous-intendant militaire, délégué à cet effet. L'État-major sortant du 3e régiment de Tirailleurs est replacé au même régiment. En exécution des ordres du Ministre de la Guerre, le 1er régiment de Tirailleurs est chargé de la liquidation des comptes du bataillon.

Par suite du tiercement du 1er octobre 1866, les deux compagnies étaient devenues 2e du 1er bataillon et 1re du 1er bataillon.

Par décret du 19 mai, la médaille militaire est accordée au chef armurier FAUVELLE et au tirailleur AHMED BEN MESSAOUD.

Par décret du 13 juillet 1866, M. le capitaine TESTARD est nommé chef de bataillon, pour être mis en mission hors cadre et commander les bataillons de Cazadorès de Mexico.

Un décret du 15 octobre nomme M. le lieutenant LÉPINE, du 2e Tirail-

leurs, au commandement d'une des compagnies du 1er régiment et le sergent Peyron, du 1er régiment, sous-lieutenant dans une des compagnies du 2e régiment.

A la date du 8 novembre, M. le capitaine Constant est décoré de la Légion d'honneur, pour prendre rang au 15 août et M. le lieutenant Langlois, pour prendre rang du 8 septembre (en regard du nom de M. le lieutenant Langlois, se trouvait la mention suivante : Commandant une compagnie de la contre-guérilla française, a montré la plus grande énergie en défendant, pendant sept jours, la ville de Tampico et n'a capitulé que par ordre supérieur. Officier remarquable et méritant au plus haut degré).

Le même décret accorde la médaille militaire au caporal clairon Mathet, au caporal Belkhreir ben Siadou et au tirailleur Belkassem ben Ahmed.

Un décret du même jour nomme M. le capitaine Bézard, commandant au régiment Étranger ; M. Constant, capitaine et M. le sous-lieutenant Béraud, du 3e régiment et le sergent Salem ben Guibi, du même régiment, lieutenant et sous-lieutenant dans la fraction appartenant au 1er Tirailleurs pour prendre rang du 15 septembre.

A la date du 11 février, M. le lieutenant Verzeaux est autorisé à accepter et à porter la décoration de Chevalier de l'ordre de la Guadalupe, qui lui a été conférée par l'Empereur du Mexique.

Par décret du 20 avril 1867, M. le sous-lieutenant Henquin est décoré de la Légion d'honneur et la médaille militaire est accordée aux sergents Martineau, Dheif ben Bellal, Mohamed ben Ahmadi et au tirailleur Kaddour ben Youssef.

A la date du 3 mai, une décision ministérielle réintègre au régiment M. le lieutenant Mohammed ben Saïd Toudji, détaché depuis le 12 août 1866, dans une compagnie du 2e Tirailleurs.

Par une décision ministérielle du 30 novembre 1866, M. le sous-lieutenant Sedillot, à la suite du bataillon du Mexique est placé au 1er Tirailleurs.

Ce chapitre sur la campagne du Mexique ne peut mieux être terminé que par les deux extraits suivants de l'ouvrage du capitaine d'État-major Niox :

Le premier concerne le lieutenant Langlois, détaché comme capitaine commandant une contre-guérilla et le deuxième, M. le commandant Testard, en mission hors cadre, pour commander les bataillons de Cazadorès.

1er EXTRAIT.

Tampico venait également de capituler. Depuis la prise de Tula de Tamaulipas par les troupes d'Aureliano

RIVERA (7 juin 1866), la garnison de Tampico avait été bloquée du côté de la terre.

Toutes les routes de l'intérieur étant coupées, on avait dû se borner à la défense de l'enceinte et à l'occupation de quelques postes avancés. L'insurrection de la Huasteça, des soulèvements qui éclatèrent à Ozuluoma et à Tantima, la destruction de Panuco (2 juillet) achevèrent de l'isoler complètement. La garnison se composait d'une compagnie de contre-guérilla de 200 hommes, commandée par le capitaine LANGLOIS (lieutenant au 1er Tirailleurs) et de 500 Mexicains. Le 1er août, la place fut attaquée par 2,500 hommes, sous les ordres du général PAVON ; presque aussitôt les Mexicains, qui gardaient le fort Iturbide, firent défection ; le fort fut livré, la ville envahie et 10 hommes de la contre-guérilla tués. Les désertions continuèrent dans les troupes auxiliaires ; le 4 août, il ne restait que 120 Mexicains fidèles, enfermés avec la contre-guérilla dans le fort de Casamata et dans la caserne de l'Octavo ; les défenseurs repoussèrent les sommations de l'ennemi. Le 7 août, ils furent secourus par deux canonnières de l'escadre française ; mais, s'étant rendu compte de la position désespérée de la garnison, qui manquait de vivres et de munitions, impuissant à lui porter un secours efficace, l'officier, commandant les canonnières, donna l'ordre à M. LANGLOIS d'accepter la capitulation que le général PAVON offrait aussi honorable que possible. *La garnison sortit librement avec armes et bagages, 2 obusiers de 12 et reçut les honneurs militaires de la troupe ennemie (12 août 1866).*

2e EXTRAIT.

Une grande agitation régnait également entre Puebla et Vera-Cruz ; pendant quelque temps les progrès des

forces libérales de l'État d'Oajaca inspirèrent même de grandes inquiétudes.

PORFIRIO DIAZ, à la tête de 2,000 hommes avait attaqué, le 3 octobre, près de Miahuatlan, au Sud d'Oajaca, une colonne de 1,200 hommes sortie d'Oajaca, sous le commandement du général ORONOS et l'avait complètement détruite. Un vaillant officier français, le chef de bataillon TESTARD, qui commandait 250 Cazadorès, tous les officiers français et mexicains de son détachement et la plupart des soldats français furent tués, les autres faits prisonniers.

PORFIRIO DIAZ fusilla les officiers mexicains faits prisonniers à Miahuatlan ; mais il traita bien les Français tombés entre ses mains et rendit hommage à leur bravoure.

« Ce n'est, dit-il, qu'après avoir développé un courage
» digne d'une meilleure cause, avoir vu tomber leur
» commandant, leurs officiers, presque tous leurs cama-
» rades, que, restés seuls, abandonnés sur le champ de
» bataille et voyant toute résistance impossible, cette
» poignée d'hommes, la plupart blessés, se sont rendus.

» Soldat moi-même, je respecte en eux des ennemis
» vaincus et désarmés et les traite comme tels. »

(Communication faite par PORFIRIO DIAZ aux officiers et soldats étrangers de la garnison d'Oajaca, le 9 octobre 1866.)

PORFIRIO DIAZ *renvoya le sabre que portait le commandant* TESTARD.

CHAPITRE III

I. Famine et peste. — II. Le bataillon en garnison à Paris est passé en revue par l'Empereur. — III. Extrait de l'ordre laissé à ce bataillon à l'occasion de son départ. — IV. Grande revue passée à Alger à l'occasion du 15 août. — V. Extrait de l'ordre d'inspection laissé au corps en 1868. — VI. Le 2e bataillon part pour Laghouat, où il doit faire partie de la colonne mobile. — VII. Troubles dans le Sahara. — VIII. La colonne de Laghouat est mobilisée. — IX. On marche sur El-Maïa, puis sur Aïn-Madhi. — X. Combat d'Aïn-Madhi. — XI. Aïn-Madhi ouvre ses portes aux troupes françaises. — XII. La colonne s'organise en colonne légère. — XIII. On se met à la poursuite des fuyards. — XIV. On arrive à Brisina. — XV. Retour sur Laghouat. — XVI. Arrestations opérées à Aïn-Madhi. — XVII. Arrivée à Laghouat. — XVIII. Citations à l'ordre du régiment. — XIX. Le 2e bataillon rentre dans le Tell. — XX. Extrait de l'ordre d'inspection de 1869. — XXI. Tiercement. — XXII. Extrait du rapport à l'Empereur sur les Écoles régimentaires des corps indigènes.

I. La colonie n'était point arrivée au maximum de ses épreuves ; aux sauterelles, au tremblement de terre et au choléra, avait succédé la peste accompagnée de la famine qui décimait particulièrement la population indigène. Vers la fin du mois de novembre 1867, des bandes de ces malheureux, hâves, décharnés, à demi-nus, poussés par la faim et le froid, se répandaient dans nos centres y portant avec eux le germe de cette effroyable maladie.

Le vagabondage et le vol à main armé prirent rapidement d'énormes proportions. La mortalité, avec cela était

énorme. Il fallut mettre au plus vite, un terme à ce danger qui menaçait, non-seulement la santé, mais encore la sécurité publique, et interner dans un périmètre donné, cette population, tout en lui venant en aide. Des camps sont organisés, des cordons sanitaires établis. C'est au 1er Tirailleurs, dans la province d'Alger, presque à l'exclusion des autres corps, qu'est confiée la garde des pestiférés. Là, pendant 6 mois, en présence de la plus hideuse maladie, qui tous les jours fit des vides dans leurs rangs, soutenus par l'exemple de leurs chefs, on les vit ce qu'ils se sont toujours montrés en face du danger, admirables de discipline, d'énergie et d'abnégation.

Par décret du 8 janvier, M. le sous-lieutenant VUILLEMIN est nommé lieutenant au corps.

Une décision impériale du même jour, nomme aux Zouaves de la Garde impériale M. le capitaine BELON DE CHASSY, par permutation avec M. DUCLAUX DE LESTOILE.

Par décision ministérielle du 24 février, M. le capitaine de ROQUEFEUIL DU BOUSQUET passe au 62e de Ligne, par permutation avec M. le capitaine BASTIDON.

Un décret impérial du 7 mars, nomme M. le capitaine BONAPARTE officier d'ordonnance de S. M. l'Empereur.

Une décision impériale du même jour, nomme aux Zouaves de la Garde impériale, M. le capitaine BERTHIER DE VIVIERS, par permutation avec M. le capitaine LAPIERRE.

Un décret impérial du 11 mars, nomme officier de la Légion d'honneur M. le chef de bataillon TRUMELET, et chevalier M. le capitaine GÉRARD.

Par un décret du même jour, la médaille militaire est conférée aux sergents SAINT-YVES, BOISSIÈRES et KADDOUR BEN KRÉMISSA.

A la même date, sont nommés sous-lieutenants, le sergent LAGUEL, au 56e de Ligne, et l'adjudant STEIB, au 58e de Ligne.

Le 16 mars, à l'occasion d'une revue passée par l'Empereur, au bataillon de Paris, le chef de bataillon THOMASSIN est nommé officier de la Légion d'honneur; les lieutenants MOULOUD OU AIÇA et ROUX FOUILLET sont faits chevaliers de la Légion d'honneur; la médaille militaire est accordée aux militaires de ce bataillon, ci-après désignés :

DEPRAT, sergent-major; MOHAMED BEL HADJ, sergent; FLORENT, tambour; KACI OU TAHAR, tirailleur; MOHAMED BEN AHMED ZITOUNI, tirailleur; MOHAMED BEN AHMED BEN MOUSSA, tirailleur; SODDEC BEN AHMED BEL HADJ, tirailleur.

Un décret du 18 mars, fait les nominations suivantes dans le cadre indigène :

MOHAMED BEN ALI, sous-lieutenant, nommé lieutenant au corps;
MOHAMED BEN AHMED TOUNSI, sous-lieutenant, nommé lieutenant au corps;
MOHAMED BEN AHMADI, sergent, est nommé sous-lieutenant;
MOHAMED BEN AHMOUDA, id. id.
MUSTAPHA BEN KRODJA. id. id.
KRÉLIFA BEN MOHAMED, id. id.

Une décision ministérielle du 13 mai, autorise la permutation de M. le médecin-major de 2e classe MARCENAC, avec M. MARTIAL, du 76e de Ligne.

II. Le bataillon, en garnison à Paris, dont le séjour fixé à un an, allait être terminé, était passé le 25 mai en revue par l'Empereur, qui lui accordait, comme témoignage de sa satisfaction, les récompenses suivantes :

BÉRAUD, lieutenant, était nommé chevalier de la Légion d'honneur; PASCALINI, sergent-major; M'AHMED BEL ARBY, sergent; AHMED BEN MOHAMED, caporal; KRÉLIFA BEL ARBY, tirailleur, recevaient la médaille militaire.

III. Quelques jours auparavant, ce bataillon était passé du commandement de M. le général ROSE, sous celui de M. le général DE LACROIX, commandant la 2e brigade de la 2e division d'infanterie de la Garde. Voici en quels termes son ancien général de brigade lui avait fait ses adieux :

« Avant de se séparer de ses anciens compagnons d'armes, le » général ROSE est heureux de pouvoir leur donner toute sa » satisfaction pour leur belle tenue, leur discipline et la manière » digne dont ils ont continué à représenter à Paris les corps » indigènes d'Afrique.

» Le Commandant de ce bataillon et les officiers sous ses or- » dres ont rivalisé de zèle pour obtenir ces brillants résultats. » Qu'ils en reçoivent ici l'éloge bien mérité, ainsi que l'assurance » des regrets qu'éprouve en les quittant leur ancien chef. »

Parti de Paris, le 1er juin par les voies ferrées, le 1er

bataillon était le lendemain à Toulon; il s'embarquait le 6 sur le *Jura* et débarquait le 9 à Alger, pour y tenir garnison.

Par un décret impérial du 28 juillet, la médaille militaire est conférée aux militaires du régiment dont les noms suivent: JOUSSEAUD, sergent; MOHAMED BEN BRAHIM, sergent; RIBES, caporal.

Un décret impérial du 10 août nomme chevalier de la Légion d'honneur, M. le lieutenant AHMED BEN ABED EL DJADI, et accordait la médaille militaire aux dénommés ci-après: AHMED BEN KADI, sergent; NOVEL, caporal.

A la même date, le sergent CHAMOLLE, est nommé sous-lieutenant au 34e de Ligne et l'adjudant GAILLARD, sous-lieutenant au 1er Zouaves.

IV. La fête du 15 août coïncidait, cette année, avec la présence dans les eaux d'Alger de l'escadre cuirassée de la Méditerranée et celle dans cette ville, du prince héritier de Russie, le Grand-Duc ALEXIS. Le Gouverneur général avait décidé que toutes les troupes du Tell de la province se rendraient à Alger pour cette solennité, à laquelle étaient également conviés, les chefs arabes et les goums du Sud.

Les compagnies de Tirailleurs présentes à Blidah, en partaient le 13 et campaient le lendemain au plateau d'Isly, sous les murs d'Alger.

Le 15, les troupes réunies sur le champ-de-manœuvres de Mustapha, offraient un magnifique coup d'œil. Les compagnies de débarquement de l'escadre s'étaient jointes aux contingents de l'armée de terre.

Après la revue passée par le Grand-Duc, une brillante fantasia est exécutée en son honneur par les cavaliers indigènes.

Le 17, les Tirailleurs de la garnison de Blidah, y étaient de retour.

V. L'année qui s'achevait avait, comme la précédente,

été exempte d'événements militaires, mais elle avait été pleinement mise à profit, particulièrement au point de vue de l'instruction. Le général DE BAUFORT D'HAUTPOUL, qui, en 1868, inspecta le régiment, rendit le meilleur témoignage de sa bonne tenue et de son excellente instruction.

« Le régiment, dit-il, en se résumant, a déjà fait largement
» ses preuves, je ne les rappellerai pas, mais son passé m'est
» garant de son avenir, son élan ne saurait diminuer, son
» dévouement sera à la hauteur de toutes les circonstances.
» Les Indigènes prouveront toujours à l'Empereur, qui a tout
» fait pour eux, qu'ils sont dignes d'être enfants de la France. »

Par décision de S. E. le Gouverneur général en date du 19 août, M. ANDERSON, lieutenant d'infanterie de l'armée suédoise, autorisé à suivre les opérations militaires en Algérie, est placé au 1er Tirailleurs.

VI. Le 15 septembre, le 2e bataillon (commandant TRUMELET) qui a été désigné pour faire partie de la colonne mobile de Laghouat quitte Blidah.

Par décret impérial du 1er octobre, MM. DELAITRE et POGNARD, élèves à l'École spéciale militaire, sont nommés sous-lieutenants au corps.

Une décision ministérielle du 17 octobre nomme M. le capitaine PASSA, au commandement de la 2e compagnie de Fusiliers de discipline par permutation avec M. GOMICHON DES GRANGE.

Une décision ministérielle du 23 octobre autorise une permutation entre M. le lieutenant ATHÉNAS et M. GRANDMOND, du 69e de Ligne.

Par décision impériale du 17 octobre, M. le sous-lieutenant SÉDILLOT passe aux Zouaves de la Garde impériale.

Des témoignages de satisfaction sont accordés, par décision ministérielle du 21 décembre, au chef de bataillon DE LAMMERZ, au sous-lieutenant ROUSSEAU et à l'adjudant sous-officier TOURRET, signalés d'une manière honorable, à l'inspection générale précédente, pour les soins qu'ils ont donnés à l'enseignement du corps.

Un décret impérial du 22 décembre nomme M. le colonel PEYCHAUD, au commandement du 2e régiment de Voltigeurs de la Garde impériale.

Par décret en date du même jour, M. le capitaine CASTAN est admis à la pension de retraite.

Par décret impérial du 26 décembre, M. MAURANDY, lieutenant-colonel du 83e de Ligne, est nommé au commandement du régiment, et le capitaine DE CORN, promu chef de bataillon au 44e de Ligne.

Par un décret du même jour, M. le lieutenant DESCOMBES passe capitaine, M. le sous-lieutenant DE RAYMOND-CAHUSAC, lieutenant et l'adjudant sous-officier RENARD, sous-lieutenant au corps.

Le 28 décembre, la décoration de la Légion d'honneur est conférée à M. le sous-lieutenant PIERRON, et la médaille militaire accordée aux militaires du régiment ci-après désignés : GAUTHIER, sergent ; AUGÉ, sergent; AHMED BEL ADDRY, tirailleur.

VII. Après les 3 années qu'elle venait de traverser, l'Algérie commençait à oublier les maux de la dernière insurrection, quand des événements, aussi graves qu'imprévus, vinrent de nouveau menacer la paix dans le Sahara.

Dans les derniers jours du mois de janvier 1869, au milieu d'un calme profond, le lieutenant-colonel DE SONIS, commandant supérieur du cercle de Laghouat, apprenait inopinément de plusieurs points à la fois, que les dissidents avaient repris leur course sur les tribus placées sous notre protection. SI LALLA, SI KADDOUR BEN HAMZA, EL HADJ EL ARBY et d'autres puissants marabouts étaient à leur tête. Après avoir razé les Ouled-Sidi-Brahim et les Ouled-Sidi-Naceur, ces hardis cavaliers s'étaient rabattus sur le Djebel-Amour, qu'ils avaient couvert de leurs détachements: KADRA leur avait ouvert ses portes ; EL GHRICHA avait imité son exemple, après une courte résistance, et l'agha EDDIN, trop faible pour courir les chances d'une rencontre avec eux, s'était replié dans la direction de Djelfa.

VIII. En 24 heures, la colonne de Laghouat est mobilisée. Le 2e bataillon du 1er Tirailleurs comptait pour plus de la moitié dans cette petite troupe, forte à peine de 1,100 hommes.

La matinée du 30 janvier est employée à réunir et à charger les munitions de bouche et de guerre, etc., etc.; le même jour, à midi, la colonne quitte son camp, prenant la route de l'Ouest.

IX. Après une marche de 6 lieues, le lieutenant-colonel DE SONIS établit son bivouac à Recheg, sur la rive gauche de l'Oued-M'zi. On apprend qu'on marche sur El-Maïa pour surveiller de là les défilés du Djebel-Amour.

Le lendemain, pendant que la colonne poursuivait sa marche, des nouvelles très-graves lui étaient apportées par ses éclaireurs : Aïn-Madhi, la ville sainte, notre alliée depuis plus de 20 ans, avait ouvert ses portes à l'ennemi, et les chefs de l'insurrection, ayant avec eux 3,000 cavaliers pleins d'enthousiasme et de nombreux fantassins, forts de l'appui tout au moins moral que leur prêtait TADJINI, le marabout vénéré du Sud, se disposaient à se jeter sur la petite colonne sortie de Laghouat. « Je veux les étouffer, avait dit le vieux SI LALLA, dans un conseil tenu la veille. »

L'heure étant avancée et la colonne se trouvant encore à 4 lieues d'Aïn-Madhi, on s'arrête pour camper et en même temps des cavaliers sont envoyés à Laghouat pour que la ville puisse se mettre en état de défense, car on ne peut répondre de l'issue des événements du lendemain.

Le 1er février, à la pointe du jour, la colonne présentant la forme d'un vaste rectangle, se dirige sur Aïn-Madhi.

Elle s'arrête fréquemment pour permettre à son convoi de se masser.

Vers 8 heures, les rebelles sont signalés. Dissimulés derrière une crête que doit franchir la colonne, ils l'attendent pour lui offrir le combat dans cette position, où ils ne peuvent manquer d'avoir l'avantage. Mais le lieutenant-colonel DE SONIS a vu le danger et, par un

brusque changement de direction à droite, il réussit à gagner le prolongement de ces hauteurs sans que l'ennemi ait pu s'opposer à cette rapide manœuvre.

X. A 9 heures, la colonne a pris son ordre de combat et quelques instants après, des masses de cavaliers ennemis se précipitent en poussant des cris frénétiques pour cerner la position. Quelques obus à balles mettent le désordre dans leurs rangs, mais sans les intimider. Ils se divisent pour assaillir les 3 dernières faces du carré, en 3 attaques principales, ayant chacune son chef; celle de droite est commandée par Si Kaddour ben Hamza; celle de gauche par Si Lalla, et enfin celle du centre par El Hadj El Arby. En même temps, de nombreux fantassins se montrent sur la même crête que la colonne, à 400 mètres en avant d'elle et s'embusquent dans des rochers.

En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, la colonne est entourée de toutes parts et a à soutenir le choc de 3,000 cavaliers et la fusillade de 800 fantassins.

Sans s'émouvoir, elle répond à ces attaques furieuses par un feu des mieux soutenus.

La cavalerie ennemie, drapeau en tête, déploie une valeur désespérée. A plusieurs reprises elle revient à la charge, mais elle doit, chaque fois, s'arrêter court, à 100 mètres du carré. Des groupes nombreux, appartenant aux goums de Si Kaddour ben Hamza et de Si Lalla, viennent alors s'embusquer à 300 mètres de la 4e face. Là, à la faveur de l'alfa et d'une dépression de terrain qui les couvrent complètement, ils mettent pied à terre et ouvrent un feu très-vif sur cette face.

Le combat à ce moment se trouve engagé sur les 4 faces du carré avec une grande violence. La voix du canon se mêle à la fusillade. L'ennemi a déjà fait de gran-

des pertes et du côté de la colonne 2 officiers et 5 soldats sont blessés.

Vers 10 heures, le feu s'était sensiblement ralenti sur les 2e et 3e faces, et l'infanterie ennemie, délogée de sa position par l'artillerie, fuyait à toutes jambes dans la direction d'Aïn-Madhi; sur la 4e seule, la fusillade continuait énergiquement. Embusqué, comme il a été dit, l'ennemi faisait de ce côté, grâce à sa position, des pertes peu sensibles et pourrait encore prolonger la lutte. Pour vaincre cette dernière résistance, le commandant de la 4e face, M. le capitaine MAILLARD, lance le lieutenant BERGÉ avec une section de sa compagnie (4e compagnie), droit sur l'embuscade. Mais les rebelles ne se laissent pas aborder; à leur approche, ils s'élancent sur leur chevaux et disparaissent.

Les derniers coups de feu venaient d'être tirés, le combat était terminé, la victoire était complète. L'ennemi avait enlevé le plus grand nombre de ses blessés et de ses morts, mais il laissait cependant plus de 200 cadavres sur le terrain. Grâce à l'avantage de la position, au sang froid de tous et à l'usage terrible que l'infanterie fit de ses nouvelles armes, la colonne n'avait que quelques blessés, dont 2 officiers. Dans le bataillon de Tirailleurs, 12 hommes seulement étaient hors de combat.

XI. Profitant de la panique et du découragement de l'ennemi, le lieutenant-colonel DE SONIS accélère sa marche et se présente devant Aïn-Madhi, qui n'ose tenter le sort des armes et lui ouvre ses portes, protestant de ses bonnes intentions pour l'autorité française et mettant sa trahison sur le compte de la panique que lui a inspirée la force des dissidents. Quelques instants après, on campe sur le lieu même où l'ennemi a passé la nuit.

XII. Les blessés, les malingres, la majeure partie des approvisionnements et des bagages sont laissés à Aïn-Madhi, sous le commandement d'un officier, le lieutenant MASSONI, du 1er Tirailleurs.

Ce petit dépôt s'installe et se retranche dans une ferme appartenant au marabout.

XIII. Ainsi allégée, la colonne, après un repos de 4 heures, s'enfonce dans le Sud, à la poursuite des fuyards. L'obscurité de la nuit la force de s'arrêter, et elle attend sans bruit et sans feux que la lune se lève. A minuit, la lune paraît et la colonne reprend sa marche. Au jour, on reconnaît les traces de l'ennemi ; ces indices encouragent les troupes. Après une poursuite acharnée de 18 heures, la colonne dresse ses tentes à Hassi-Belgaïk, sur l'Oued-Zergoun, au sud de Tadjerouna. Les troupes qui n'ont pas de viande de boucherie, mangent la chair des chevaux blessés, abandonnés par l'ennemi dans sa fuite. Le lendemain, passant par El-Maïa, on va camper à l'Oued-Ressan ; le 4, on pousse jusqu'à Oum-el-Habar, et le 5, on atteint Brizina. La colonne, en se rendant à son camp, traverse un cimetière où une vingtaine de tombes fraîches accusent le passage des rebelles qui ont enterré là une partie de leurs morts.

XIV. L'ennemi a quitté le matin même Brizina, pour se disperser dans toutes les directions, et il est hors d'atteinte.

XV. Le lendemain on reprendra la route de Laghouat.

XVI. Le 10, en repassant par Aïn-Madhi, le lieutenant-colonel DE SONIS fait cerner le Ksar et rechercher les habi-

tants les plus compromis. 14 arrestations sont opérées, parmi lesquelles celle du marabout TADJINI.

XVII. Le 14, la colonne est de retour à Laghouat.

Le 2e bataillon du 1er Tirailleurs composait, en grande partie, la colonne mobile de Laghouat, et c'est à lui principalement que revient l'honneur du combat d'Aïn-Madhi qui restera célèbre dans les annales militaires de l'Algérie.

XVIII. A la suite de cette petite expédition, les militaires de ce bataillon, dont les noms suivent, sont cités à l'ordre du régiment, comme s'étant particulièrement fait remarquer dans cette journée :

ÉTAT-MAJOR.

DE PONTÉCOULANT, capitaine adjudant-major; MARTIAL, médecin-major de 2e classe; GRANDERYE, adjudant.

1re COMPAGNIE.

CONSTANT, capitaine; LAFON, sergent-major; KADDOUR BEN MOHAMED, sergent; ALI BEN MOHAMED, tirailleur; AHMED BEN KADIC, sergent; CHERF BEN CHAIDER, caporal.

2e COMPAGNIE.

BASTIDON, capitaine; HENNEQUIN, sous-lieutenant; MUSTAPHA BEN KRODJA, sous-lieutenant; RONCAJOLA, sergent-major; DUPUY, sergent; SALEM BEN MOHAMED, tirailleur; PENDZEC, sergent; KADDOUR BEN TAHAR, tirailleur.

3e COMPAGNIE.

DE RAYMOND CAHUSAC, lieutenant; DE VENDÔMOIS, sergent-major; TAHAR BEN AOUES, tirailleur; MOKTAR BEN KOUIDER, caporal; GIRAUD, caporal.

4e COMPAGNIE.

BERGÉ, sous-lieutenant; AHMED BEN GANDOUZ, tirailleur; AMAR BEL HADJ OU SAÏD, sergent; MOHAMED OU ALI, tirailleur; MARTIN, sergent-major.

5e COMPAGNIE.

MASSONI, lieutenant; PARMENTIER, sous-lieutenant; MOHAMED BEN AMAR CHIBLI, lieutenant; AHMED BEN TAÏEB, sous-lieutenant; CARLES, sergent-major; MOHAMED BEN ZERGA, caporal; AHMED BEL HAOUSSIN, sergent.

6e COMPAGNIE.

MAILLARD, capitaine; DUCHÈNE, lieutenant; AUDIBERT, sous-lieutenant; GABRIELLI, sergent-major; MOHAMED BEN BAKTI, sergent; BÉQUIR BEN MOHAMED, sergent.

Par décret impérial du 9 janvier, M. le sous-lieutenant PRIEUR est admis à la pension de retraite.

Par décision impériale du 26 février, M. le lieutenant LANGLOIS passe au 55e de Ligne, par permutation avec M. MOULLÉ.

Par décret impérial du 27 février, M. le lieutenant-colonel SUZZONI est nommé colonel du 54e de Ligne; M. le chef de bataillon BARRACHIN, du 15e de Ligne, passe au régiment comme lieutenant-colonel et M. le capitaine MILLOT est promu chef de bataillon au 55e de Ligne.

Un décret impérial du 6 mars, fait au corps les nominations suivantes: MM. les lieutenants DE TOUSTAIN DU MANOIR et CELLIET passent capitaines; MM. PARMENTIER, GALBAUD DU FORT et ROUSSEAU, lieutenants et le sergent-major FILHON, sous-lieutenant.

Un décret du 13 mars nomme chevalier de la Légion d'honneur, le sergent RUDELON et confère la médaille militaire au sergent-major GOUSSOT et au caporal MOHAMED BEN KOUIDER BEN BRAZY.

Par un décret du même jour, les sergents JOSEPH BEN MOHAMED, MOHAMED BEN BRAHIM, AHMED BEL HADJ et MOHAMED BEN SAÏD, sont nommés sous-lieutenants au corps.

A la date du 22 mars, un décret impérial nomme chevaliers de la Légion d'honneur, MM. MAILLARD, capitaine; HENNEQUIN, sous-lieutenant; MARTIAL, médecin-major de 2e classe et confère la médaille militaire aux dénommés ci-après: DE VENDÔMOIS, sergent-major; KADDOUR BEN M'AHMED, sergent; AMAR BEL HADJ SAÏD, sergent; M'HAMED AÏN ZARGUA, caporal. (Ces récompenses étaient les résultats des propositions faites à la suite du combat d'Aïn-Madhi.)

XIX. Le 29 mai 1869, le 2e bataillon du 1er Tirailleurs quitte la colonne mobile de Laghouat pour aller tenir garnison à Alger.

Par décret impérial du 3 août, M. le commandant THOMASSIN est nommé lieutenant-colonel du 48e de Ligne; Son Altesse le capitaine Prince

Bonaparte, chef de bataillon au 61e de Ligne et M. le capitaine adjudant-major de Coulange, du 87e de Ligne, chef de bataillon au corps.

A la date du 7 août, un décret impérial nomme M. le lieutenant Thierry, capitaine au corps; MM. les sous-lieutenants Schneider et Boscary, lieutenants au corps; et sous-lieutenants, les sergents-majors Vodichon et Pasqualini, au corps, le premier comme adjoint au trésorier; l'adjudant sous-officier Lancelin, au 22e de Ligne; le sergent-major Lafond, au 58e de Ligne; l'adjudant sous-officier Grandenye, au 99e de Ligne, et les adjudants sous-officiers Baudart, du 9e, Adam, du 59e et le sergent-major Legrand, du 54e de Ligne, au corps.

Par une décision spéciale du même jour, M. le sous-lieutenant Pasqualini passe au 3e Tirailleurs par permutation avec M. Surjus.

Un décret impérial du 11 août nomme chevalier de la Légion d'honneur, M. le lieutenant Mohamed ben Messaoud, et confère la médaille militaire aux sergents Moreau et Ahmed ou Saïd et au tirailleur Kaddour ben Bareck.

Par décret impérial du 20 août, M. le lieutenant Verzeaux est admis à la pension de retraite.

XX. Le général Pourcet qui, en 1869, inspectait le 1er régiment de Tirailleurs, tout en reconnaissant les conditions peu favorables à l'administration, au maintien de la discipline et au développement de l'instruction dans lesquelles il avait passé l'année, lui témoignait toute sa satisfaction; son ordre d'inspection se terminait ainsi :

« En résumé, le 1er régiment de Tirailleurs présente tous les » éléments de solidité, d'énergie et de vigueur qui distinguent » les premières troupes. Il existe encore quelques petites im» perfections; l'intelligente et active surveillance du chef de » corps en obtiendra, sans nul doute, le prompt redressement.

» Le 1er Tirailleurs peut être fier, à juste titre, de sa belle » réputation militaire conquise sur les champs de bataille, en » Europe, en Algérie et au Mexique; il continuera à suivre ses » nobles traditions et partout où il aurait encore à porter les » armes de la France, l'Empereur et le pays pourraient compter » sur son courage et son dévouement. »

Par décret impérial du 8 septembre, M. Gibon, élève à l'École spéciale militaire, est placé comme sous-lieutenant au corps, pour prendre rang du 1er octobre.

XXI. Le 1er octobre 1869, le tiercement est effectué. Par suite de cette opération, le régiment occupait à cette date, les emplacements suivants :

A BLIDAH, l'État-major ; la 7e compagnie du 1er bataillon; la 7e compagnie du 2e bataillon; la 7e compagnie du 3e bataillon et la 7e compagnie du 4e bataillon ;

A BOGHAR, les 1re, 2e, 3e et 6e compagnies du 1er bataillon et la 1re compagnie du 2e bataillon ;

A DOUÉRA, la 5e compagnie du 1er bataillon ;

A TENIET-EL-HAAD, les 2e, 4e, 5e et 6e compagnies du 2e bataillon ; la 4e compagnie du 1er bataillon; la 1re compagnie du 3e bataillon et la 3e compagnie du 4e bataillon ;

A ALGER, les 2e, 3e et 5e compagnies du 3e bataillon;

A ORLÉANSVILLE, la 3e compagnie du 2e bataillon; la 4e compagnie du 3e bataillon et la 2e compagnie du 4e bataillon ;

A MILIANAH, la 6e compagnie du 3e bataillon et les 5e et 6e compagnies du 4e bataillon;

A TÉNÈS, la 1re compagnie du 4e bataillon;

A CHERCHELL, la 4e compagnie du 4e bataillon;

Un décret impérial du 15 octobre, nomme M. le capitaine d'habillement BERTHIAUX, chef de bataillon au 21e de Ligne et M. le capitaine DE POILLOUE DE SAINT-MARS, chef de bataillon au 100e de Ligne, et place comme capitaine d'habillement, M. le capitaine CELLIET, du régiment.

Le même décret nomme au corps, MM. les lieutenants KIENER et TOURANGIN, capitaines et MM. les sous-lieutenants DE SAINT-VINCENT et PIERRON, lieutenants.

Une décision ministérielle du 16 octobre, place M. le capitaine FALIEU, au 15e de Ligne, par permutation avec M. DE LA MOUSSAYE.

Par une décision ministérielle du 14 décembre, M. le lieutenant MICAELLI, désigné d'une manière particulière pour le zèle avec lequel il a rempli les fonctions d'officier d'armement, est cité au *Journal militaire*.

Par décret impérial du 24 décembre, M. le sous-lieutenant ABDELKADER BEN MOHAMED est fait chevalier de la Légion d'honneur et la médaille militaire est accordée au sergent KADDOUR OULD DJILLALI, au caporal DUBOIS et au tirailleur LECLERC.

XXII. Parmi les questions qui intéressent le plus l'avenir des corps indigènes, il faut placer en première ligne, la connaissance de la langue française pour les Arabes, et celle de la langue arabe pour les Français. Dans son rapport à l'Empereur, sur l'enseignement élémentaire dans les corps de troupe pendant l'année 1869, le Ministre de la Guerre mentionne les efforts tentés par les régiments de Tirailleurs pour atteindre ce but. Voici comment il s'exprime sur cette question importante :

« En Algérie, depuis 1866, des cours spéciaux ont été organi-
» sés dans les régiments de Tirailleurs, tant pour initier à la
» connaissance de l'arabe les cadres français, que pour vulga-
» riser la langue française chez les soldats indigènes. Ces cours
» fontionnent bien ; ils commencent à donner des résultats ap-
» préciables, et les indigènes surtout font des progrès sensi-
» bles. »

Par décision ministérielle du 24 décembre, M. le sous-lieutenant Mercier, directeur de l'école régimentaire et le sergent-major Lagache, moniteur général, sont cités au *Journal militaire officiel*, comme ayant été signalés d'une manière honorable, à l'inspection générale de 1869, pour les soins donnés à l'enseignement.

CHAPITRE IV

I. Le 2e bataillon va tenir garnison à Paris. — II. Décision du Ministre de la Guerre au sujet des officiers permutant après un séjour de 6 ans en Algérie. — III. Préliminaires de la guerre contre l'Allemagne. — IV. Déclaration de guerre. — V. Départ des 3e et 4e bataillons pour l'armée du Rhin. — VI. Arrivée à Brumath. — VII. Composition du régiment et de la division dont fait partie le 1er Tirailleurs. — VIII. Départ pour Haguenau. — IX. Le 2e bataillon rallie les 2 autres sous cette ville. — X. Nouvelle du combat de Sarrebruck. — XI. Départ pour Wissembourg. — XII. Attaque de la ville. — XIII. Description topographique du lieu où s'est livré le combat de Wissembourg. — XIV. Combat de Wissembourg. — XV. Mouvement de retraite. — XVI. Pertes du régiment. — XXII. Le maréchal de Mac-Mahon se replie sur Frœschwiller.

Par un décret du 28 janvier, M. le lieutenant Ruyssen est nommé capitaine; M. le sous-lieutenant Belamy, lieutenant; le sergent-major Morinière, du 88e de Ligne, sous-lieutenant au corps et le sergent-major Bordier, sous-lieutenant au 81e de Ligne.

Par décision impériale du 19 février, les démissions de MM. Duclaux de l'Étoile, capitaine et Fabvier, lieutenant, sont acceptées.

A la date du 12 mars, un décret impérial nomme M. le major Behague, chevalier de la Légion d'honneur et décore de la médaille militaire le sergent Mohamed ben Mohamed ou Bokta et le sapeur Vernet.

Un autre décret du même jour, nomme M. le lieutenant Mennéglier, capitaine ; MM. les sous-lieutenants Hennequin, Guillet, Ahmed ben Abderrahman, lieutenants, le sergent-major Taverne et les sergents Mamin ben Turkmann et Mohamed ou Saïd, sous-lieutenants au corps.

A la date du 30 mars, M. le capitaine adjudant-major Laferrière est nommé chef de bataillon au 45e de Ligne.

Un décret impérial du 2 avril, nomme au corps, M. le lieutenant Grégoire, capitaine et M. le sous-lieutenant porte-drapeau Tacaille, lieutenant.

Par un décret du 25 avril, M. le capitaine MAILLARD est nommé adjoint de 2e classe dans le corps de l'Intendance militaire.

Par un autre décret du même jour, M. le lieutenant ABDELKADER, CHARLES, est nommé capitaine et M. le sous-lieutenant BERGÉ, lieutenant au corps.

Un décret du 28 mai, nomme au corps, M. le lieutenant MICAELLI, capitaine ; M. le sous-lieutenant HENQUIN, lieutenant et l'adjudant sous-officier TOURRET, sous-lieutenant. (Par une décision spéciale, M. le sous-lieutenant TOURRET est placé au 3e Tirailleurs, par permutation avec M. WALTER.)

I. En 1870, c'était au 1er régiment de Tirailleurs à représenter, à Paris, les troupes indigènes d'Afrique ; le 29 mai, le 2e bataillon, commandé par M. le chef de bataillon SERMENSAN, prenait place à bord du *Jura*. Débarqué le 1er juin, à Toulon, il en repartait le 2, en chemin de fer, et le 4, il remplaçait au quartier Bonaparte, un bataillon du 2e régiment rentrant en Algérie.

A la date du 25 mai, M. le lieutenant AHMED BEN ABED DJADI, à celle du 4 juillet, M. le lieutenant ALI BEN AHMED BOUDJAOUI, à celle du 7 juillet, M. MOHAMED BEN MEÇAOUD, sous-lieutenant, sont admis à la pension de retraite.

Par un décret du 9 juillet, les sous-officiers ci-après désignés étaient nommés sous-lieutenants au corps : DE SEMELÉ, sergent au corps ; DÔ, sergent au 3e Tirailleurs et DAROUX, adjudant sous-officier à l'École spéciale militaire.

II. L'article 9, du décret du 13 février 1852, accorde aux officiers de l'armée d'Afrique, la faculté de rentrer en France après 6 ans de séjour en Algérie, par voie de permutation ouvrant droit aux indemités attribuées aux officiers permutant d'office, et, d'après la note ministérielle du 7 mai suivant, *Journal militaire officiel*, 1er semestre 1852, n° 6, page 395. Les 6 années dont il s'agit doivent être consécutives et ne former qu'une période suivie jusqu'au jour de la demande de la permutation.

Le Maréchal de France, Ministre-secrétaire d'État de la Guerre, ayant eu à examiner de quelle manière doivent

être appliquées ces dispositions aux officiers de Tirailleurs algériens qui ont fait partie des bataillons destinés à Paris, a décidé ce qui suit :

« La série des campagnes d'un bataillon de Tirailleurs algériens envoyé à Paris, étant arrêtée le jour de son débarquement en France, pour être reprise le jour de son rembarquement pour l'Algérie, les officiers de ce bataillon ne peuvent pas être admis à compter, dans la supputation des 6 années de séjour en Afrique, exigées pour la permutation donnant droit à des indemnités, ce laps de temps, qui ne leur est pas compté comme campagne.

» Toutefois, ces officiers étant venus en France par ordre, la coupure que le service de détachement a provoquée dans la série de leurs campagnes, n'est pas considérée comme une interruption nécessitant un nouveau séjour de 6 ans de présence en Algérie. Lorsqu'ils ont au moins 6 ans de présence en Algérie, déduction faite du temps passé en France, les officiers de Tirailleurs algériens, peuvent permuter dans les conditions stipulées dans le décret du 13 février 1852.

» Les mêmes dispositions sont applicables aux sous-officiers, caporaux et soldats des régiments de Tirailleurs algériens, qui après avoir fait partie des portions de corps employées à Paris, demandent à passer dans des corps de l'intérieur, en vertu de l'article 10, du décret précité, 12 juillet, *Journal officiel*, 2e semestre 1870. »

Par décret impérial du 15 juillet, M. le capitaine GODIN est nommé chef de bataillon au 79e de Ligne.

III. La France, depuis la bataille de Sadowa, considérait comme nécessaire et inévitable une guerre avec la Prusse, dont l'énorme agrandissement, constituait une menace directe pour nos intérêts.

La candidature de HOHENZOLLERN, au trône d'Espagne, fut le prétexte de cette lutte funeste. A cette nouvelle, arrivée comme un coup de foudre, le gouvernement français qui avait ignoré les négociations, notifia à Berlin, que l'acceptation du Prince équivaudrait à une déclaration de guerre. Le Prince de HOHENZOLLERN se désista en effet, et on pût croire un instant à un arrangement pacifique. Mais l'Empereur voulait la guerre à tout prix, aussi, non content de la renonciation obtenue, exigea-t-on la promesse qu'aucun Prince de la maison régnante de Prusse ne monterait jamais sur le trône d'Espagne.

IV. De ces nouvelles négociations sortit une déclaration de guerre, 15 juillet.

L'enthousiasme était immense, la France acclamait la guerre, mais quelles récriminations n'allait-elle pas être en droit de faire entendre contre ceux qui venaient de la précipiter dans une lutte si gigantesque, qu'elle n'était nullement préparée à soutenir. Comment, le Ministre de la Guerre pouvait-il ignorer qu'on n'avait ni matériel suffisant, ni services administratifs, et surtout qu'on ne pouvait, du jour au lendemain, mettre en ligne qu'une armée de 200,000 hommes, quand l'ennemi qu'on devait combattre, et dont on ne semblait même pas soupçonner la situation militaire, allait pénétrer en France, avec 600,000 hommes.

V. Le 1er régiment de Tirailleurs est appelé, comme presque toutes les troupes d'Afrique, à faire partie du 1er corps d'armée qui doit être commandé par le Maréchal de MAC-MAHON. Le jour même de la rupture avec la Prusse, il recevait l'ordre de se constituer 3 bataillons de guerre et de se concentrer, sans retard, à Alger. Ces bataillons furent les 2e, 3e et 4e; le 1er bataillon resta en Algérie.

Les 16, 19 et 20 juillet, les 3e et 4e bataillons s'embarquaient sur les bâtiments des Messageries impériales, le *Gange*, l'*Oran*, le *Scamandre*, l'*Issus* et le transport de l'État, l'*Entreprenante*. Le 2e bataillon qui se trouvait alors à Paris, devait les rejoindre en Alsace.

Composé presqu'entièrement de soldats éprouvés, le régiment accueillait avec confiance la nouvelle d'une guerre que chacun désirait depuis longtemps.

VI. Les 19, 20, 21 et 23 juillet, les 2 bataillons du 1er Tirailleurs débarquaient à Marseille et à Toulon. Transportés par les voies ferrées, ils arrivaient le 24 à Brumath, à 16 kilomètres au nord de Strasbourg, où ils étaient immédiatement endivisionnés.

Pendant le trajet en chemin de fer, on avait pu constater l'accueil sympathique fait par les populations. Le pays saluait au passage les soldats marchant à la frontière et leur prêtait le concours de ses espérances dans l'effort suprême que la France allait tenter. Malheureusement tous les chants patriotiques qu'il faisait entendre étaient prématurés. Les libations nombreuses qui les accompagnaient, allaient rapidement ébranler l'esprit d'obéissance de l'armée et y semer des germes d'indiscipline dont les déplorables effets ne tarderont pas à se faire sentir.

VII. Les 3 bataillons du 1er Tirailleurs étaient composés en officiers de la manière suivante :

ÉTAT-MAJOR.

MM. Maurandy, colonel,
Barrachin, lieutenant-colonel,
Couderc, médecin-major de 1re classe,
Martial, médécin-major de 2e classe,
Bourdoucle, sous-lieutenant porte-drapeau,
Vodichon, sous-lieutenant, officier-payeur.

2e BATAILLON.

MM. SERMANSAN, chef de bataillon,
DE PONTÉCOULANT, capitaine adjudant-major.

1re Compagnie.

MM. GOMICHON DES GRANGES, capitaine,
VUILLEMIN, lieutenant français,
AHMED BEN ABDERRAHMAN, lieutenant indigène,
BABLON, sous-lieutenant français,
IBRAHIM BEN FERHAT, sous-lieutenant indigène.

2e Compagnie.

MM. LÉPINE, capitaine,
BÉRAUD, lieutenant français,
PIERRINI, lieutenant indigène,
BERTHÈLEMY, sous-lieutenant français,
SALEM BEN GUIBI, sous-lieutenant indigène.

3e Compagnie.

MM. GRÉGOIRE, capitaine.
BERGÉ, lieutenant français,
MOHAMED BEL HADJ, lieutenant indigène,
CELLIET, sous-lieutenant français,
MOHAMED BEN SAID JOSEPH, sous-lieutenant indigène.

4e Compagnie.

MM. TAVERNE, capitaine,
BELAMY, lieutenant français,
MOHAMED BEN AMAR, lieutenant indigène,
CAZALS, sous-lieutenant français,
AHMED BEN TAIEB, sous-lieutenant indigène.

5e Compagnie.

MM. CUVILLIER FLEURY, capitaine,
ROUSSEAU, lieutenant français,
AMAR BEN HASSEN, lieutenant indigène,
DELAITRE, sous-lieutenant français,
JOSEPH BEN MOHAMED, sous-lieutenant indigène.

6e Compagnie.

MM. DE TOUSTAIN DU MANOIR, capitaine,
DE RAYMOND CAHUSAC, lieutenant français,
MOHAMED BEN AHMED TOUNSI, lieutenant indigène,
THUILLARD, sous-lieutenant français,
AOUED OULD EL HADJ KEDDA, sous-lieutenant indigène.

3e BATAILLON.

MM. DE LAMMERZ, chef de bataillon,
BERTRAND, capitaine adjudant-major.

1re Compagnie.

MM. VINCELLET, capitaine,
PARMENTIER, lieutenant français,
MOHAMED BEN HASSEM, lieutenant indigène,
GIBON, sous-lieutenant français,
MOHAMED BEN BRAHIM, sous-lieutenant indigène.

2e Compagnie.

MM. MARQUEZ, capitaine,
, lieutenant français,
MESSAOUD BEN MOUÇA, lieutenant indigène,
WALTER, sous-lieutenant français,
MOHAMED OU SAÏD, sous-lieutenant indigène.

3e Compagnie.

MM. TOURANGIN, capitaine,
GALBAUD DU FORT, lieutenant français,
MOUÇA BEN KOUIDER, lieutenant indigène,
MERCIER, sous-lieutenant français,
AHMED BEL HADJ, sous-lieutenant indigène.

4e Compagnie.

MM. LAPIERRE, capitaine.
DE SAINT-VINCENT, lieutenant français,
, lieutenant indigène,
LEGRAND, sous-lieutenant français,
MOHAMED BEN AHMADI, sous-lieutenant indigène.

5e Compagnie.

MM. MICAELLI, capitaine,
GRANDMONT, lieutenant français,
, lieutenant indigène,
ADAM, sous-lieutenant français,
KRELIFA BEN MOHAMED, sous-lieutenant indigène.

6e Compagnie.

MM. KIÉNER, capitaine,
MOULLÉ, lieutenant français,
, lieutenant indigène,
BOCQUET, sous-lieutenant français,
MOHAMED BEN AHMOUDA, sous-lieutenant indigène.

4e BATAILLON.

MM. De Coulange, chef de bataillon,
Letellier, capitaine adjudant-major.

1re Compagnie.

MM. Quantin, capitaine,
Tacaille, lieutenant français,
, lieutenant indigène,
Surjus, sous-lieutenant français,
Mohamed ben Smaïl, sous-lieutenant indigène.

2e Compagnie.

MM. Abdelkader (Charles), capitaine,
Duchêne, lieutenant français,
Mustapha ben Ali, lieutenant indigène,
Audibert, sous-lieutenant français,
Haoussin ben Ferhat, sous-lieutenant indigène.

3e Compagnie.

MM. De la Moussaye, capitaine,
Hennequin, lieutenant français,
Mohamed ben Daoud, lieutenant indigène,
Rashoffer, sous-lieutenant français,
Mamin ben Turkmann, sous-lieutenant indigène.

4e Compagnie.

MM. Mennéglier, capitaine,
Thomas, lieutenant français,
Ahmoud ben Sliman Krodja, lieutenant indigène,
Pognard, sous-lieutenant français,
Mustapha ben Krodja, sous-lieutenant indigène.

5e Compagnie.

MM. Godin, capitaine,
Trawitz, lieutenant français,
, lieutenant indigène,
Meurant, sous-lieutenant français,
Mohamed ben Hadj, sous-lieutenant indigène.

6e Compagnie.

MM. Thierry, capitaine,
Roux-Fouillet, lieutenant français,
Brik ben Salem, lieutenant indigène,
Got, sous-lieutenant français,
Amar ben M'ahmed, sous-lieutenant indigène.

La 2e division du 1er corps, dont faisait partie le 1er Tirailleurs, était composée de la manière suivante :

Général DOUAY, commandant la division ;
1re *Brigade*, général PELLETIER DE MONTMARIE ;
2e *Brigade*, général PELLÉ.

1re *Brigade*	16e bataillon de Chasseurs ; 50e régiment de Ligne ; 74e régiment de Ligne.
2e *Brigade*	78e régiment de Ligne ; 1er Tirailleurs algériens.

Deux batteries de quatre de campagne.
Une batterie de canons à balles (mitrailleuses).

11e Régiment de Chasseurs à cheval. 3e Régiment de Hussards.	général DE SEPTEUIL.

VIII. Ainsi constituée, elle quittait Brumath le 27, pour aller s'établir autour d'Haguenau.

IX. Le 28, les Tirailleurs campaient sur la rive droite de la Moder, à 3 kilomètres de la ville, et le lendemain, le 2e bataillon de Tirailleurs, commandant SERMENSAN, parti le 25 de Paris, arrivait par les voies ferrées et se réunissait au reste du régiment dont l'effectif était ainsi porté à 2,400 hommes.

Un décret impérial du 17 juillet, nomme capitaine M. le lieutenant CORRÉARD.

Par décret impérial du 19 juillet, MM. MAURIN et CROUZET, élèves à l'École spéciale militaire, sont placés au corps comme sous-lieutenants. Ces deux jeunes officiers rejoignirent le régiment à Haguenau, et restèrent aux bataillons de guerre.

A la date du 24 juillet, M. le sous-lieutenant BOCQUET est nommé lieutenant.

Par le même décret, sont nommés sous-lieutenants les adjudants sous-

officiers de La Fleuriaye et Jonquières au 59e de Ligne; le sergent-major Dephad au 60e de Ligne et le sergent Berthèlemy, 1er secrétaire du trésorier au corps.

Le 1er août, 2 bataillons du 78e de Ligne, les 2e et 3e bataillons du 1er Tirailleurs, une batterie d'artillerie, une batterie de mitrailleuses et le 11e régiment de Chasseurs à cheval, sous les ordres du général Pellé, poussent une reconnaissance dans la direction de Lauterbourg. On rentre au camp sans avoir rien vu.

X. Le 2 août au soir, l'armée apprend la nouvelle du combat de Sarrebruck et le mouvement rétrograde de quelques régiments allemands. Ce succès, bien que d'une importance très-contestable, paraît de bon augure et exerce le meilleur effet sur le moral des soldats. Pour préparer cette équipée, on n'avait pas craint de dégarnir les lignes de Bitche et d'isoler la division du général Douay.

XI. Dans la soirée du 2 août 1870, le général Douay reçut à Haguenau, du sous-préfet de Wissembourg, une dépêche télégraphique qu'il s'empressa de transmettre à Mac-Mahon, à Strasbourg. On y annonçait que de fortes colonnes ennemies se rapprochaient de la frontière. On y dépeignait l'envoi de forces à Wissembourg comme absolument urgent, si on voulait empêcher la ville d'être occupée par l'ennemi. Mac-Mahon ordonna à Douay d'avancer son mouvement vers la frontière et de partir le lendemain matin de bonne heure.

Le 3 août, la division Raoult, quittant Strasbourg, se mit en route pour Reichshoffen et alla coucher à Haguenau. La division Douay partit de cette ville et se porta sur Wissembourg. En passant à Soultz, le général Douay reçut les instructions écrites du général Ducrot, sur les dispositions qu'il aurait à prendre en arrivant. Elles

étaient dictées par une connaissance approfondie des lieux et par la plus sage circonspection; voici en quoi elles consistaient :

« S'établir sur la ligne des crêtes, au sud de Wissembourg, le long de la route qui mène à Bitche par le Col-du-Pigeonnier, à cheval sur la route de Haguenau, la brigade de MONTMARIE, à droite, sur le mamelon du Geissberg; la brigade PELLÉ, à gauche, sur celui de Fogelsberg. Faire occuper, le soir même de l'arrivée, Wissembourg par un seul bataillon.

» Envoyer, le lendemain, de bonne heure, un régiment de la brigade PELLÉ, relever le 96e de Ligne dans la position qu'il occupait à Climbach, au Pigeonnier et à Pfoffenschlick, ce régiment devant se porter en avant, dans la direction de Northweiler et se relier au corps de FAILLY.

» Enfin se servir de la brigade de SEPTEUIL pour s'éclairer en avant de Wissembourg et à droite de la direction de Lauterbourg. »

Le général DOUAY arriva tard devant Wissembourg, après avoir parcouru 31 kilomètres dans la journée. Il établit ses troupes, malgré l'obscurité, sur les positions indiquées. Un bataillon du 74e de Ligne alla occuper Wissembourg.

Le 4 août, au matin, la division LARTIGUES quitta Strasbourg pour se rendre à Haguenau. Elle laissait à Strasbourg, le 87e de Ligne, désigné pour en former la garnison. Le général DUCROT partit avec sa division de Reichshoffen pour Lembach où il arriva vers midi.

Le général était encore à cheval, occupé à installer ses troupes, quand il reçut une dépêche du colonel FRANCHESSIN, datée de Climbach (4 août, 11 heures du matin), lui annonçant que l'ennemi tirait le canon sur Wissembourg

et que le 78ᵉ de Ligne venait d'arriver pour relever le 96ᵉ de Ligne. Le général DUCROT fit immédiatement remettre sac au dos à sa division et donna l'ordre de se tenir prêt à marcher. Il courut de sa personne au Col-du-Pigeonnier d'où l'on découvre toute la vallée de la Lauter. Il y arriva pour voir nos troupes qui commençaient à être débordées de toutes parts et qui se mettaient à plier. Bien que Lembach ne soit qu'à 16 kilomètres de Wissembourg, la division DUCROT n'avait entendu le canon ni en s'y rendant, ni en y arrivant. Le bruit des détonations avait été intercepté par les montagnes et les bois.

Voici ce qui s'était passé, depuis le matin, du côté de Wissembourg et de la Lauter :

Le 4, dès la pointe du jour, le 78ᵉ de Ligne s'était mis en marche pour aller occuper les positions que devait lui céder le 96ᵉ de Ligne. Vers le même moment un détachement était parti en reconnaissance. Il était commandé par le colonel DASTUGUES, du 11ᵉ Chasseurs, et composé de 2 escadrons de son régiment, du 2ᵉ bataillon du 1ᵉʳ Tirailleurs, commandant SERMENSAN, et d'une section d'artillerie. Cette petite colonne se porta sur Altenstadt, n'y trouva pas l'ennemi, fit demi-tour et rentra vers 7 heures.

Au lieu d'expédier des escadrons dans toutes les directions le général DOUAY s'était contenté d'envoyer cette simple reconnaissance. Elle venait de rentrer quand elle reçut un télégramme de MAC-MAHON, lui enjoignant de se rallier à la division DUCROT, s'il était attaqué par des forces trop supérieures.

Le même jour, dès l'aube, la 3ᵉ armée (Prince Royal de Prusse), s'était mise en marche vers la frontière conformément aux ordres qui lui avaient été communiqués la veille.

XII. Au moment où la reconnaissance rentre au camp, n'ayant rien vu, on entend en avant de Wissembourg, une fusillade de plus en plus nourrie et à laquelle ne tarde pas à se mêler le grondement de l'artillerie. On distingue parfaitement à la lunette, au sud de Schweigen, une batterie ennemie, placée sur les hauteurs qui font face au Geissberg, et des colonnes qui défilent à l'abri des bois et des mouvements de terrain, pour se rapprocher de la Lauter.

Plusieurs obus tombent sur Wissembourg et y déterminent des incendies. Il n'y avait alors au camp que 2 bataillons du 50e de Ligne, 2 bataillons du 74e de Ligne, 3 bataillons du 1er régiment de Tirailleurs algériens, 3 batteries d'Artillerie et le 11e régiment de Chasseurs à cheval.

Le reste de la division est ainsi réparti : 1er bataillon du 50e de Ligne à Seltz, le 16e bataillon de Chasseurs à pied à Soultz-sous-Forêt, 1 bataillon du 74e de Ligne dans Wissembourg et les 3 bataillons du 78e de Ligne au Col-du-Pigeonnier, dans les Vosges.

Le général DOUAY n'avait donc que 7 bataillons et 3 batteries d'Artillerie pour soutenir l'attaque qui se prononçait si vigoureusement sur Wissembourg. Malheureusement au lieu de défendre le Geissberg où l'avantage de la position lui aurait peut-être permis de suppléer au nombre, il crut devoir porter une partie de ses troupes au secours de la ville.

XIII. Avant de raconter le combat de Wissembourg, il convient de donner une courte description du terrain qui en fut le théâtre :

La petite ville de Wissembourg est bâtie au milieu d'une verte prairie, formant le fond de la vallée de la

Lauter. La rivière la traverse par le milieu. La gare se trouve sur la rive droite et tient à la ville par le faubourg de Landau. Des contreforts des Vosges longent les deux bords de la Lauter et rétrécissent la vallée. Ceux de la rive droite présentent à leur extrémité d'excellentes positions défensives dominant tout le terrain environnant, celles indiquées par le général DUCROT. Wissembourg a été rayé du rang des places fortes, seulement en 1867. La ville était entourée d'une enceinte continue, revêtue en maçonnerie et munie de fossés larges et profonds. C'est le point de jonction de 3 routes qui viennent de Landau, de Bitche et de Haguenau et qui passent à travers l'enceinte par 3 portes auxquelles on a donné le nom de ces villes.

Les positions du Geissberg forment un vaste plateau ondulé et découvert s'abaissant en pente douce vers la Lauter; la route de Strasbourg la traverse dans son milieu, celle de Bitche en borde la crête sur la gauche et gagne les Vosges. A droite, un ancien château entouré de vignes et de houblonnières couronne un mamelon ; sur un autre, plus au Nord-Ouest, est une ferme. La route descend sur Wissembourg et se bifurque à droite pour gagner Lauterbourg en laissant au Sud la gare et la voie ferrée qui se détourne à l'Ouest pour entrer dans Wissembourg. Au Nord de la route se trouvent les fameuses lignes où HOCHE battit les Impériaux en 1793. Au-delà, la Lauter bordée de peupliers, de saules et de taillis, sur tous les abords, des vergers, des prairies humides et des jardins. Un grand moulin se trouve sur la Lauter divisée en plusieurs bras et qu'on passe sur des ponts en bois.

Au nord de Wissembourg se dressent des hauteurs escarpées et boisées qui couronnent 2 villages.

C'est sur ce terrain que s'est livré le combat de Wissembourg.

XIV. Pendant que la 1re brigade (PELLETIER DE MONTMARIE) prend position entre le château du Geissberg et la route, le 50e de Ligne, à droite, et le 74e de Ligne, à gauche, le 1er régiment de Tirailleurs (colonel MAURANDY) courait à Wissembourg pour soutenir le bataillon du 74e de Ligne. Il descend à demi-caché par le feuillage; arrivé au bas de la colline, il est salué par une volée d'obus dont le plus grand nombre passent au-dessus de sa tête. Le 2e bataillon (commandant SERMENSAN) s'établit à droite du moulin, en avant des lignes, fournissant 2 compagnies en tirailleurs, sur le bord de la Lauter; le 3e bataillon (commandant DE LAMMERZ) se déploie à sa gauche, le long de la rivière, appuyé à l'angle sud-est de la place, en avant des houblonnières et de la gare; enfin, le 4e bataillon (commandant DE COULANGE) prend position à l'angle sud-ouest de la place, près de la porte de Bitche, pour défendre l'intervalle compris entre Wissembourg et les forêts des Vosges. Il était environ 7 heures et demie du matin. Les troupes allemandes s'avancent sur la ville précédées d'une forte ligne de tirailleurs.

Une fusillade rapide et meurtrière s'engage aussitôt à la gauche et au centre de la ligne. Embusqués derrière les arbres et les clôtures, et dans la petite maison de l'Octroi, située à l'est de la place, les Tirailleurs algériens lui opposent la plus opiniâtre résistance, mais les canons allemands qui garnissent toutes les crêtes font dans leurs rangs de grands ravages et ils ont également beaucoup à souffrir des feux rapides d'hommes abrités par les bois et presque invisibles pour eux.

Vers 10 heures, le tir s'était sensiblement ralenti, quand se montrent, vers la droite, de fortes colonnes cherchant à gagner les hauteurs du Geissberg, défendues par la brigade MONTMARIE, et, en même temps, des masses profondes s'avancent sur la chaussée de Lauterbourg et mena-

cent de tourner la droite du régiment de Tirailleurs. Le général PELLÉ accourt, donne l'ordre au colonel MAURANDY de faire exécuter à son 2ᵉ bataillon un changement de front de manière à le placer perpendiculairement aux lignes de Wissembourg, face à l'Est. Lui-même debout sur la chaussée dirige, au milieu d'une grêle de projectiles, le mouvement. Accueillie de front et de flanc par ce bataillon, établi derrière les vieux épaulements de Wissembourg et dans les prairies de la Lauter, cette deuxième colonne a une lutte meurtrière à soutenir, mais après un moment d'hésitation, elle reprend sa marche irrésistible.

Le général PELLÉ fait replier en toute hâte le 3ᵉ bataillon pour renforcer le 2ᵉ et occuper plus solidement la gare et ses abords. Les Tirailleurs défendent pied à pied le terrain, ils luttent en désespérés contre un ennemi dix fois plus nombreux, qu'ils forcent à plusieurs reprises à reculer. Enfin, au prix d'efforts inouis et de pertes considérables, ils parviennent à se maintenir.

Durant ce temps, à la droite de la ligne, le mouvement circulaire des troupes allemandes se prononce de plus en plus; elles démasquent constamment de nouvelles batteries et approchent du château du Geissberg, où l'héroïque résistance de la brigade MONTMARIE, leur fait éprouver des pertes énormes. A l'extrême gauche aussi, où se trouve le 3ᵉ bataillon de Tirailleurs, le combat avait repris avec une grande vivacité. Après plusieurs tentatives pour pénétrer dans Wissembourg, repoussé d'abord avec de grandes pertes, l'ennemi avait réussi, appuyé de puissantes batteries, à se maintenir près de la contre-escarpe d'où il entretenait un feu très-vif sur la place et le terrain environnant.

XV. Il était midi et il y avait plus de 4 heures qu'on luttait. Le général DOUAY venait d'être frappé mortelle-

ment. Il suivait la marche du combat du Geissberg et se tenait sur la petite éminence des 3 peupliers d'où l'on découvre parfaitement le terrain. Une pluie de projectiles tombait autour de lui. Il se rendait parfaitement compte de la difficulté de la situation et disait au général Montmarie qu'il allait donner l'ordre de la retraite, quand il tomba mortellement frappé par un éclat d'obus qui lui ouvrit le ventre. Le général de Montmarie devenait impuissant à contenir plus longtemps le flot, toujours grandissant, qui allait finir par déborder sa droite. Se voyant menacé d'un enveloppement complet, le général Pellé, qui, en qualité du plus ancien, a pris le commandement des troupes, ordonne la retraite. Elle se fait en bon ordre. Les 2[e] et 3[e] bataillons de Tirailleurs qui suivent en se retirant l'avenue de Lauterbourg, balayée dans toute sa longueur par les canons allemands, la couvrent de leurs morts et de leurs blessés; quelques compagnies pourtant se jettent, à gauche, dans un terrain coupé de canaux et réussissent à se soustraire à cette pluie de fer et de feu. Près de la gare, ces 2 mêmes bataillons s'arrêtent et font de nouveau face à l'ennemi pour permettre au 4[e] d'opérer son mouvement rétrograde. Enfin, on atteint la route d'Haguenau. A mi-côte, le régiment se réforme et brûle ses dernières cartouches contre les vainqueurs qui osent à peine le poursuivre et ont presque éteint leurs feux.

On repasse par le plateau de Geissberg, où on a la douleur d'abandonner les blessés qui n'ont pu se traîner jusque là, et, après s'être approvisionné de cartouches, on continue la retraite qui est couverte par le 50[e] de Ligne, lieutenant-colonel de la Tour d'Auvergne. L'ennemi occupe les positions abandonnées et accompagne de ses obus, durant une lieue, les troupes françaises. On se replie par Steinseltz et on ne s'arrête qu'à Climbach, où on ren-

contre la 1re division accourue au bruit du canon, le Maréchal DE MAC-MAHON et son État-major.

XVI. La division DOUAY se retira du combat, diminuée d'environ 2,000 hommes, tués, blessés et disparus. Ce qui était à peu près le tiers de celles de ses troupes présentes à l'action. Les pertes nulles pour la cavalerie portaient presque exclusivement sur l'infanterie, et en particulier sur les Tirailleurs et le 50e de Ligne.

La division avait vaillamment résisté pendant plusieurs heures à des troupes extrêmement supérieures en nombre; si la résistance se fût prolongée, 3 corps d'armée présents sur les lieux étaient à même d'engager toutes leurs forces.

Le général DOUAY avait commis une imprudence en envoyant immédiatement un régiment dans la vallée sans savoir quelle tournure l'affaire pouvait prendre. La mort du valeureux général vint encore empirer l'état des choses. Lorsque le général PELLÉ prit le commandement, il était très-difficile de ramener les Tirailleurs sur le Geissberg. Pour ne pas les abandonner on tarda à faire battre en retraite les autres troupes et il en résulta pour toute la division des pertes considérables. DOUAY devait au contraire garder toutes ses troupes sur les positions indiquées par DUCROT :

« Du Geissberg au Vogelberg, à 2 kilomètres en arrière de Wissembourg, la division française tenant toujours ses communications avec la ville, aurait vu déboucher toutes les forces ennemies. Devant une supériorité numérique aussi grande, elle se serait, après avoir fait évacuer Wissembourg, reployée à temps par le Col-du-Pigeonnier, sur les hauteurs du Hochwald, ou hors des atteintes de l'ennemi, elle aurait fait sa jonction avec la division DUCROT. (Wissembourg, DUCROT.) »

500 Tirailleurs environ manquent à l'appel. Ces chiffres sont énormes si l'on songe que le 4e bataillon fut très-peu engagé et que dans le 3e bataillon, une compagnie (la 1re), détachée au village d'Oberhoffen, à la garde du Quartier général, ne prit point part à l'action. Une des premières victimes a été le lieutenant BELAMY, frappé d'un coup de feu au cœur, à la tête de sa compagnie (la 4e du 2e). A ses côtés et presque au même moment, est tombé mortellement atteint d'une balle au front, le sous-lieutenant CAZALS, de la même compagnie. Plus loin, près de la chaussée du chemin de fer, a péri le capitaine TOURANGIN; il a eu son cheval tué sous lui, en gravissant pour observer l'ennemi, par un feu des plus vifs, un tertre qui sert d'abri à sa compagnie; malgré la certitude qu'il a, de servir de point de mire, il y remonte de nouveau, cette fois il tombe pour ne plus se relever, atteint d'un coup de fusil en pleine poitrine. Nous ne pouvons non plus passer sous silence le nom de 2 jeunes officiers dont le souvenir restera longtemps vivant au 1er Tirailleurs : le lieutenant GRANDMONT et le capitaine KIÉNER.

Le premier, blessé de 9 coups de feu, refuse de se laisser enlever par ses hommes et leur ordonne de retourner au combat; il reste sur le champ de bataille; M. le lieutenant GRANDMONT a encore vécu 15 jours et est mort chez un habitant de Wissembourg.

Quant au capitaine KIÉNER, atteint de plusieurs balles, il put être transporté dans sa famille, en Alsace, où il mourut quelques semaines après.

Enfin, nous citerons encore pour compléter cette liste nécrologique, les lieutenants AMAR BEN HASSEN, MOUÇA BEN KOUÏDER et les sous-lieutenants MOHAMED OU SAÏD et MOHAMED BEN AHMOUDA, qui trouvèrent aussi dans le combat une mort glorieuse.

Les officiers blessés, presque tous tombés aux mains du

vainqueur, sont : M. le médecin-major de 1re classe, COUDERC, atteint de 2 coups de feu ; CUVILLIER-FLEURY, capitaine, blessé légèrement à la tête ; BÉRAUD, lieutenant, même blessure ; MARQUEZ, capitaine, blessé à la jambe et au pied ; MOULLÉ, capitaine, blessé à la tête et à la cuisse ; VUILLEMIN, lieutenant, blessé à la cuisse ; MOHAMED BEN AMAR CHIBLI, lieutenant, blessé à la cuisse ; BERTHÉLEMY, sous-lieutenant, blessé très-grièvement à la poitrine ; GOUSSOT, adjudant, qui venait d'être nommé sous-lieutenant, blessé à la jambe ; MOHAMED BEN AHMADI et AHMED BEN TAÏEB, sous-lieutenants, blessés aux pieds.

XVII. Les troupes étaient battues, mais non découragées ; on mettait cet échec sur le compte de l'imprévoyance, mais on espérait la revanche.

L'ennemi après sa victoire, n'avança qu'avec une extrême circonspection, croyant avoir affaire à des forces infiniment supérieures, tant avait été opiniâtre la résistance. Ce fut seulement à Steinseltz, qu'il eut connaissance de leur petit nombre. Il activa alors la poursuite.

Après avoir accordé quelques heures de repos à la division, le Maréchal de MAC-MAHON, craignant une attaque de nuit, lui donne l'ordre d'aller occuper, avec la 1re, le Col-du-Pigeonnier, et il appelle à lui le 5e corps d'armée pour barrer au Prince Royal, le passage des Vosges. Au point du jour, le mouvement de retraite se continue. On passe par Lembach, puis ayant traversé Froeschwiller, qui est le centre de la position défensive choisie par le Maréchal, pour recevoir la bataille, on campe à 7 heures du matin, sous le dernier village. Tout le 1er corps d'armée se trouve réuni dans les environs.

A la date du 4 août, une décision ministérielle place hors cadre MM. les capitaines LE BISSONNAIS, SAINT-MARTIN, BASTIDON, RUYSSEN, HUBER et NICOLAS, détachés aux affaires arabes.

Le même jour, un décret impérial fait au corps les nominations suivantes :

Au grade de capitaine : MM. Massoni, Duchène, Grandmont, Moullé, Thomas, Lévy, lieutenants au corps.

Au grade de lieutenant : MM. Dhombres, Bourdoucle, Got, Audibert, Bablon, Mercier, sous-lieutenants.

Au grade de sous-lieutenant : MM. Fiereck, sergent-major au 79e de Ligne; Cortie, sergent au 1er bataillon d'Infanterie légère d'Afrique; Goussot, sergent-major au corps; Roncajola, adjudant sous-officier au corps; Brandi, adjudant sous-officier au régiment étranger; Moraty, sergent-major au corps.

Par décision du même jour, M. Lesbros, sous-lieutenant, a été nommé porte-drapeau.

CHAPITRE V

I. Position de l'armée française. — II. Bataille de Froeschwiller. — III. Pertes éprouvées par le régiment. — IV. La retraite se fait sur Saverne. — V. La retraite se poursuit sur Sarrebourg, puis sur le camp de Châlons. — VI. Séjour au camp de Châlons. — VII. Avis relatifs à la conduite des opérations. — VIII. Marche sur Paris, puis Montmédy. — IX. Le Prince Royal et le Prince de Saxe se dirigent, à marches forcées, sur le Maréchal DE MAC-MAHON. — X. Le Prince de Saxe occupant Stenay, l'armée se dirige sur Mouzon et Remilly pour y passer la Meuse. — XI. Échec du général DE FAILLY à Beaumont. — XII. Jonction du Prince Royal et du Prince de Saxe. — XIII. L'armée se replie sur Sedan. — XIV. Le 4e bataillon du 1er Tirailleurs occupe le village de Francheval. — XV. Bataille de Sedan. — XVI. Aspect de la ville. — XVII. Capitulation. — XVIII. Le 1er Tirailleurs brûle son drapeau. — XIX. Captivité. — XX. Petites fractions du corps à Strasbourg, Bitche, Verdun, Paris et Metz.

I. Le 5 août, dans la soirée, les troupes françaises ont pris position : à gauche est la 1re division (général DUCROT), qui a son aile droite en avant de Froeschwiller et dont la gauche est appuyée à la forêt de Reichshoffen ; puis viennent, en allant vers la droite, la 3e (général RAOULT), la division du général CONSEIL-DUMESNIL, qui vient de rejoindre le 1er corps d'armée, et enfin la 4e (général DE LARTIGUE). Cette dernière forme une ligne brisée de manière à faire face à la fois au plateau de Gunstett et au village de Morsbronn.

La 2e division (général PELLÉ), est en réserve derrière

la 3e. L'artillerie de réserve ainsi que la cavalerie sont massées près d'un petit bois situé en arrière et à droite de la division. Le front de la ligne française est couvert par la Sauer, cours d'eau aux berges escarpées et d'un accès difficile, dont les rives bordées de prairies mettent l'assaillant à découvert et donnent un grand avantage à la défense. En avant du centre de la position se trouve Woerth qui est séparé de Froeschwiller par un terrain couvert de vignes et de jardins. Les hauteurs de la rive droite commandent généralement celles de la rive opposée et battent la vallée de la Sauer et les nombreux chemins qui y conduisent.

II. Le 6, de très-grand matin, une reconnaissance de cavalerie est faite. Elle signale un mouvement rétrograde de l'armée allemande. Le Prince Royal a replié ses troupes pendant la nuit et masqué très-habilement un nouveau mouvemen en avantt.

Vers 8 heures, au moment où cette reconnaissance vient de rentrer au camp, annonçant l'absence de tout ennemi, quelques coups de canons se font entendre en avant de Woerth. Aussitôt, du côté des troupes françaises, une nombreuse artillerie se déploie, face à cette direction et la plus grande partie de l'armée s'ébranle pour prendre ses dispositions de combat.

La division Pellé s'est massée sur le lieu même où elle a campé; elle est en réserve, couverte par un ressaut de terrain qui va de Froeschwiller au bois situé à sa droite.

Déjà l'action est vivement engagée à l'extrême droite et au centre, quand de profondes colonnes débouchent par la route de Lembach et attaquent Froeschwiller. Pendant une heure, le combat se maintient avec des chances diverses. Peu à peu, cependant, la fusillade décroît de ce

côté. L'ennemi retire le gros de ses troupes pour les lancer sur Woerth, qu'il considère comme la clef de la position. Une lutte sanglante et formidable s'engage autour de cet infortuné village, sur lequel l'ennemi envoie une grêle d'obus et qu'il finit par occuper. Un instant, une large trouée est pratiquée entre la division DE LARTIGUE et celle du général CONSEIL-DUMESNIL, mais l'artillerie de réserve et ce qui reste de la division PELLÉ, moins le 1er Tirailleurs, arrêtent l'ennemi au moment où il va se jeter dans cette vaste brêche et couper en deux l'armée française.

Malgré sa supériorité numérique, l'armée allemande n'a encore gagné que peu de terrain. Le général DE FAILLY appelé de Bitche, par le Maréchal, est attendu d'un moment à l'autre et son arrivée décidera inévitablement du sort de la journée.

Vers 11 heures, le feu a presque cessé autour de Frœschwiller et on peut croire que l'ennemi est repoussé. A ce moment, des masses profondes se présentent sur les hauteurs du Gunstett. Leur effort principal se porte sur Frœschwiller et Elsasshausen qu'elles couvrent de leurs projectiles. Plusieurs batteries françaises vont s'échelonner en avant de ces 2 villages qui deviennent le théâtre d'un furieux combat. De part et d'autre, on comprend que de la possession de ces 2 positions dépend le sort de la bataille.

Le Maréchal vient de se placer, à ce moment, près du 1er régiment de Tirailleurs; il est calme et rien sur sa figure n'indique qu'il désespère de la journée. Il est salué par les cris de « Vive la France, vive le Maréchal. » Ces intrépides soldats aspiraient après le moment de venger la glorieuse défaite de Wissembourg. Tout à coup on voit un flot confus d'hommes et de charriots sortir de Frœschwiller en feu, se dirigeant sur Reichshoffen. L'ennemi a été obligé de recourir à l'incendie pour écraser cette der-

nière résistance. Le village d'Elsasshausen aussi a succombé après une héroïque défense et la droite de l'armée française est débordée. La bataille est dès lors perdue. Un seul parti reste à prendre, sauver la retraite de l'armée. Le Maréchal donne l'ordre à la division de Cuirassiers de charger sur les têtes de colonnes allemandes qui s'avancent pour couper la route de Saverne. Les Cuirassiers partent au grand trot et disparaissent dans un nuage de poussière. Dix minutes plus tard, ils reviennent dans le plus grand désordre, dispersés par la mitraille et laissant le terrain couvert de leurs morts. Charge inutile dont l'héroïsme égala la folie.

III. Le 1er régiment de Tirailleurs a jusqu'alors été tenu en réserve : de toute l'armée, lui seul n'a pas encore donné. Le Maréchal fait appel à son dévouement et le lance contre les mêmes têtes de colonnes que les Cuirassiers ont été impuissants à arrêter. Il a l'ordre d'occuper un demi-cercle de hauteur allant de Frœschwiller au bois situé à sa droite, où l'ennemi s'est établi.

Le régiment se déploie en tirailleurs dans l'ordre inverse, ayant sa droite au-dessous du village d'Elsasshausen. Il s'élance au pas de course, au milieu des balles et de la mitraille qui le déciment. Le capitaine Lépine tombe la cuisse traversée d'un coup de feu ; le lieutenant Rousseau est jeté à terre par une balle qui lui contusionne la poitrine ; le capitaine Menneglier a la jambe fracturée ; le lieutenant Got a la poitrine traversée de part en part et est laissé pour mort sur le terrain ; le lieutenant Bergé est blessé au ventre, il se traîne péniblement près d'un arbre pour se mettre à l'abri des balles qui abattent tout autour de lui ; il se tord dans d'affreuses convulsions et sur son visage décomposé on peut lire que sa blessure est mortelle ; le lieutenant Trawitz est blessé à la poitrine ;

4 hommes de sa compagnie se précipitent pour l'enlever, mais ils servent de point de mire à l'ennemi dont les balles tuent 2 d'entre eux et achèvent leur lieutenant. Là aussi bon nombre de Tirailleurs mordent la poussière. Le lieutenant-colonel BARRACHIN, le commandant DE COULANGE, les capitaines BERTRAND et LETELLIER roulent à terre sous leurs chevaux tués. Mais rien ne peut arrêter l'élan des Tirailleurs qui s'avancent toujours faisant entendre leur cri de guerre.

L'ennemi étonné, cesse son feu et recule. Soudain, le cri « à la baïonnette » retentit d'un bout à l'autre de la ligne. En un clin d'œil, le bois est occupé et tout ce qui tente de résister est culbuté. Mais les fantassins ennemis se sont ralliés sous la protection de pièces qui ne tardent pas à vomir la mort dans les rangs des Tirailleurs. Ceux-ci n'en poursuivent pas moins leur vigoureuse offensive. Tout à fait en tête, est à cheval le capitaine QUANTIN qui anime, de la voix et du geste, les hommes de sa compagnie. Agitant son képi en l'air, il leur crie en arabe : « Ce ne sont point les balles que vous entendez, ce sont les abeilles qui bourdonnent à vos oreilles. » C'est dans cette fière attitude que la mort le surprend : un coup de feu le frappe au cœur. Le lieutenant TACAILLE, qui prend alors le commandement de sa compagnie, tombe glorieusement à ses côtés ainsi que le sous-lieutenant MOHAMED BEN ISMAÏL. Le lieutenant BOCQUET est blessé grièvement à l'aine d'un coup de feu. Les Tirailleurs se montrent dignes de leurs officiers et paient noblement l'impôt du sang. Pourtant la position n'est plus tenable, quelques instants encore et pas un d'eux ne restera debout. Le moment est venu de céder au nombre, le clairon sonne la retraite. Entraînés par leur ardeur, plusieurs Tirailleurs restent sourds à sa voix et vont mourir sur les canons allemands, tandis que le régiment se replie, reconduit

dans la direction de Reichshoffen par un feu des plus violents et se jette dans les bois. Dans ce mouvement rétrograde, le sous-lieutenant MOHAMED BEN SAÏD JOSEPH est tué; le capitaine ABDELKADER CHARLES, les lieutenants AUDIBERT, BRICK BEN SALEM, AHMED BEL HADJ et les sous-lieutenants THUILLARD et IBRAHIM BEN FERATH sont blessés, ainsi que le sergent-major MORATI, nommé sous-lieutenant du 4 août. Les Tirailleurs s'éloignent du champ de bataille y laissant couchés 800 des leurs, mais ils ont mis un instant le désordre dans les rangs de l'ennemi et quand celui-ci reprend sa marche en avant, le maréchal est maître de sa ligne de retraite.

IV. Après avoir erré à l'aventure dans les bois, le régiment arrive sur la route de Frœschwiller à Reichshoffen qui est couverte d'impédimenta de toutes sortes. La retraite se fait, partie sur Saverne, partie sur Bitche. Le 4e bataillon du 1er régiment de Tirailleurs suit, en partie, la dernière de ces deux routes, et les deux autres, la première. La voie est encombrée de blessés, de débris confus de tous les corps, de matériel abandonné, de voitures à bagages, pillées et culbutées. Des régiments de cavalerie se frayent un passage au milieu de cette cohue sans nom et augmentent encore le désordre. A 1 kilomètre de Reichshoffen, le régiment s'arrête quelques instants pour se reconnaître et se reformer.

Vers 6 heures du soir, le canon retentit soudain sur les derrières de l'armée, et un grand mouvement se fait au milieu de ces flots de soldats sans commandement et presque sans direction. L'ennemi a établi une batterie au-dessous de Niéderbronn et tire sur les débris de l'armée. Le général de division, GUYOT DE LESPARRE, du 5e corps, débouche à ce moment par la route de Bitche et arrête cette poursuite, du reste, assez faiblement com-

mencée. C'est là tout le secours envoyé au 1er corps par le 5e.

Bientôt la nuit arrive et avec elle le silence se fait au milieu de cette foule exténuée. Il n'est troublé que par le bruit de la marche et de la voix de quelques soldats perdus dans la multitude, qui, pour se faire reconnaître de quelques camarades, prononcent, sur un ton cadencé et monotone, le numéro de leur régiment.

Après avoir marché toute la nuit, le 1er Tirailleurs arrive vers 8 heures du matin à Saverne où il trouve le reste de l'armée dans un désordre inouï. La population est consternée et se dispose à fuir.

V. Vers midi, les troupes se reforment à la sortie de la ville, près de la route de Phalsbourg, et à 7 heures du soir, poursuivant la retraite, on s'engage dans le défilé dont cette place garde le passage.

A ce moment, les éclaireurs de l'armée allemande se montrent sur des hauteurs de l'autre côté de Saverne. Cette apparition fait rejoindre de nombreux traînards qui sont restés en ville. La nuit empêche l'ennemi d'inquiéter la marche.

Le 8, au matin, toutes les troupes du maréchal de MAC-MAHON, y compris celles qui ont, après la bataille de Frœschwiller, suivi le chemin de Bitche, se trouvent réunies autour de Sarrebourg.

Le mouvement rétrograde de l'armée française se continue le lendemain.

Le temps est affreux ; beaucoup d'hommes ont perdu leur sac et sont sans effets de rechange ; les officiers dont les bagages ont été pris par l'ennemi, sont également dans le plus grand dénuement. L'armée démoralisée, exténuée, atteint le 14, Neufchâteau. Là, les troupes s'embarquent en chemin de fer, pour le camp de Châlons où elles arrivent les 15 et 16 août.

VI. A peine au camp on procéda à la reconstruction du 1er corps d'armée. Les vides faits par le feu sont presque tous comblés. Les troupes sont pourvues de ce qui leur manque. Enfin, après quelques jours, les divisions battues à Frœschwiller sont en état de reprendre la campagne.

Les 5e et 7e corps d'armée qui ont dû, après le 6 août, suivre le mouvement de retraite du 1er, ne tardent pas à le rejoindre au camp de Châlons où vient en même temps s'organiser un corps de nouvelle formation, le 12e (général LEBRUN). Toutes ces troupes constituant un ensemble de 140,000 hommes, prennent le nom d'armée de Châlons. Le commandement en est donné au maréchal de MAC-MAHON qui est remplacé, dans celui du 1er corps, par le général DUCROT.

Par décret impérial du 20 août, M. le lieutenant-colonel BARRACHIN est nommé colonel au 1er Zouaves; M. le commandant SERMENSAN est nommé lieutenant-colonel au corps ; M. le capitaine VINCELLET est nommé chef de bataillon au corps et M. le capitaine BERTRAND, chef de bataillon au 2e Tirailleurs.

A la même date, un décret impérial nomme dans la Légion d'honneur :

Au grade de Commandeur : M. le colonel MAURANDY ;

Au grade d'Officier : MM. DE LAMMERZ, chef de bataillon ; LE DOULCET DE PONTÉCOULANT, capitaine adjudant-major ;

Au grade de Chevalier : MM. DE COULANGE, chef de bataillon ; CUVILLIER-FLEURY, capitaine ; DE TOUSTAIN DU MANOIR, capitaine ; MOHAMED BEN HASSEN, lieutenant ; BOURDONCLE, sous-lieutenant; BABLON, sous-lieutenant ; HOCHARD, sergent.

Le même décret confère la médaille militaire aux dénommés ci-après :

ALI BEN HAOUSSIN, TAHAR BEN MOHAMED EL AOUSSIN, PASQUALINI, MOHAMED BEN HADJ, KACI BEN AHMED, sergents ; AHMED BEN KAROUBY, SARHAOUI BEN MOHAMED, caporaux ; MOHAMED BEN ALI, FOLIARD, DURUY, tirailleurs.

VII. Au moment de reprendre les hostilités, deux avis sont émis sur la manière de conduire les opérations : 1° se replier sous Paris, pour y recevoir une bataille décisive,

avec toutes les forces qu'on pourra réunir ; 2° marcher au secours du maréchal BAZAINE, bloqué autour de Metz.

VIII. On opte pour la marche sur Paris, et le 21, l'armée commence son mouvement et va s'établir autour de Reims. On y séjourne le lendemain. Malgré l'insistance du Maréchal, on fait entrevoir à l'Empereur qu'il ne peut rentrer dans sa capitale que vainqueur et que son devoir est de se porter en avant pour tendre la main au maréchal BAZAINE, menacé d'être complètement immobilisé sous Metz. Après bien des hésitations on renonce à la marche sur Paris. On a, par manque de décision, perdu un temps précieux qui aura une influence décisive sur les événements.

L'armée prend, le 23, la route de Montmédy. Au moment où elle vient de se mettre en mouvement, une lueur sinistre embrase le ciel. C'est le matériel et les approvisionnements du camp de Châlons qu'on vient de livrer aux flammes, à l'approche de l'ennemi.

IX. Le mouvement en avant se fait avec une extrême lenteur. A peine après 3 jours, l'armée était-elle arrivée à l'Aisne. Pendant ce temps, le Prince Royal, dans sa marche sur Paris, avait appris que le maréchal MAC-MAHON, suivait une direction opposée à la sienne. C'était pour lui une fortune inespérée. Ayant fait immédiatement demi-tour, il se dirigeait à marches forcées sur ses traces, tandis que le Prince de Saxe qui était dans l'Argonne se portait en toute hâte au devant de l'armée française, pour lui barrer le passage de la Meuse à Stenay.

X. Le 26, le 1er corps d'armée passe l'Aisne, à Attigny et va s'établir sur le plateau de Voncq, tête du défilé du Chêne-Populeux, à 8 kilomètres en arrière du

village de ce nom. La journée du 27 est marquée par un échec du 5e corps, à la suite duquel le Prince de Saxe reste le maître de Stenay. Le soir, le Maréchal ayant perdu tout espoir d'échapper à l'ennemi, en suivant l'itinéraire qui lui a été tracé, prend le parti de battre en retraite sur Mézières et informe de sa détermination, le Ministre de la Guerre. L'ordre formel de se porter au secours du maréchal BAZAINE lui est de nouveau notifié de Paris. Le maréchal DE MAC-MAHON se décide donc de franchir la Meuse, à Remilly et à Mouzon, pour gagner, s'il est possible, Montmédy par la rive droite du fleuve.

Le 28, au matin, les têtes de colonne du 1er corps s'engagent dans le défilé du Chêne, quand la fusillade se fait entendre dans la direction de Vouziers où le 11e régiment de Chasseurs à cheval a rencontré les coureurs du Prince Royal. On s'arrête et on se dispose à recevoir l'ennemi. Après une attente de trois quarts d'heure, l'engagement ayant cessé on se remet en route et on va coucher au Chêne.

Le lendemain, le 1er corps campe à Raucourt et le 30, il atteint Remilly où il passe la Meuse sur un pont de bateaux. Les 2e et 4e divisions s'établissent à 2 kilomètres au-delà de Carignan et les 1re et 3e restent à Douzy, sur le Chiers. Le colonel MAURANDY, malade, entre à l'ambulance et remet le commandement au lieutenant-colonel SERMENSAN.

XI. La nouvelle se répand peu après l'arrivée au bivouac, que le général DE FAILLY s'est laissé surprendre à Beaumont; du reste, l'état de désordre dans lequel ne tardent pas à se montrer, à Carignan, une partie des débris du 5e corps, ne permet aucun doute sur l'issue de la journée.

XII. La jonction du Prince Royal et du Prince de Saxe était un fait accompli, et les événements allaient dès lors se précipiter avec une extrême rapidité. Le soir, l'Empereur était obligé de se rendre à l'évidence, et l'armée recevait l'ordre de se replier sur Sedan.

XIII. Le 31, à 5 heures du matin, le général DUCROT bat en retraite avec les 2e et 4e divisions, en longeant la frontière de Belgique.

XIV. Dès 6 heures du matin, le canon ne cesse de se faire entendre. Vers 3 heures, au moment où l'on vient de traverser Francheval, les éclaireurs du Prince de Saxe sont signalés. Le 1er régiment de Tirailleurs, qui marche en queue, prend des dispositions de défense; le 4e bataillon (commandant VINCELLET), occupe ce village, tandis que les 2 autres se forment en colonne d'attaque à la sortie de celui-ci; quelques coups de fusil sont échangés avec l'ennemi qui se retire dans les bois, et le régiment poursuit sa retraite. Au moment où Francheval a été évacué, des uhlans Saxons se montrent, et, malgré des coups de feu tirés sur eux, descendent dans le village, semblant défier à eux seuls l'armée française. Évidemment l'ennemi a bien conscience de l'impossibilité où il a réduit son adversaire de ne rien pouvoir tenter de sérieux contre lui.

Dans la nuit brillent les feux de l'armée allemande qui ne permettent de douter ni de sa proximité, ni de sa force.

On arrive à 11 heures du soir à Fond-de-Givonne, qu'on trouve encombré de traînards, de bagages et de blessés. Toute l'armée est là massée. On peut pressentir qu'un grand engagement est imminent. Le général DUCROT campe avec ses 2e et 4e divisions sur le plateau de Fond-de-Givonne où se trouve déjà réuni le reste de son corps d'armée. On apprend que dans la matinée, le 12e corps,

au moment où il arrivait à Bazeilles, a eu à soutenir un combat très-chaud contre des troupes bavaroises qui ont tenté ce passage de la Meuse. Ce mouvement de l'ennemi a été repoussé.

XV. Le 1er septembre, vers 4 heures du matin, une certaine agitation se produit dans les troupes françaises; la bataille est imminente. En effet, à 4 heures et demie, des coups de feu se font entendre dans la direction de Bazeilles et annoncent le commencement de cette fatale journée. Ce sont les troupes bavaroises qui renouvellent, contre le 12e corps, leur attaque de la veille et tentent de nouveau de franchir la Meuse sur le pont du chemin de fer qu'on a négligé de faire sauter.

Le 1er Tirailleurs prend les armes et se forme en colonnes d'attaque, puis vient se placer dans cet ordre, face à la vallée de la Meuse, appuyant légèrement à droite de manière à se trouver à 150 mètres environ en arrière de l'artillerie divisionnaire qui s'est établie à l'extrémité du plateau.

On voit des troupes du 12e corps, descendre des hauteurs de Bazeilles, vers ce village et celui de Ballan. La fusillade gagne rapidement d'intensité et le canon gronde à son tour. De loin à travers la fumée, à la lueur des éclairs de l'artillerie, on distingue clairement de l'autre côté de la Meuse, des masses noires qui se rassemblent.

Vers 6 heures, le feu s'est presque éteint sur l'autre rive du fleuve, mais l'ennemi démasque de nouvelles batteries sur la chaîne de collines qui court de Bazeilles à Givonne. Du côté des Français, défilent de gros canons de réserve qui vont s'établir à la limite du plateau occupé par la division Pellé, face au ruisseau de Givonne. Un grand duel s'engage alors par dessus le ravin qui va de Daigny à la Moncelle. Bazeilles, à en juger par le bruit

et la fumée, semble le point de mire de l'ennemi. Quelques obus viennent tomber dans les rangs des Tirailleurs. L'un d'eux tue le commandant VINCELLET et le lieutenant BOURDONCLE. Presqu'au même moment s'abat sur le plateau un déluge de fer et de feu qui y sème la destruction. Les Tirailleurs sont foudroyés sans faire d'autre mouvement que de serrer leurs rangs à chaque décharge de l'ennemi et sans pouvoir rendre la mort qu'on leur envoie. Il se fait à ce moment dans les troupes placées à côté d'eux un mouvement involontaire de recul. Le lieutenant-colonel SERMENSAN fait alors coucher le régiment à terre et, seul debout, au milieu des projectiles qui volent de toutes parts, communique à tous son admirable sang-froid et réussit par sa fière attitude à maintenir chacun à son poste. Là, en quelques instants, le capitaine LAPIERRE, les lieutenants SALEM BEN GUIBI et le sous-lieutenant GARRIGUENC ont été mis en pièces ; les capitaines GOMICHON DES GRANGES et MICAELLI atteints mortellement; le commandant DE COULANGE et le lieutenant MERCIER grièvement blessés et plus de 100 Tirailleurs mis hors de combat. On sut plus tard que cette violente canonnade était due à l'imprudence d'un régiment de Ligne dont les faisceaux placés trop en avant avaient été aperçus de l'ennemi.

Le canon gagnant de plus en plus vers la gauche, la division PELLÉ va se placer, vers 7 heures 1/2, par un changement de front, face à la rivière de Givonne. Bientôt on voit passer le 12e corps d'armée battant en retraite par échelons, et le 1er ne tarde pas à suivre son mouvement. Trois quarts d'heure plus tard, ils regagnent une partie du terrain abandonné et le bruit se répand que le maréchal BAZAINE arrive.

Voici ce qui s'est passé : le maréchal de MAC-MAHON, blessé à 7 heures du matin, avait remis le commandement

de l'armée au général DUCROT. Craignant d'être tourné à l'Ouest et de se voir enserré autour de Sedan, celui-ci avait ordonné la retraite sur Mézières, seule direction qui parut libre alors. A 9 heures le général de WIMPFFEN avait produit une lettre du Ministre de la Guerre, l'investissant du commandement en chef, et immédiatement, n'approuvant pas le plan du général DUCROT, il avait ordonné de réoccuper les positions évacuées. Ce changement d'impulsion ébranla l'armée et fut une cause de plus de désordre. Dans la matinée, la gauche des Prussiens avait traversé la Meuse à Donchery et se portait sur Illy pour se joindre à la droite de leur armée.

Vers midi, la canonnade, qui va toujours grandissant dans la direction d'Illy et de Floing, devient formidable et, tout à coup, se précipitent en pleine déroute et poussant des clameurs, des troupes appartenant au 7ᵉ corps. La division PELLÉ se porte rapidement dans cette direction. Au moment où elle arrive à hauteur du bois de la Garenne, elle est accueillie par un feu des plus violents. En quelques secondes les obus ont fait table rase sur le plateau et la division est rejetée dans le bois où beaucoup s'égarent et sont faits prisonniers. Là est frappé mortellement le lieutenant DELAÎTRE et le lieutenant MOHAMED BEN HASSEN est grièvement blessé. Après quelques minutes, les débris du 1ᵉʳ Tirailleurs se sont reconnus et se réunissent au 7ᵉ corps pour défendre la position d'Illy, sur laquelle l'ennemi s'avance. Ils se déploient en tirailleurs dans un petit ravin, situé à gauche du bois de la Garenne, et plusieurs batteries de l'artillerie de réserve, placées derrière eux, livrent aux batteries allemandes, établies à Fleigneux et à Floing, un combat furieux qui dure plus d'une heure. Malgré ce dernier effort, le double mouvement de l'ennemi pour entourer l'armée française se termine et le cercle se referme sur elle.

Le général DUCROT tente un effort suprême pour ressaisir la ligne de retraite perdue ; il réunit la cavalerie de réserve de son corps d'armée et la lance pour balayer le plateau d'Illy, sur lequel l'ennemi a repris sa marche victorieuse. Il brise là son dernier élément de défense : avant d'avoir réussi à aborder les lignes allemandes, les cavaliers sont dispersés par la mitraille.

Quelques rares troupes tiennent bon encore et de ce nombre est le 1er Tirailleurs. Le reste est en pleine déroute. Sur ces entrefaites, on reçoit l'ordre de battre en retraite sur Sedan. Le régiment erre à l'aventure sur le champ de bataille, sous le feu convergent de l'artillerie victorieuse qui fait à chaque instant de nouvelles trouées dans ses rangs. Il tourne et retourne dans le même cercle comme dans une vaste fournaise. De temps en temps, des obus ou des coups de fusils lui font connaître qu'il s'approche de l'ennemi. Tout à coup devant lui, l'artillerie se tait et simule un mouvement de retraite, et, sur les hauteurs qui dominent Fond-de-Givonne, se montrent des troupes dont on ne peut distinguer l'uniforme ; d'ailleurs, le canon grondait encore dans la direction de Bazeilles et les cris « BAZAINE arrive » se faisaient entendre. Les Prussiens, car c'étaient eux, laissent avancer le régiment jusqu'à 400 mètres et envoient dans ses rangs pressés une décharge d'artillerie qui étend plus de 40 hommes sur le terrain. M. le capitaine THIERRY est légèrement blessé. Quelques instants après le régiment se trouve dans le village de Fond-de-Givonne à la sortie duquel il a devant lui les remparts de Sedan. Les abords de la place sont encombrés d'hommes, de chevaux et de canons.

XVI. Dans Sedan, la cohue dépasse tout ce qu'on a vu jusqu'à ce moment et tout ce qu'on peut concevoir. Pendant ce temps, le canon gronde toujours et les obus ne

cessent de fondre sur la ville sur laquelle pourtant flotte le drapeau blanc. Les quelques Tirailleurs du régiment qui n'ont point encore été dispersés dans la déroute se trouvent confondus aux débris des autres corps et il ne peut être question, avec la nuit qui arrive, de chercher à les rassembler.

Le 2 septembre au matin, plusieurs officiers font sonner la marche du régiment et réunissent autour d'eux 300 hommes qui sont *tout ce qui reste du 1er Tirailleurs*.

XVII. Dans la soirée de cette journée (2 septembre), réuni dans la citadelle, le 1er régiment de Tirailleurs entendait la lecture de la capitulation ; l'armée était prisonnière. Les officiers pouvaient obtenir la liberté à la condition de prendre l'engagement d'honneur de ne rien faire pendant la guerre de contraire aux intérêts de la Prusse..... Les avis sont recueillis en commençant par le plus jeune. Tous les officiers, moins un, sont unanimes à renoncer à leur liberté.

XVIII. A 5 heures du soir, les armes furent placées en faisceaux pour être remises aux commissaires de l'armée allemande. Quant à son drapeau, le 1er Tirailleurs ne voulut pas le laisser aux mains de l'ennemi. On alluma un grand feu; le lieutenant-colonel SERMENSAN fit former le cercle à tout ce qui restait du régiment, les officiers au centre. Le porte-drapeau apporta le drapeau et le déploya. Le lieutenant-colonel fit battre aux champs, et dit d'une voix émue :

« Officiers, sous-officiers et soldats du 1er Tirailleurs !

» Ce drapeau qui a été victorieusement en Crimée, en Italie,
» au Mexique, en Cochinchine et en Afrique, ne doit pas tomber
» aux mains de l'ennemi. Nous avons toujours fait notre devoir

» pour le maintenir haut et ferme, et aujourd'hui même, dans » cette malheureuse guerre, je n'ai que des éloges à vous adres- » ser à tous. Brûlons-le donc aux cris de : Vive la France ! »

Le drapeau s'inclina au-dessus des flammes et des sanglots s'échappèrent de toutes les poitrines.

XIX. Le 3 septembre, le 1er Tirailleurs fut remis entre les mains de l'autorité allemande. Enfermé avec le reste de l'armée dans la presqu'île de Glaire, il fut dirigé, le 9 septembre, sur les places fortes de l'Allemagne, où il subit une captivité de 7 mois.

Par décret impérial du 20 août, les nominations suivantes avaient été faites au corps :

Étaient nommés capitaines : MM. BÉRAUD, DE GUILHEM DE LANSAC, lieutenants.

Étaient nommés lieutenants : MM. THUILLARD, MEURAND, PENCHANT, DELAITRE, RASHOFFER, POGNARD, CELLIER, AMAR BEN M'AHMED, SALEM BEN GUIBI, sous-lieutenants.

Étaient nommés sous-lieutenants : MM. FERAY, sergent ; GABRIELLI, adjudant sous-officier ; MARTIN, adjudant sous-officier ; MUSSO, sergent-major ; SAINT-YVES BOISSIÈRES, sergent-major ; GARRIGUENC, sergent-major ; MOHAMED BEN BOKTACH, sergent ; ADDA BEL ARBY, sergent.

XX. A la suite des batailles de Wissembourg, de Frœschwiller et de Sedan, des tirailleurs, des sous-officiers et même des officiers se trouvèrent dans certaines places qui furent plus tard assiégées et où ils prirent part aux événements qui se passèrent.

A Strasbourg, M. le sous-lieutenant AUDIBERT, blessé à Frœschwiller, fut tué dans une des journées de bombardement.

A Bitche, un petit détachement de 12 Tirailleurs, la plupart blessés à Frœschwiller, fut commandé par le sergent ABDERRAHMAN BEN M'RABED nommé plus tard sous-lieutenant. Plusieurs d'entr'eux, reçurent la médaille

militaire, ce sont les nommés : ABDERRAHMAN BEN M'RABED, sergent ; OMAR BEN ALI, sergent ; TAHAR BEN AÏDELI, caporal ; LARBI BEN ENDI, tirailleur de 1re classe. Le sergent ABDERRAHMAN BEN M'RABED rapporta une lettre élogieuse du commandant de la forteresse, pour la conduite de son détachement.

A Verdun, les sergents-majors LOISEL et BRUNET qui avaient réussi à s'évader pendant le trajet de Sedan à la frontière, avec une trentaine de Tirailleurs, furent nommés sous-lieutenants, pendant le siége de cette ville, et leur détachement fut cité plusieurs fois par le général MARMIER.

A Paris, le capitaine DE TOUSTAIN DU MANOIR, évadé en route, organisa une compagnie avec les blessés qui avaient pu être mis en chemin de fer à Saverne, après la bataille de Frœschwiller ; cette compagnie fit partie des Zouaves de marche.

M. le capitaine ABDELKADER (Charles), blessé à Frœschwiller, fut tué à Montretout.

Enfin, à Metz, se trouvèrent placés dans des compagnies franches, 24 Tirailleurs et sous-officiers, dont le plus ancien était le sergent major FLORENCE et qui avaient été échangés en se rendant en captivité. Ils furent repris à la capitulation de Metz.

Partout, ces petits détachements, formés par l'occasion, se firent remarquer par leur tenue, leur discipline et leur entrain.

CHAPITRE VI

I. Origine du régiment de marche de Tirailleurs. — II. Formation d'un bataillon destiné à servir de noyau à ce régiment. — III. Ce bataillon créé à Saint-Cloud, va compléter son organisation sur les bords de la Loire. — IV. Le bataillon de Tirailleurs est dirigé sur la forêt d'Orléans. — V. Évacuation, puis réoccupation d'Orléans. — VI. Combat de Toury. — VII. Occupation de Pithiviers. — VIII. Un mouvement de retraite sur Orléans. — IX. Combat d'Arthenay et d'Orléans. — X. Retraite sur la Sologne. — XI. Le bataillon de Tirailleurs est dirigé sur Gien. — XII. Formation du 1er régiment de marche de Tirailleurs. — XIII. Composition de la division dont fait partie ce régiment. — XIV. Le 15e corps d'armée va compléter son organisation à Sabbris et à Argent. — XV. La brigade dont fait partie le régiment de marche de Tirailleurs va s'établir à Aubigny. — XVI. Marche sur Orléans, combat de Coulmiers.

I. Après la catastrophe de Sedan, divers détachements des 3 régiments de Tirailleurs qui avaient été expédiés d'Afrique sur les bataillons de guerre, n'ayant pu les rejoindre et se trouvant sans destinations, furent dirigés sur Saint-Cloud où ils se grossirent rapidement d'hommes sortant des hôpitaux ou évadés des mains de l'ennemi. M. le commandant CHEVREUIL, du 3e Tirailleurs, rallia par ordre du Ministre tous ces éléments et en forma un bataillon de 9 compagnies, destiné à servir de noyau à un régiment de marche qui devait être complété avec de nouveaux détachements venant des dépôts. Les 6 premières compagnies comprirent tous les hommes appartenant au

6

1[er] Tirailleurs ; les 3 dernières reçurent ceux des 2[e] et 3[e] régiments. Le même principe ne put être appliqué à la répartition des officiers qui étaient en nombre à peine égal à celui des compagnies, mais le commandant CHEVREUIL s'en rapprocha le plus possible en attendant que des nominations vinssent compléter les cadres.

II. Les commandants des 6 compagnies, formées d'hommes du 1[er] Tirailleurs, furent les officiers dont les noms suivent :

1[re] Compagnie :		M. DE RAYMOND CAHUSAC, lieutenant (évadé de Sedan) ;
2[e]	Id.	M. RENARD, sous-lieutenant (resté à Paris) ;
3[e]	Id.	M. MORINIÈRE, sous-lieutenant (venant d'Afrique avec un détachement) ;
4[e]	Id.	M. GAUJARD, lieutenant (venant d'Afrique) ;
5[e]	Id.	M. BRANDI, sous-lieutenant (venu directement d'Afrique) ;
6[e]	Id.	M. CELLIER, lieutenant (évadé de Sedan).

Par décision ministérielle du 11 septembre, M. le lieutenant BOCQUET passe au 4[e] régiment de Zouaves.

Par décret du Gouvernement de la Défense nationale, en date du 19 septembre, M. le lieutenant DE RAYMOND CAHUSAC est nommé capitaine et M. le sous-lieutenant RENARD, lieutenant.

Par décret du 22 septembre, M. le lieutenant ROUSSEAU est nommé capitaine au 52[e] de marche.

Par décision du 27 septembre, M. le capitaine SAGE passe au 1[er] régiment de Zouaves.

Par décret du Gouvernement de la Défense nationale, en date du 3 octobre, M. le colonel MAURANDY est nommé général de brigade.

III. Au moment de l'investissement de Paris le bataillon de Tirailleurs, constitué comme il vient d'être dit, est dirigé, en chemin de fer, d'abord sur Tours, puis sur Bourges où devait être organisé le régiment de marche.

Arrivé le 20 septembre, à cette destination, il n'y fait

qu'un séjour de 36 heures. A la nouvelle que de fortes reconnaissances ont été poussées par les troupes allemandes à quelques lieues d'Orléans, le général DE POLHÈS, commandant la division territoriale, envoie en toute hâte sur cette ville toutes les troupes qu'il a sous la main, en même temps qu'il y transporte son quartier général. Le 22, le bataillon de Tirailleurs campait à Orléans.

IV. Le général DE POLHÈS prend immédiatement des dispositions pour occuper solidement la forêt d'Orléans, jusque-là gardée seulement par quelques compagnies de mobiles. Les Tirailleurs seront échelonnés de Loury à Vitry-aux-Loges, se reliant à des troupes placées à leur droite et à leur gauche.

Le 24, au moment du départ, ces dispositions sont modifiées; le bataillon de Tirailleurs ira en entier à Vitry-aux-Loges, qui est le point de la forêt le plus menacé.

Une compagnie qui a commencé son mouvement la veille (7e compagnie, lieutenant VACQUEZ, du 2e régiment) ne reçoit pas le contre-ordre. Cernée près de Bazoches elle est obligée de faire le coup de feu. Une brigade de cavalerie, campée à une petite distance de là, vient la dégager. 12 Tirailleurs manquent à l'appel à la suite de cette petite rencontre. Le reste du bataillon fait sur Vitry-aux-Loges le mouvement prescrit.

V. Le 26 septembre, un corps allemand évalué à environ 8,000 hommes, s'étant montré entre Orléans et Pithiviers, les troupes qui sont en forêt se replient sur Orléans. Le général DE POLHÈS, qui a l'ordre d'éviter toute rencontre avec des forces supérieures, réunit un conseil de guerre pour arrêter le parti à prendre. On décide qu'on ne défendra pas la ville, afin de lui éviter, dans le cas très-probable d'un échec, d'être traitée en ville prise d'assaut.

Pendant la nuit du 27 au 28 septembre on passe la Loire et on prend la route du midi. On couche, le 27, à la Ferté-Saint-Aubin, et, le 28, à la Motte-Beuvron. A son réveil la population d'Orléans apprend, avec consternation, que l'armée l'a abandonnée.

L'ennemi ne paraît pas. Une dépêche télégraphique de Tours destitue le général DE POLHÈS et enjoint aux troupes de réoccuper la ville et la forêt.

Mais l'ennemi, pour mettre l'armée d'investissement de Paris à l'abri d'une attaque par le sud, envoie contre les troupes françaises de la Loire, dans les premiers jours d'octobre, le 1er corps bavarois, sous les ordres du général VAN DER THANN, une division d'infanterie prussienne et une division de cavalerie, sous les ordres du prince ALBERT de Prusse.

VI. Le 4 octobre, une division de cavalerie française, commandée par le général REYAU et soutenue par le bataillon de Tirailleurs, le 4e bataillon de marche de Chasseurs à pied et un bataillon du 29e de marche, reçoit l'ordre d'aller opérer contre ces forces.

Elle quitte Orléans, le soir même, et va coucher à Chevilly. Le 5, à 3 heures du matin, elle en part, marchant en 3 colonnes; la 1re composée du 9e Dragons, du 6e Hussards, d'une demi-batterie d'artillerie et du 4e bataillon de Chasseurs à pied, sous le commandement du général DE LONGUERUE, prend la route de Paris; la 2e, commandée par le général RESSAYRE, et comprenant 2 régiments de Cuirassiers, une demi-batterie d'artillerie et le bataillon de Tirailleurs suit celle-ci jusqu'à Arthenay; elle prend alors à droite un chemin de traverse qui conduit à Toury, par Lion-en-Beauce et Tivernon. Dans ce dernier village, une compagnie de Tirailleurs d'avant-garde (1re compagnie, capitaine DE RAYMOND), enlève à la faveur du brouil-

lard, un poste de 12 hommes de la Garde royale bavaroise. En deuxième ligne et comme troupe de soutien, marche à une faible distance, suivant la grand'route, la brigade MICHEL, comprenant 2 régiments de cavalerie, une demi-batterie d'artillerie et le 29e de marche.

Vers 7 heures du matin ces troupes sont devant Toury, où le prince ALBERT réunit un très-grand convoi de vivres et de bestiaux, destiné au ravitaillement de l'armée de siége de Paris. La brigade RESSAYRE prend position à droite du chemin de fer de Paris, au-delà du village de Tivernon, couverte par le bataillon de Tirailleurs, dont 2 compagnies sont déployées en tirailleurs et en avant duquel s'établit l'artillerie. Le général DE LONGUERUE, arrivé en même temps sur le lieu du combat, dispose ses troupes d'une manière analogue à gauche de la grand'route.

Le général RESSAYRE fait immédiatement ouvrir le feu sur la cavalerie ennemie, qui s'est formée en bataille, en avant de Toury. Après avoir essuyé quelques obus, celle-ci se retire et va s'abriter derrière Janville, démasquant une batterie qui répond vigoureusement. Mais ce n'est là qu'une simple démonstration de l'ennemi, dont le seul but est de gagner du temps, afin de pouvoir mettre en retraite son convoi. En effet, de longues files de voitures s'engagent précipitamment sur la route de Chartres.

Le général REYAU fait alors attaquer le convoi en tête par son artillerie, tandis qu'il lance le bataillon de Tirailleurs sur Toury, pour le prendre en queue. Voyant son butin sur le point de lui échapper, l'ennemi établit près de Janville une deuxième batterie qui force, après trois quarts d'heure, les pièces françaises à se retirer. Mais le mouvement sur Toury a pleinement réussi, et l'approche des Tirailleurs qui s'avancent au pas de course, détermine l'évacuation du village où quelques centaines de bestiaux

et une vingtaine de voitures de vivres tombent en leur pouvoir.

L'action commencée vers 7 heures du matin ne s'était terminée qu'à 11 heures.

Le combat de Toury est suivi de l'évacuation de presque tout le Loiret. Ce succès inaugurait bien la campagne.

Le soir, la division Reyau, très-fatiguée, va coucher à Arthenay, laissant, pour observer du côté de Chartres, une brigade de cavalerie, une demi-batterie et une compagnie de Tirailleurs (4e compagnie, lieutenant Gaujard).

La division Reyau reprend, le 6 au soir, son mouvement en avant et va coucher à Ascher-le-Marché où elle rallie les troupes laissées la veille à Toury.

VII. Le 7, au matin, on marche sur Pithiviers qu'on trouve libre de la présence de l'ennemi. La ville a été occupée le soir même du combat de Toury, sans coup férir, par les Francs-Tireurs et les troupes chargées de garder la forêt d'Orléans.

VIII. L'ennemi, renforcé de quelques milliers d'hommes détachés de l'armée d'investissement de Paris, ne tarde pas à reprendre l'offensive. Il marche à la fois sur Pithiviers et sur Orléans. Dès le 9, ses vedettes sont en vue de Pithiviers. Le même jour, dans la soirée, l'ordre est donné de se replier sur Orléans. La division Reyau passe par Attray, Crottes et Neuville. Elle s'arrête quelques heures dans ce dernier village pour prendre un peu de repos et de là, détache la brigade de Longuerue pour occuper Arthenay, point de jonction des routes de Paris et de Chartres.

IX. Après un repos de 4 heures, donné à ses troupes, le général Reyau se remet en marche pour aller coucher à

Chevilly. A 10 heures du matin, au moment où on dresse les tentes, on entend le canon dans la direction d'Arthenay. Sans perdre un instant les troupes, exténuées de fatigue, vont à sa voix. Au moment où le secours arrive le général DE LONGUERUE vient d'être chassé du village.

La grand'route d'Orléans à Paris traverse Arthenay, allant du Sud au Nord; un peu à sa droite et parallèlement à elle court le chemin de fer. Les Chasseurs à pied de la brigade DE LONGUERUE, en évacuant le village, se sont établis derrière la chaussée du chemin de fer où ils tiennent bon. Le général REYAU prend position à gauche de la route à environ 800 mètres d'Arthenay, appuyé à un fourré d'acacias, derrière lequel il dissimule, en partie, sa division et couvert par une ligne de Tirailleurs d'environ 600 mètres de développement se reliant, au-delà de la grand'route, au bataillon de Chasseurs.

L'artillerie s'établit à 2 kilomètres en arrière de cette ligne, 6 pièces derrière son centre et 4 à cheval sur la grand'route.

L'action s'engage d'abord d'artillerie à artillerie. Bientôt, du clocher et des maisons crénelées d'Arthenay, l'ennemi fait pleuvoir sur les Tirailleurs une grêle de balles. Après une heure de combat, plusieurs pièces du côté des Français ayant été démontées et l'artillerie ayant ralenti son tir, une infanterie nombreuse débouche du village et attaque de front les Tirailleurs ; mais, reçue à bonne portée par leur feu et prise en flanc par celui des Chasseurs, elle regagne ses abris, laissant le terrain couvert de morts. Deux fois, mais toujours avec insuccès, l'ennemi renouvelle cette tentative; impuissant à aborder de front la position, il tente un mouvement pour la tourner. On a négligé d'occuper un petit bois situé en arrière de la droite française. Il parvient à s'y glisser et prend à revers le bataillon de Chasseurs qui va être complètement entouré,

quand 2 compagnies de Tirailleurs (lieutenant Morinière et lieutenant Vacquez) accoururent à son secours et le dégagèrent. Pendant ce temps, l'artillerie a repris une vigoureuse offensive et le combat ne tarde pas à être rétabli sur toute la ligne.

A 3 heures de l'après-midi l'ennemi, malgré son énorme supériorité numérique, n'a pas gagné un seul pouce de terrain. Les munitions, à ce moment, commencent à manquer, et, le feu des troupes françaises ayant beaucoup perdu de son intensité, la cavalerie allemande tente vers la gauche du général Reyau un mouvement tournant, qui détermine celui-ci à se retirer. Les Tirailleurs ont vidé leurs cartouchières et attendent tranquillement l'ennemi, la baïonnette au bout du canon, quand le clairon vient les arracher du lieu du combat. Les 4e et 6e compagnies (lieutenants Gaujard et Cellier) sont restées jusqu'à ce moment en réserve. C'est à elles qu'est confié l'honneur de couvrir la retraite. Coupées du reste de la division et rejetées sur la Croix-Briquet, par 2 régiments de Dragons prussiens, elles soutiennent, près de ce village, un combat des plus meurtriers dans lequel elles perdent la moitié de leur effectif. La division est assez heureuse pour gagner la forêt d'Orléans d'où elle continue ensuite, en bon ordre, sa retraite sur cette ville.

La journée d'Arthenay coûtait aux Tirailleurs 400 hommes sur 1,200, dont 2 officiers, l'adjudant Matra du 4e bataillon et 4 sergents-majors. Les pertes des autres corps d'infanterie étaient non moins fortes. De plus 3 pièces de 12 démontées étaient tombées aux mains de l'ennemi. Durant 5 heures, 2 bataillons et 5 pièces d'artillerie y avaient tenu en échec des forces dont il n'est guère possible de connaître le nombre, car l'ennemi durant tout le combat, n'avait cessé de recevoir du renfort, mais évidemment elles étaient très-supérieures. Dans son rapport,

sur cette journée, le général allemand signala un régiment de la Garde royale bavaroise comme ayant été complétement anéanti.

La victoire d'Arthenay laissait libre aux troupes allemandes la route d'Orléans; la forêt n'était pas encore à eux, aussi n'avancèrent-ils qu'avec une extrême circonspection. Le 10, ils ne dépassèrent pas Cercottes (11 kilomètres d'Orléans).

Durant le combat d'Arthenay et dans la nuit qui suivit des troupes arrivèrent à Orléans, en très-grand nombre; mais le 11, au matin, elles n'avaient point pris position au moment où l'armée allemande continuait sa marche victorieuse sur la ville. D'ailleurs la plus grande partie du matériel de l'artillerie n'était même pas débarqué. Le général en chef prit le parti, pour sauver l'armée et le matériel, de passer la Loire. Pour permettre à son mouvement de s'opérer, 4,000 hommes livrèrent un combat des plus glorieux. Le plus fort de la lutte se porta sur la route de Paris. Le bataillon de Tirailleurs, en raison de ses pertes de la veille, ne donna pas à Orléans.

X. Le soir même, le général DE LA MOTTE ROUGE est destitué et toute l'armée se replie en bon ordre sur la Ferté-Saint-Aubin, en Sologne.

L'occupation d'Orléans est suivie de celle de Châteaudun et de Chartres.

XI. Le mouvement de retraite de l'armée française se continue, le 12, jusqu'à La Motte-Beuvron. De là, le bataillon de Tirailleurs est dirigé sur Gien, où il rallie, le 15, 1,200 hommes des trois régiments de Tirailleurs, arrivés d'Afrique, sous le commandement du capitaine adjudant-major BOUSSENARD, du 1er régiment.

XII. Avant de parler de la formation du régiment de marche de Tirailleurs il est bon de faire connaître les dispositions qui ont présidé à l'envoi en France et à l'organisation de ce détachement.

Après le désastre de Sedan, il restait encore dans chaque régiment de Tirailleurs, 1 bataillon et 4 compagnies de dépôt. Un ordre émanant du Ministre de la guerre prescrivit au gouverneur général (général DURIEU) de diriger sur l'armée de la Loire un bataillon de 1,200 hommes destiné à former avec celui du commandant CHEVREUIL, 1 régiment de marche. Ce bataillon, dont le commandant et l'adjudant-major désignés furent respectivement le capitaine BOUSSENARD, du 1er régiment, qui allait être nommé chef de bataillon et le capitaine TESTARODE du 2e, devait comprendre 2 compagnies constituées de chaque régiment à l'effectif de 200 hommes chacune et se réunir à Marseille. Mais ces instructions furent mal interprétées au 1er Tirailleurs qui créa 2 compagnies nouvelles au lieu d'en désigner 2 toutes formées.

L'ordre d'embarquement, donné sur ces entrefaites, ne permit pas de revenir sur cette erreur qui devint une source de grandes difficultés lors de la reconstruction du 1er Tirailleurs, après la guerre.

Les 2 compagnies du 1er Tirailleurs prirent la mer le 1er octobre et débarquèrent le 4 à Marseille. Le détachement du 3e régiment était déjà arrivé dans cette place et avait été dirigé sur Nevers. Le capitaine BOUSSENARD le rejoignit, le 7, et sur l'ordre du général DE POLHÈS, commandant la division, on procéda à l'organisation du nouveau bataillon sans attendre l'arrivée des 2 compagnies du 2e Tirailleurs, retardées par une mer des plus mauvaises, et qui ne devaient le rejoindre qu'à Gien, le 15 octobre.

Ce ne fut pas chose facile que de s'organiser. Beaucoup d'objets essentiels manquaient. Les compagnies du 1er Ti-

railleurs avaient des fusils sans pièces de rechange, bon nombre d'hommes manquaient de capuchon, d'autres n'avaient pas de havre-sacs. Celles du 3e Tirailleurs n'étaient même pas armées. Le détachement le mieux pourvu était celui du 2e régiment. Il fallut constituer au plus vite un conseil d'administration qui permît de toucher des armes, du campement et des munitions et de pourvoir, à l'aide de marchés, à l'habillement et à l'équipement. Il fallut également se procurer des moyens de transports, faire confectionner des cantines, des sacs d'ambulance, etc., etc. Après un séjour de 4 jours, à Nevers, le détachement du capitaine BOUSSENARD fut dirigé en chemin de fer sur Gien où 2 jours après arrivèrent les compagnies du 2e Tirailleurs.

Le 16 octobre, le régiment de marche de Tirailleurs est constitué à 2 bataillons de 6 compagnies chacun.

Le 1er, comprenant tout ce qui appartient au 1er régiment, est placé sous le commandement du capitaine BOUSSENARD qui sera quelques jours plus tard nommé chef de bataillon; le 2e, composé des hommes fournis par les 2e et 3e régiments, sous celui du commandant CHEVREUIL. En conséquence 2 des compagnies du 1er régiment de Tirailleurs, formées à Saint-Cloud (4e et 6e), dont il ne restait plus d'ailleurs que quelques hommes depuis le combat d'Arthenay, sont dissoutes. Le 1er bataillon se trouve alors composé de la manière suivante :

Commandant du bataillon : M. BOUSSENARD, capitaine adjudant-major,

Officier-payeur : M. BRANDI, sous-lieutenant.

1re Compagnie.

MM. GUILLET, lieutenant,
LESBROS, sous-lieutenant,
ABDELKADER BEN AÏCHA, sous-lieutenant.

2e Compagnie.

MM. de Lansac, capitaine,
Mohamed ben Ali el Maboud, lieutenant,
Jourdan, sous-lieutenant,
de Sémelé, sous-lieutenant,
Amar ben Mohamed Chaouch, sous-lieutenant.

3e Compagnie.

M. de Raymond Cahusac, capitaine.

4e Compagnie.

M. Gaujard, lieutenant (du 2e régiment).

5e Compagnie.

M. Morinière, sous-lieutenant.

6e Compagnie.

M. Cellier, lieutenant.

M. le commandant Capdepont, du 16e régiment de Ligne, avait, par décret de la Délégation du Gouvernement de la Défense nationale, en date du 4 octobre, été nommé lieutenant-colonel et désigné pour prendre le commandement du régiment.

XIII. Le 1er de marche de Tirailleurs fait partie de la 1re division du 15e corps d'armée dont voici la composition :

Général Martin des Pallières, commandant la division ;
1re *brigade*, général de Chabron ;
2e *brigade*, général Bertrand.

1re *brigade*:
- 4e bataillon de marche de Chasseurs ;
- 38e régiment de Ligne ;
- 12e régiment de Mobiles (Nièvre) ;
- 1 bataillon d'Infanterie de marine.

2e *brigade*:
- 1er régiment de marche de Tirailleurs ;
- 29e régiment de marche ;
- 18e régiment de Mobiles (Charente).

3 batteries d'artillerie.

XIV. L'armée de la Loire, composée seulement à ce moment du 15e corps d'armée, était, bien qu'en bonne voie de formation, hors d'état de prendre utilement l'offensive. Bien des choses manquaient encore : les hommes n'avaient pas leur équipement au complet, l'artillerie faisait défaut, le service médical et celui des subsistances n'étaient pas suffisamment assurés ; les troupes, composées presque exclusivement de recrues, n'avaient pas cette cohésion, cet esprit de corps et cette confiance dans leurs chefs, qui sont le premier élément de succès. Quelques semaines étaient encore nécessaires pour les instruire et les discipliner. On décida donc que le 15e corps irait compléter son organisation à Salbris et à Argent. Là, couvert par la Sologne, il aura pour mission de couvrir en même temps Bourges.

Le 17 octobre, la division DES PALLIÈRES se transporte à Argent.

La véritable formation du 15e corps d'armée date de son séjour à Argent et à Salbris. Là, en trois semaines, sous le commandement du général D'AURELLES DE PALADINES, il achève de s'organiser. Des renforts lui arrivent, la discipline se resserre, l'artillerie augmente le nombre de ses bouches à feu, son personnel se complète. En même temps le 15e corps veille comme une sentinelle avancée ; tous les jours de sérieuses reconnaissances sont faites et ses coureurs vont jusqu'au-delà de la Loire.

Par décret de la Délégation du Gouvernement de la Défense nationale, M. le capitaine BOUSSENARD est nommé, à la date du 17 octobre, chef de bataillon au régiment de marche.

Un décret du 18 du même mois nommait dans les compagnies de ce régiment, formé d'hommes du 1er Tirailleurs, les officiers ci-après désignés :

Au grade de capitaine : MM. CELLIER, lieutenant au 1er Tirailleurs ; GAUJARD, lieutenant au 2e Tirailleurs.

Au grade de lieutenant : MM. MORINIÈRE, LESBROS, DE SÉMELÉ, BRANDI, sous-lieutenants au 1er Tirailleurs.

Au grade de sous-lieutenant : MM. LOBRANI, ALI BEN HAOUSSIN, MOHAMED BEN SAAFI, AMAR BEN M'AHMED, sergents au 1er Tirailleurs ; ESSELIN, sergent-major au 1er Tirailleurs.

Un mouvement sur Orléans ayant été résolu, la division DES PALLIÈRES part, le 28, pour Sully-sur-Loire, d'où elle doit marcher sur Orléans, tandis que les 2e et 3e divisions du 15e corps ayant, avec le 16e corps, franchi la Loire, vers Blois, s'avanceront par l'Ouest pour coopérer à cette entreprise.

Arrivée le jour même à Sully, la division DES PALLIÈRES passe la Loire, laissant toutefois des troupes pour surveiller la rive gauche, et campe autour du faubourg de Saint-Père. Le 1er bataillon de Tirailleurs (commandant BOUSSENARD) va occuper à 4 kilomètres en avant, sur la route à suivre le lendemain, le village de Bonée.

Des circonstances survenues sur ces entrefaites font ajourner l'exécution du mouvement sur Orléans.

Le 29, la division passe le fleuve, ne conservant qu'une forte grand'garde à Saint-Père, et campe autour de Sully où elle fait séjour.

Le même jour, le lieutenant-colonel CAPDEPONT vient prendre le commandement de son régiment. Le 30, la division est de retour à Argent.

XV. Pour éviter l'encombrement et faciliter en même temps le ravitaillement de la 1re division, on la scinde en deux : la 1re brigade reste à Argent ; la 2e va s'établir à 7 kilomètres en arrière, près d'Aubigny, où elle restera jusqu'au 6 novembre.

Un décret de la Délégation du Gouvernement de la Défense nationale fait dans le 1er bataillon du régiment de marche du 1er Tirailleurs, les nominations suivantes, à la date du 4 novembre :

A l'emploi d'adjudant-major : M. DE RAYMOND CAHUSAC, capitaine ;

Au grade de capitaine : M. GÉRARD, lieutenant au 2e Tirailleurs ;

Au grade de sous-lieutenant : MM. WÉBER, M'AHMED BEN MOHAMED, sergents au 1er Tirailleurs.

XVI. Sur un ordre venu de Tours, l'armée de la Loire reprend son mouvement sur Orléans, interrompu quelques jours auparavant.

La division DES PALLIÈRES quitte, le 8, Argent et Aubigny et va coucher à Cerdon. Le 9, elle passe la Loire à Sully, traverse Saint-Père, Bonée et campe, la 1re brigade à Châteauneuf et la 2e à Braye. Le même jour, le reste du 15e corps et le 16e s'établissent sur une direction perpendiculaire à la Loire, la droite à hauteur de Beaugency; ils devaient, par un mouvement de conversion de l'aile gauche sur Orléans, venir occuper la route de Châteaudun à Orléans, tandis que 2 divisions de cavalerie (général REYAU) placées à l'extrême gauche donneraient la main au général DES PALLIÈRES, s'avançant en sens contraire et couperaient la retraite aux troupes allemandes.

L'armée française s'ébranle dès le point du jour. Les 2e et 3e divisions du 15e corps et le 16e dans leur mouvement de conversion ont respectivement à emporter des positions retranchées dont les plus défendues sont celles de Bacon et de Coulmiers. L'affaire de Coulmiers particulièrement est meurtrière. Mais la cavalerie du général REYAU est repoussée et fait échouer le mouvement enveloppant projeté.

Le général VON DER THANN, voyant le danger qu'il court, évacue Orléans et se retire sur Étampes, laissant quelques troupes vers Toury pour se relier avec Chartres.

La division DES PALLIÈRES, qui semblait appelée à jouer dans cette journée un rôle considérable, a quitté le matin Châteauneuf et Braye. Au bruit du canon, ignorant de quel côté est partie l'offensive, car l'attaque était seulement fixée au lendemain, le général DES PALLIÈRES suit la direction d'Orléans, qui est celle d'où semble venir le bruit de la bataille. Avec l'intensité de la canonnade augmente la rapidité de la marche et diminue le nombre

des traînards. Près du village de Pont-aux-Moines on apprend que l'ennemi a évacué Orléans et est en pleine retraite. Les troupes exténuées se jettent à travers champs, dans l'espoir d'atteindre plus vite la route de Paris et de tomber peut-être sur les derrières de l'armée bavaroise. Mais le canon ne gronde plus déjà qu'à de rares intervalles et quand elles arrivent à Chevilly, elles ont le regret d'apprendre que tout est fini. Le gouvernement de Tours, par sa précipitation à prendre l'offensive, s'était privé du concours de plus de 30,000 hommes d'excellentes troupes dont la présence aurait considérablement pesé sur les événements. La 1re brigade de la division va coucher à Fleury-aux-Choux et la 2e à Boigny.

La journée a été des plus rudes. A la fatigue d'une marche de 14 heures, dans la neige, sont venues s'ajouter les souffrances produites par le froid et le manque de nourriture. Pour se refaire les troupes n'ont que la terre détrempée par la pluie qui tombe à torrents toute la nuit.

Le 9, au soir, les Francs-Tireurs du colonel DE CATHELINEAU occupent Orléans. Il y avait juste un mois moins un jour que l'armée allemande avait fait son entrée dans cette ville.

Si la division, dont faisaient partie les Tirailleurs, ne combattit pas ce jour-là, elle n'en contribua pas moins dans une large part au résultat de la bataille, car ce fut, paraît-il, son mouvement tournant qui détermina le général bavarois, à battre en retraite.

Le 10, le général DES PALLIÈRES se remet, avec la 1re brigade, à la poursuite de l'ennemi qu'il ne peut atteindre et se replie le soir sur Chevilly. La 2e brigade de sa division, passant par Semoy, va coucher à Fleury-aux-Choux. La marche a été presque aussi pénible que la précédente; de toute la journée il n'a cessé de neiger.

CHAPITRE VII

I. L'armée se retranche en avant d'Orléans. — II. Le régiment de Tirailleurs occupe Saint-Lyé et Courcy-aux-Loges. — III. Formation d'un 3e bataillon de Tirailleurs. — IV. Marche sur Pithiviers. — V. Combats de Neuville, de Beaune-la-Rolande et de Mézières. — VI. Arrivée de 2 compagnies du 1er Tirailleurs destinées à faire partie du 3e bataillon. — VII. Marche sur Paris, bataille d'Orléans. — VIII. L'armée passe la Loire et se replie sur Bourges. — IX. 1re et 2e armée de la Loire. — X. Envoi des 18e et 20e corps dans l'Est. — XI. Le 15e corps s'établit en avant de Vierzon. — XII. Le 15e corps d'armée est envoyé dans l'Est. — XIII. Marche sur Belfort. — XIV. Combat de Sainte-Marie. — XV. Combat de Sainte-Suzanne, le 2e bataillon de Tirailleurs entre dans Montbéliard. — XVI. Combat de Béthancourt. — XVII. L'armée bat en retraite. — XVIII. Les Tirailleurs sont chargés de défendre le pont de Torpes sur le Doubs. — XIX. La retraite continue. — XX. Surprise de Sombacourt. — XXI. Nouvelle de l'armistice. — XXII. L'armée française passe sur le territoire Suisse.

I. Une fois Orléans repris, le général d'AURELLES DE PALADINES, n'ayant pas de confiance dans la solidité de ses troupes, n'ose continuer sa marche sur Paris. Le moment pourtant semblait favorable, car il devait s'attendre à avoir devant lui, quelques jours plus tard, l'armée aguerrie et parfaitement commandée du prince FRÉDÉRIC-CHARLES. Pour éviter un retour offensif de l'ennemi, il va couvrir Orléans d'un vaste camp retranché, comprenant la forêt organisée défensivement et une série d'ouvrages défendant la côte ouest de la ville.

II. En exécution des dispositions arrêtées par le Général en chef, pour couvrir Orléans, les Tirailleurs sont détachés à Saint-Lyé. Ils arrivent le 12 novembre à destination, après une marche des plus pénibles dans la forêt, dont les chemins sont complètement défoncés.

Durant son séjour dans ses nouvelles positions, l'armée est pourvue de tout ce qui lui manque. Mais l'ennemi, lui aussi, met ce temps à profit. Le général Von der Thann se refait à Etampes et le duc de Meklembourg se consentre dans les environs de Chartres et établit solidement ses communications avec lui. En même temps le prince Frédéric-Charles, après avoir renforcé dans l'Est les troupes du général de Werder, dirige vers la Loire son armée victorieuse pour faire sa jonction avec ces deux généraux. Les mouvements de concentration qui ont lieu alors du côté de l'ennemi font pressentir un engagement général. Tous les jours ses reconnaissances deviennent plus fréquentes et plus pressantes.

On pousse activement les travaux de défense et on arrête les dispositions à prendre en cas d'une attaque. Rien n'est changé à la situation du 2ᵉ bataillon de Tirailleurs (commandant Chevreuil), qui restera à Saint-Lyé. Quant au 1ᵉʳ (commandant Boussenard), il est désigné pour soutenir les compagnies franches du colonel Cathelineau, chargées de relier le 15ᵉ corps d'armée aux 18ᵉ et 20ᵉ, venant de Gien. Le colonel Capdepont est envoyé en même temps comme commandant supérieur à Neuville.

Conformément à cet ordre, le 1ᵉʳ bataillon de Tirailleurs occupe, le 18, Courcy-aux-Loges, le point de la forêt le plus rapproché de Pithiviers, et en même temps le plus exposé. Là, durant 15 jours, le commandant Boussenard déjoue, avec un rare bonheur, les tentatives incessantes de l'ennemi qui, maître de Vrigny et de Marreau-aux-Bois, cherche à pénétrer dans la forêt d'Orléans.

III. Pendant le séjour du régiment de marche de Tirailleurs à Saint-Lyé et à Courcy-aux-Loges, un décret du 14 novembre prescrit la formation d'un 3e bataillon.

IV. A peine les mouvements prescrits ont-ils été exécutés, qu'un ordre, émanant de Tours, vient tout changer. La division DES PALLIÈRES marchera sur Pithiviers, base d'opérations et quartier général du prince FRÉDÉRIC-CHARLES. Échelonnée d'Arthenay à Saint-Lyé, cette division se dirige, le 24, sur Chilleurs-aux-Bois, point qui lui a été assigné pour se concentrer et où elle doit attendre des ordres.

V. Toute la journée, le canon a grondé sur la lisière de la forêt. A l'extrême droite, surtout, l'engagement a dû être sérieux, à en juger par l'intensité et la durée de la canonnade, qui n'a cessé qu'avec la nuit.

On apprend, en effet, le lendemain, que, dans sa marche en avant, le 20e corps s'est heurté, près de Beaune-la-Rolande, contre des troupes du prince FRÉDÉRIC-CHARLES, et qu'après une série de combats indécis, livrés à Ladou et Mézières, il a dû se replier sur Bellegarde et les positions environnantes. Le 28, le 20e corps d'armée livre au 10e corps allemand, à Beaune-la-Rolande, un nouveau combat, sans pouvoir le déloger de sa position. Le 18e, qui participe au mouvement, s'empare de Juranville et de Mézières, mais il ne peut arriver que le soir au secours du 20e. A ce dernier combat, ont pris une part glorieuse, 300 hommes du 3e régiment de Tirailleurs venant rejoindre le régiment de marche, et momentanément détachés au 18e corps. 40 des leurs, dont 1 officier (M. CLÉRY, capitaine tué), sont restés sur le terrain.

Le lendemain, la jonction entre les troupes du prince FRÉDÉRIC-CHARLES et le duc de MEKLEMBOURG étant ef-

fectuée, les troupes allemandes évacuent Beaune-la-Rolande, qu'elles livrent aux flammes, tandis que les 18e et 20e corps français vont prendre position sur la lisière et au nord de la forêt, se reliant au 15e corps à l'aide de quelques milliers d'hommes de ce corps établis à Chambon.

VI. Le 26 novembre, le régiment a été renforcé de 2 compagnies de 200 hommes chacune, venues de Blidah sous le commandement de M. le capitaine CONSTANT. Elles constituent le commencement du 3e bataillon, sous les ordres de M. le commandant LANES, récemment promu. Ce détachement s'était embarqué le 10 octobre, à Alger, sur le transport l'*Entreprenante*.

Le 1er régiment de Tirailleurs comptait donc 8 compagnies sur les 14 qui composaient le régiment de marche. Les 2 qui venaient d'arriver comprenaient les officiers ci-après désignés :

1re Compagnie.

MM. CONSTANT, capitaine,
MUNIER, lieutenant,
RICHOMME, sous-lieutenant.

2e Compagnie.

MM. BOUSCARY, capitaine,
BAUDART, lieutenant.

Le nouveau bataillon, ne comptant encore que 400 hommes, sera grossi le 10 décembre des 300 Tirailleurs du 3e régiment qui ont pris part au combat de Mézières.

VII. La fin du mois de novembre est marquée par des affaires continuelles d'avant-postes indiquant clairement un grand mouvement de concentration de l'ennemi.

Sur ces entrefaites, le 30, au soir, à la nouvelle d'un grand succès, remporté sous Paris, un mouvement de

toute l'armée de la Loire est décidé dans le but de donner la main à l'armée de Paris. Le 16ᵉ corps et les 2ᵉ et 3ᵉ divisions du 15ᵉ, attaquèrent par l'Ouest, et, la division des Pallières, et par le Sud, la position de Pithiviers, base d'opérations de l'ennemi. Pendant ce temps, les 18ᵉ et 20ᵉ corps se porteront en avant, de manière à intercepter les communications entre cette ville et Fontainebleau. Le 17ᵉ corps, marchant derrière le 16ᵉ, lui servira de réserve. Pour inquiéter l'ennemi, éclairer et préparer la marche, on lancera dans la forêt de Montargis, les Éclaireurs du colonel Cathelineau, appuyés d'un bataillon de troupes régulières. C'est le bataillon du commandant Boussenard qui est choisi pour faire partie de cette avant-garde.

Le mouvement ordonné commence par le 16ᵉ corps qui est le plus éloigné.

Le 1ᵉʳ décembre, il rencontre peu de résistance dans sa marche. Le lendemain, malgré une diversion opérée à sa droite par les 2ᵉ et 3ᵉ divisions du 15ᵉ, il est enfoncé sur plusieurs points. Le général de Sonis, accouru de Patay avec le 17ᵉ corps, ne peut réussir à rétablir la lutte, et l'armée française, épuisée, se replie sur ses positions des jours précédents.

Pendant la nuit du 2 au 3 décembre, les renseignements fournis par les avant-postes sont unanimes à constater chez l'ennemi des concentrations considérables de troupes. La grand'garde du 1ᵉʳ bataillon de Tirailleurs, détaché à Courcy-aux-Loges, signale un grand mouvement d'artillerie et de matériel roulant dans la direction de Chilleurs-aux-Bois.

Le 3, au matin, la 1ʳᵉ brigade de la division des Pallières, qui occupe ce village, est attaquée par des forces très-supérieures. Après 4 heures de combat, elle est contrainte de céder au nombre et se retire dans la forêt où l'ennemi n'ose s'engager à sa poursuite. Elle

gagne ainsi Saint-Lyé, où elle reçoit l'ordre de se replier sur les retranchements qui défendent Orléans.

La 2e brigade de la même division, celle dont fait partie le régiment de marche de Tirailleurs, a occupé Neuville, le matin même, avec mission d'en défendre le passage et de n'en partir qu'à la nuit, pour rejoindre le reste de la division à Saint-Lyé. Vers 5 heures du soir, à la faveur d'un brouillard épais, l'ennemi la surprend et fait feu sur elle en poussant des hourras. Le général MINOT, commandant la brigade, se dirige sur Loury. Les Tirailleurs sont en tête. En arrivant à ce village, à 8 heures du soir, ils sont accueillis par une fusillade à bout portant. Il y a alors un instant de panique durant lequel le capitaine BOSCARY est emporté dans les bois par son cheval et a le crâne brisé. Une partie des troupes se disperse; le reste, conduit par un paysan, s'engage dans un chemin forestier et, après avoir marché toute la nuit, réussit à gagner le 4, au matin, Orléans. Mais un grand nombre d'hommes manquent à l'appel sans qu'on puisse savoir exactement qui a péri.

Pendant cette marche désastreuse, bon nombre de Tirailleurs exténués et découragés, n'entrevoyant pas d'issue à cette situation, se couchaient dans la neige où ils auront sans doute trouvé la mort.

La 1re division DES PALLIÈRES, à l'exception du 1er bataillon de Tirailleurs détaché à Courcy-aux-Loges, est réuni dans les retranchements qui couvrent Orléans. Les 2e et 3e, forcées, le 3, de reculer après l'insuccès du mouvement sur Pithiviers, ont battu en retraite par Gidy et Arthenay, s'arrêtant à chaque pas pour disputer le terrain à l'ennemi; ayant combattu 3 jours de suite et n'en pouvant plus, elles atteignent Orléans, le 4, au soir, suivies par l'ennemi qui en occupe les premières maisons. A la chute du jour, le prince FRÉDÉRIC-CHARLES demande la

reddition de la ville, sans quoi il va la bombarder. Déjà la fusillade est engagée dans les faubourgs Bannier et de Bourgogne.

Les 18e et 20e corps de l'aile droite et les 16e et 17e de l'aile gauche, sont mis en retraite par ordre du Général en chef, les uns sur Gien et Sully, les autres sur Meung, Beaugency et Blois.

VIII. Incapable d'opposer une résistance suffisante aux masses allemandes, le général DES PALLIÈRES, après avoir pris l'avis du Général en chef, passe la Loire dans la nuit du 4 au 5, laissant la ville encombrée de traînards, et se retire sur la Sologne.

Pendant que les 2e et 3e bataillons de Tirailleurs gagnaient péniblement Orléans, le 1er bataillon du même régiment (commandant BOUSSENARD), laissé sans ordres, également en forêt, échappait à l'ennemi par un hasard presque providentiel. Ce bataillon, en vue du mouvement projeté sur Paris, avait reçu, le 2, l'ordre d'évacuer Courcy, occupé la veille par d'autres troupes, et d'aller rejoindre à Ingrannes le colonel DE CATHELINEAU, avec lequel il devait opérer. Le 3 décembre, à 7 heures du matin, quand le bataillon se met en route, l'ennemi a été signalé et les troupes établies à Courcy se disposent à le recevoir. Une heure après, le feu est engagé sur tout le front de la forêt. Arrivé à Ingrannes, dans la matinée, le bataillon apprend que M. DE CATHELINEAU et ses compagnies franches en sont partis dans la nuit. Après une heure de repos, le commandant BOUSSENARD s'enfonce de nouveau dans la forêt, sur les simples indications que lui fournissent les paysans, et réussit, après avoir marché toute la journée et la plus grande partie de la nuit, à retrouver la colonne DE CATHELINEAU qui est à Fresnoy.

Le colonel DE CATHELINEAU donne rendez-vous aux Ti-

railleurs, pour le lendemain soir, à Nesploy et quitte Fresnoy dans la nuit.

Le bataillon parti le 4, à 5 heures du matin, arrive à 2 heures de l'après-midi au lieu qui lui a été désigné, mais il se trouve seul au rendez-vous. En passant à Bellegarde, il a rencontré le 18e corps en retraite sur Sully et a appris que l'armée française repasse la Loire.

La marche a été courte, mais les Tirailleurs ont eu terriblement à souffrir du froid. La nuit est plus dure encore; ils la passent sur la neige, par une température de 15 degrés au-dessous de zéro.

Abandonné sans ordres, le commandant BOUSSENARD se décida à battre en retraite. Il gagne Vitry-aux-Loges, où il a espéré retrouver le colonel DE CATHELINEAU. Mais, sur des renseignements d'après lesquels l'ennemi serait entré, la nuit précédente, à Orléans, il en repart au plus vite et dirige son mouvement rétrograde sur Sully, en longeant la Loire. Toute la journée, on entend tirailler; ce sont les coureurs de l'ennemi qui poursuivent les traînards de tous les corps dont les routes sont couvertes. Le bataillon de Tirailleurs, après une marche de quinze lieues, et sans avoir laissé un seul homme en arrière, passe la Loire à Sully au moment où le pont va sauter.

Le 6, sur les indications fournies par l'état-major du 18e corps, le bataillon de Tirailleurs prend la route de Bourges. Le même jour, passant par Cerdon, il va coucher à Argent, où il arrive dans la nuit. Le 7, on passe par Aubigny et on cantonne à la Chapelle d'Argillon. Le commandant BOUSSENARD apprend là, du Sous-Chef d'état-major du 15e corps, que les 15e, 18e et 20e corps doivent se réunir sous Bourges. Le 8, on va aux Aix-d'Angillon, où on cantonne, et le 9, on campe à Saint-Doulchard, à 1 kilomètre en avant de Bourges, près de la route de Vierzon.

Le 15e corps, qui a battu en retraite par Salbris, encombre les abords de Bourges.

IX. L'armée défaite à Orléans, se trouvait coupée en deux par la Loire. Le 10, un décret du Gouvernement place sous un même commandement (général BOURBAKI) les 15e, 18e et 20e corps, qui prennent le nom de 1re armée; en même temps, les troupes restées sur la rive droite de la Loire (16e, 17e et 21e corps) prennent la dénomination de 2e armée de la Loire, dont le commandement est donné au général CHANZY.

La 1re armée de la Loire, dispersée autant par le froid et les privations que par le feu, se rassemble en avant de Bourges, le 10 décembre. Le 1er bataillon de Tirailleurs occupe le plateau de la Grange-Mitton, où, dans la soirée, il est rejoint par les 2e et 3e, ainsi que par le détachement du 3e Tirailleurs, qui doit faire partie de ce dernier bataillon.

Les troupes ont beaucoup à souffrir du froid; elles sont campées sur la neige, par une température de 20 degrés au-dessous de zéro. Pourtant, aucune distribution de bois n'est faite et des ordres sévères défendent de toucher à la propriété. Dans la nuit du 10 au 11, on a à déplorer de nombreux cas de congélation, dont plusieurs sont mortels.

Dans le but d'arrêter la marche de l'ennemi sur la gauche de la Loire, le 15e corps fait une pointe dans la direction de Vierzon. Le 11, au soir, le 1er bataillon de Tirailleurs est détaché à Saint-Florent pour garder, avec un bataillon d'Infanterie de marine de la 1re brigade, le passage du Cher. Le lendemain, il va cantonner à Mehun en descendant la rivière, tandis que le reste du corps d'armée s'y rend par la grande route. Le 13, on campe à Vignoux-sur-Barangeau et on fait occuper Vierzon évacué. On séjourne à Vignoux-sur-Barangeau les 14 et 15.

Sans perdre de vue l'ennemi qu'on est chargé de surveiller, on cantonne un peu en arrière de Mehun, dans les fermes de Saint-Aubin et on accorde quelques jours de repos aux troupes qui en ont le plus grand besoin. Le 19, on reprend ses positions en avant de Bourges. Le même jour, en vue d'un mouvement sur Paris, le 1er bataillon de Tirailleurs est de nouveau détaché pour appuyer les Éclaireurs du colonel DE CATHELINEAU. Il va attendre à Bourges des ordres de départ.

Par décret de la Délégation du Gouvernement de la Défense nationale, M. le lieutenant GUILLET est nommé capitaine, à la date du 15 décembre ; MM. les sous-lieutenants LOBRANI, DE SÉMELÉ, ESSELIN, ALI BEN HAOUSSIN, MOHAMED BEN SAAFI, sont nommés lieutenants ; l'adjudant sous-officier MONTFORT, le sergent-major HOCHARD et le sergent-major NOTRELET, du 3e Tirailleurs, sont nommés sous-lieutenants.

Un autre décret du 18 décembre nomme M. le lieutenant BRANDI, capitaine ; M. le sous-lieutenant WÉBER, lieutenant et l'adjudant sous-officier DE VENDÔMOIS, sous-lieutenant.

X. Le projet de secourir directement la capitale est bientôt reconnu impraticable, et on se décide à faire une diversion dans l'Est, en cherchant à débloquer Belfort, pour aller ensuite, en Alsace, inquiéter l'armée allemande et couper ses communications. Le 15e corps se fortifiera en avant de Vierzon et, tout en couvrant Bourges, masquera l'envoi, dans l'Est, des 18e et 20e corps qui coopéreront au débloquement de Belfort avec le 24e, déjà dans cette région. Le général BOURBAKI aura la direction des opérations.

Les 2 bataillons de Tirailleurs, campés à la Grange-Mitton et le 1er, détaché à Bourges, exécutent le mouvement prescrit. Le 24, ils cantonnent à Mehun et le 25, à Vierzon.

XI. Le 15e corps d'armée occupe Vierzon jusqu'au 30 décembre. A cette date on élargit le cantonnement.

Les Tirailleurs sont disséminés dans les fermes des Grandes et des Petites-Loges et dans les villages de Gy-le-Grand, de Saint-Georges et de Saint-Hilaire.

Durant leur séjour autour de Vierzon, le commandant LEMOING, du 1er Zouaves de marche, est nommé, à la date du 30 décembre, lieutenant-colonel, en remplacement de de M. CAPDEPONT, entré à l'ambulance, et le général BERTRAND est remplacé dans son commandement par le général QUESTEL.

Par décret du Gouvernement de la Défense nationale, en date du 28 décembre, M. le lieutenant LESBROS, est nommé capitaine; M. le sous-lieutenant OMAR BEN MOHAMED CHAOUCH est nommé lieutenant et les sergents MICHEL, BEKIR BEN MOHAMED, RABAH BEN KADDOUR, ABDELKADER BEN AÏÇA, BRAHAM BEL GRAD TURQUI, sont nommés sous-lieutenants.

XII. A l'approche des 18e et 20e corps, le genéral WERDER a évacué, le 31 décembre, Dijon. Mais les lenteurs à organiser le transport des troupes en chemin de fer, ont fait perdre un temps précieux durant lequel le général WERDER a reçu du renfort. On appelle alors dans l'Est, le 15e corps pour grossir l'armée du général BOURBAKI. Ce corps, parti à destination de Besançon, est dirigé sur Clerval. Là encore on perd du temps faute de dispositions prises pour opérer le débarquement des animaux et du matériel.

XIII. Le général BOURBAKI, après avoir concentré ses troupes à Dôle, Dampierre, Clerval, marche à la délivrance de Belfort, laissant GARIBALDI pour couvrir sa gauche de Dijon à Gray. Les 18e et 20e corps s'avancent par la rive droite de l'Ognon et le 24e par la rive gauche. Le 15e corps, moins la brigade QUESTEL, suit la vallée du Doubs. Cette brigade, partie le 1er de Vierzon, a dû faire un grand détour et passer par Dijon, la voie du chemin de

fer ayant été coupée par l'ennemi. Arrivée le 4, à Dijon, elle y séjourne le 5 ; le 6, elle couche à Mirebeau ; le 7, à Gray ; le 8, à Bucey-les-Gy ; le 9, à Rioz et le 10, à Montbezon. Le 11, elle arrive à Fallon. La journée a été glaciale, le verglas a rendu la marche lente et difficile. A partir de ce jour la direction des corps d'armée est ainsi réglée : le 15ᵉ corps aura pour objectif, Montbéliard ; les 20ᵉ, 24ᵉ et 18ᵉ, Héricourt.

On quitte, le 12, Fallon, au point du jour, et, après 3 heures de marche dans une neige épaisse, on arrive à Ornans. Le pays est sillonné d'interminables colonnes suivant toutes la direction du Nord-Est.

Dans la soirée, l'ennemi étant signalé à Montenois, la 2ᵉ brigade de la 1ʳᵉ division du 15ᵉ corps occupe le village de Brétigny, éloigné d'une lieue seulement de ce dernier. On passe la nuit sous les armes.

XIV. Le 4ᵉ bataillon de marche de Chasseurs à pied, surprend pendant la nuit du 12 au 13 janvier, Montenois et rejette l'ennemi à 2 kilomètres en avant, sur Sainte-Marie. Au point du jour, la brigade tout entière se dispose à attaquer cette dernière position. Quelques coups de canons sont tirés. On ne répond pas. Après avoir acquis la certitude qu'il n'a pas devant lui d'artillerie, le général commandant la brigade marche sur le village et le fait enlever à la baïonnette par le 1ᵉʳ et le 2ᵉ bataillon de Tirailleurs, tandis que le 3ᵉ bataillon du même régiment et le 4ᵉ de marche de Chasseurs à pied, débusquent l'ennemi d'un petit bois qui couvre Sainte-Marie, à l'Ouest. Devant l'impétuosité des Tirailleurs, l'ennemi tient à peine et se retire dans un grand désordre, vers Montbéliard, ayant perdu une centaine d'hommes ; ce succès coûtait aux Tirailleurs, 9 tués ou blessés. On avait eu à combattre un millier d'hommes du 47ᵉ d'Infanterie prussienne.

Le même jour, le 24e corps, en se portant sur Héricourt, rencontre les avant-postes de l'ennemi et les rejette sur Montbéliard.

XV. Le 14, la brigade QUESTEL va s'établir à Presentevillers. Les troupes battues à Sainte-Marie, qui ont passé la nuit dans ce village, l'évacuent à son approche.

Les 1er et 2e bataillons de Tirailleurs sont chargés de garder des hauteurs boisées, couvertes de neige, qui séparent Presentevillers d'Allondans, occupé par l'ennemi. Dans la soirée, ces 2 bataillons appuient vers 4 heures de l'après-midi, un mouvement du régiment de marche de Zouaves sur Allondans. Ce village est occupé sans coup férir, mais une heure plus tard, l'ennemi revient en force et en déloge à son tour les Zouaves, en leur faisant éprouver des pertes sensibles. Pendant la nuit, Allondans est évacué; le reste de l'armée se prépare à un engagement général qui ne saurait tarder.

L'armée allemande, couverte par le torrent de la Lisaine, occupe une série de très-fortes positions où elle s'est retranchée d'une manière formidable.

Le lieutenant-colonel LEMOING prend le commandement de la brigade, dont le titulaire est obligé de se retirer, pour des raisons de santé, et le commandement du régiment de Tirailleurs passe au commandant BOUSSENARD. Le général BOURBAKI attaque, le 15, l'armée allemande sur toute la ligne.

La 1re division, après une forte canonnade, enlève le plateau, puis le village de Sainte-Suzanne. Le 2e bataillon de Tirailleurs, se laissant entraîner à la poursuite de l'ennemi, entre avec le commandant BOUSSENARD dans Montbéliard. Le reste du corps d'armée s'empare de Dun, Bart, Corcelles.

A la fin de la journée, la plus grande partie des posi-

tions ennemies, sur la rive droite de la Lisaine, sont reprises. La lutte ne s'est terminée qu'avec la nuit; on bivouaque sur la neige, dans les bois, à 500 mètres à peine de l'ennemi. Cette journée a coûté aux Tirailleurs 35 hommes, dont 2 officiers (du 2[e] et du 3[e] régiments).

XVI. La bataille recommence le 16, avec un nouvel acharnement. A droite : combat très-vif, mais sans résultat d'artillerie pour réduire le château de Montbéliard; vaincs tentatives pour passer la Lisaine à Héricourt, Bussurel et Bethencourt. Les Tirailleurs, chargés d'enlever ce dernier village, délogent l'ennemi d'un bois qui avoisine la Lisaine de ce côté, mais leur bravoure vient se briser contre les murailles crénelées où on a négligé de pratiquer des brèches. A gauche : un succès est d'abord obtenu, mais la nuit venue, on se replie sur les positions de la veille, où toute l'armée bivouaque sur la neige, par 16 degrés de froid, sans feu ni vivres.

Le régiment, dans cette journée, a eu une cinquantaine d'hommes mis hors de combat, dont un officier (M. OMAR BEN MOHAMED CHAOUCH, blessé).

Le 17, la lutte continue. De nouvelles tentatives, appuyées d'une fausse attaque d'artillerie sur Montbéliard, sont faites pour franchir la Lisaine, mais toujours avec le même insuccès. On s'attend à une attaque de nuit; on bivouaque dans d'aussi mauvaises conditions que les jours précédents.

XVII. Impuissant à percer la muraille de fer que l'ennemi lui oppose, le Général en chef a ordonné la retraite dès le 17 au soir. Le 18, au matin, des coups de canon sont échangés. Toute la journée on tiraille aux avant-postes. Le 19, au matin, le 15[e] corps commence sa marche rétrograde, la 2[e] brigade, dont font partie les Tirailleurs,

marche la dernière. L'ennemi occupe les positions abandonnées et poursuit de ses obus, sans grands résultats, les troupes en retraite. Le mouvement se fait par Lougres, Longeville, l'Ile-sur-Doubs.

XVIII. Le général DE MANTEUFFEL, qui n'a pu arriver, en temps utile, pour participer aux combats qui viennent d'avoir lieu, s'avance à marches forcées, cherchant à barrer la route à l'armée française. Le général BOURBAKI rassemble son armée sous Besançon et se dispose à le recevoir, détachant le 24e corps pour arrêter les troupes du général WERDER qui le poursuivent. Mais GARIBALDI, chargé de couvrir la gauche de l'armée française, trompé par une fausse attaque de l'armée des Vosges sur Dijon, laisse celle-ci s'emparer de Gray et de Pontarlier, et le général DE MANTEUFFEL, couvert à son tour, tourne Besançon par Dôle et menace sérieusement la retraite. Pendant que la 2e division du 15e corps se rend à pied à Besançon, les 1re et 3e partent par les voies rapides et vont occuper Quingey, Montferrand et Torpes pour défendre le chemin de fer de Lyon et garder le passage du Doubs. Les Tirailleurs sont chargés de garder ce dernier point.

Après avoir dépassé Dôle, le général DE MANTEUFFEL traverse la forêt de Chaux et dirige le gros de ses troupes sur Mouchard, détachant quelques milliers d'hommes pour couper la ligne du chemin de fer.

Le 23, on reste en position. La gare de Byans, défendue par un détachement du 1er régiment de marche de Zouaves, est enlevée ainsi que le village et un train d'évacuation de blessés et de malades est criblé de projectiles. Le chemin de fer est également coupé à Quingey. Dans la soirée les Tirailleurs repoussent avec des pertes peu sensibles (3 hommes blessés) une tentative de l'ennemi pour s'emparer du pont de Torpes, sur le Doubs.

XIX. Cerné presque de toutes parts, le régiment de Tirailleurs se replie de nuit sur Besançon, par la grand'route de Dôle, la seule qui lui reste. Au départ, il essuie le feu des sentinelles allemandes. On traverse Besançon où on se rallie au reste de la brigade et on va cantonner à Pugey ; on continue la retraite, en suivant la route de Châtillon et on gagne dans la matinée Épeugney où se trouve le reste du 15e corps. On perd un temps précieux à Épeugney. A chaque instant on signale des mouvements de l'ennemi qui compromettent gravement la retraite. Le 26, une seule route reste à la plus grande partie de l'armée, celle de Pontarlier par Ornans. A dater du 27, la retraite devient une véritable déroute. Le froid augmente, les routes deviennent de plus en plus impraticables. Les distributions de vivres, déjà très-rares, deviennent plus rares encore. Le commandement, dès lors, n'existe plus. L'armée, abandonnée de l'espoir de vaincre, fuit par bandes en désordre devant les coureurs de l'ennemi.

XX. Le 27, on bivouaque à Balandoz, et le 28, à Sombacourt. La 1re division du 15e corps est surprise à Sombacourt par l'avant-garde de l'armée allemande et rejetée sans combat sur Pontarlier.

Toute l'artillerie de la division et 4,000 hommes, dont 2 généraux, restent aux mains de l'ennemi. En se retirant sur Pontarlier, on apprend qu'un armistice a été signé le 28.

XXI. Ignorant l'exception qui la frappe, et attendant qu'on se soit mis d'accord sur la délimitation des positions que doivent garder les belligérants, l'armée, épuisée de fatigues, songe à prendre un peu de repos ; mais il faut son anéantissement complet à l'ennemi qui, depuis huit jours, la harcèle.

On se rapproche de la Suisse, sous la protection du fort de Joux, dans l'espoir de pouvoir se glisser le long de la frontière et d'atteindre ainsi la route de la Faucille. Le 15e corps gagne péniblement, le 30, les villages d'Oy et de Pallet. Mais, le lendemain, l'ennemi achève son mouvement tournant et lui coupe la retraite, en occupant le village de Vaux. Quelques troupes ont été assez heureuses pour passer.

XXII. Pour sauver à la France le matériel, le général Clinchant signe avec le général commandant l'armée fédérale une convention d'après laquelle la Suisse ouvre son territoire à l'armée de l'Est.

L'armée française entre en Suisse par les Verrières, Jougue et les Fougs, le 1er février 1871.

CHAPITRE VIII

I. Nominations faites, en Algérie, pendant la durée de la guerre. Création d'un 2e régiment de marche de Tirailleurs. Formation d'un bataillon destiné à en faire partie. — II. Ce bataillon est désigné pour aller expéditionner dans la province de Constantine. — III. Situation de l'Algérie au commencement de 1871. — IV. Organisation d'une colonne expéditionnaire à El-Ma-Labiod. — V. Marche sur Miliah. — VI. Marche sur Bordj-bou-Arréridj. — VII. Colonne de la Kabylie orientale. — VIII. Expédition chez les Ouled-Khelil. — IX. La colonne va s'établir sur le Djebel-Morissan. — X. Retour et séjour autour de Bordj-Medjana. — XI. Opérations autour de Sétif. — XII. Ravitaillement de Bordj-bou-Arréridj. — XIII. Expédition contre les tribus du Nord-Est de Sétif. — XIV. Expédition contre les Amoucha. — XV. La colonne est rappelée sur Sétif. — XVI. La colonne coopère à un mouvement de la colonne Bonvalet contre les rebelles réunis à Guellaal. — XVII. Nouvelle expédition contre les Amoucha. — XVIII. La colonne va s'établir à Dra-el-Kaïd. — XIX. Opération chez les Beni-Meraï et les Bou-Aziz. — XX. Marche contre Si-Aziz, combat de Talafassen. — XXI. Sortie contre les Djermouna. — XXII. Attaque de nuit à Dra-el-Arba. — XXIII. La colonne se met à la poursuite de Bou-Mezrag, qui subit plusieurs échecs. — XXIV. Châtiment infligé aux Ouled-Khélouf. — XXV. La colonne arrive à Batna. — XXVI. Razzia de la Smala de Bou-Mezrag et de Saïd-ben-bou-Daoud. — XXVII. Le bataillon du 1er Tirailleurs est rappelé à la portion centrale. — XXVIII. Opérations de la 2e compagnie du 4e bataillon. — XXIX. Opération de la 3e compagnie du 4e bataillon.

I. Les nominations suivantes avaient été faites en Algérie, pendant la durée de la guerre contre l'Allemagne :

Par décret du 18 septembre, M. le capitaine-trésorier Barthélemy est nommé major au 32e régiment de Ligne.

Par décret du 4 octobre, M. le chef de bataillon TRUMELET est nommé lieutenant-colonel au régiment étranger.

Par décret du 8 octobre, M. le lieutenant SCHNEIDER est nommé capitaine-trésorier.

Le 17 du même mois, M le major BÉHAGUE est nommé lieutenant-colonel du 16e régiment de Ligne.

A la même date, une décision ministérielle maintient au régiment M. le major BARTHÉLEMY, promu au 32e régiment de Ligne.

A la date du 20 octobre, les nominations suivantes sont faites au corps ; sont nommés :

Au grade de capitaine : MM. MURATI et BOSCARY, lieutenants au corps.

Au grade de lieutenant : MM. PEUCHANT, BAUDART, DAROUX, DÔ, sous-lieutenants au corps.

Au grade de lieutenant indigène : MM. AMEUR BEN MUSTAPHA BEN GRAD TURKY et MOHAMED BEN BRAHIM, sous-lieutenants indigènes au corps.

Au grade de sous-lieutenant : MM. LEGUILLOU, DEBAY, MUNIER, CARLES, GIRAUD, GRANAL, sergents-majors au corps.

Au grade de sous-lieutenant indigène : MM. TAÏEB BEL HADJ, KADDOUR BEN TAHAR, KOUIDER BEN AMAR, sergents au corps.

Le même décret plaçait au corps, M. le sous-lieutenant VIAUD.

Le 27 novembre, le sergent-major RICHOMME est nommé sous-lieutenant.

A la date du 3 janvier 1871, sont nommés :

Au grade de capitaine adjudant-major : M. PEUCHANT, lieutenant au corps.

Au grade de capitaine : MM. HENQUIN, PIERRON, DHOMBRES, lieutenants au corps.

Au grade de lieutenant : MM. BERTHÉLEMY, MORATI, RONCAJOLA, FIERECK, CORTIE, VIAUD, MUNIER, sous-lieutenants au corps.

Au grade de lieutenant indigène : MM. HAUCIN BEN FERATH, KHÉLIFA BEN MOHAMED, sous-lieutenants au corps.

Au grade de sous-lieutenant : MM. GUFFROY, adjudant sous-officier ; DUPUY, sergent ; BOURRET et HERMAN, sergents-majors au corps.

Au grade de sous-lieutenant indigène : MM. MOHAMED BEN MISSOUN, ABDELKADER BEN MEZIAN, KADDOUR BEN DJILLALI, sergents au corps.

Une décision ministérielle du 20 janvier, place M. le major BARTHÉLEMY, comme chef de bataillon au régiment.

Par décret du 26 janvier 1871, M. le capitaine SÉRIZIAT, du 27e régiment de Ligne, est nommé major au régiment.

Après la conclusion de l'armistice, bien que la guerre se trouvât terminée de fait, les levées et les armements n'en continuèrent pas moins, durant quelques jours encore, avec une extrême activité.

Comme conséquence de cette mesure, le 30 janvier, par dépêche télégraphique, le gouvernement de la Défense nationale prescrivit la formation d'un 2e régiment de marche de Tirailleurs algériens. Il devait être organisé à Perpignan et comprendre 3 bataillons envoyés tout constitués par les 3 régiments de Tirailleurs.

Le bataillon que devait fournir le 1er régiment fut composé d'éléments pris dans le 1er bataillon et les 4 compagnies de dépôt qui n'avaient point pris part à la campagne de France. M. le commandant BARTHÉLEMY fut désigné pour en prendre le commandement ; ce fut le 4e bataillon.

En 24 heures ce contingent était constitué à l'effectif de 1,010 hommes. Il comprenait les officiers dont les noms suivent :

ÉTAT-MAJOR.

MM. BARTHÉLEMY, chef de bataillon,
PEUCHANT, capitaine adjudant-major,
BOURRET, sous-lieutenant officier-payeur,
MURATI, capitaine faisant fonctions de major.

CAPITAINES.

MM. DE LA MOUSSAYE,
MURATI,
LÉVY,
DHOMBRES,
MASSONI,
DUCHÊNE (rejoignit à sa rentrée de captivité).

LIEUTENANTS.

MM. CORTIE,
MORATI,
FIERECK,
DÔ,
RONCAJOLA,
DAROUX.

LIEUTENANTS INDIGÈNES.

MM. MOHAMED BEN ALI,
AMEUR BEN MUSTAPHA BEN GRAD TURKY.

SOUS-LIEUTENANTS.

MM. BRUNET,
DUPUY,
GRANAL,
BOURRET,
LEGUILLOU,
GUFFROY.

SOUS-LIEUTENANTS INDIGÈNES.

MM. MOHAMED BEN MISSOUN,
KADDOUR BEN TAHAR,
KOUIDER BEN AMAR,
ABDELKADER BEN MÉZIAN,
MOHAMED BOUKRÈS.

Ces officiers ne furent point remplacés dans le cadre du régiment; on leur substitua temporairement des officiers de divers corps qui, ayant pris l'engagement, à la suite des capitulations de Sedan et de Metz, de ne point porter les armes contre l'Allemagne, avaient été envoyés en Algérie pour y occuper, jusqu'à la fin des hostilités, des emplois de leurs grades.

II. Le 31 janvier, au moment de quitter Blidah, pour aller s'embarquer à Alger, le bataillon de M. BARTHÉLEMY apprenait que sa destination était changée ; c'est sur la province de Constantine, où des troubles graves venaient d'éclater, qu'il allait être dirigé.

III. Disons, en passant, un mot de la situation de l'Algérie à l'époque qui nous occupe :

« Les nouvelles de nos désastres et de nos dissensions intérieures s'étaient rapidement répandues chez les tribus indigènes et leur avaient fait croire que l'heure de secouer

le joug des chrétiens était enfin venue pour les vrais croyants. Les scènes déplorables dont la ville d'Alger fut le théâtre, la naturalisation des Juifs, abhorrés des Arabes, et les attaques de la presse démocratique contre tout ce qui jusque là avait été respecté en France, étaient bien faites pour les confirmer dans cette pensée ; ajoutez à cela, l'absence des troupes en Algérie, c'était plus qu'il n'en fallait pour provoquer une formidable insurrection. Aussi, dès les premiers jours du mois de janvier 1871, avait-on à constater en Algérie, un principe d'agitation qui allait marcher à grands pas et dégénérer rapidement en un soulèvement général. »

« C'est de la province de Constantine que partit l'étincelle qui allait embraser ce vaste incendie. Les hostilités commencèrent par l'assassinat d'un brigadier de Spahis, le 27 janvier, et une attaque à main armée, contre des colons européens, à quelques kilomètres de Soukaras. Le prétexte était le départ des Spahis pour la guerre. Les tribus marchèrent à ce signal sur la ville promenant avec eux le pillage et l'incendie. »

IV. Le bataillon du commandant BARTHÉLEMY, à la nouvelle de ces événements, était dirigé en toute hâte sur la province de Constantine. Il s'embarquait, le 31 janvier, à Alger à la destination de Bône. Débarqué le 2 février, il en partait le 5 pour Soukaras, après avoir détaché la 1re section de la 1re compagnie (capitaine DE LA MOUSSAYE) à Guelma, la 2e (lieutenant CORTIE) à La Calle et les 2e et 3e compagnies (lieutenant MORATI et capitaine LÉVY) à Bône.

A son arrivée à Penthièvre, la révolte ayant déjà été comprimée, il fut envoyé à Guelma, où il rallia la 1re section de la 1re compagnie.

Vaincue à Soukaras, l'insurrection éclatait, quelques

jours plus tard, dans les massifs de la Kabylie, situés entre Collo et Milah, où la petite ville d'El-Miliah était bloquée. Le bataillon du commandant BARTHÉLEMY fut alors dirigé sur El-Ma-Labiod, où s'organisait une colonne qui devait être commandée par le général POUGET.

V. Le 24 février, cette colonne comprenant 7 bataillons, 6 escadrons et 6 pièces de 4 de montagne, s'avança sur Miliah, sans rencontrer de résistance sérieuse. Quelques coups de canon suffirent pour amener les insurgés à composition.

Le bataillon n'éprouva d'autre perte, dans cette marche, que celle d'un Tirailleur de la 4e compagnie, tué, le 24, à l'attaque d'un village des M'Barek, près de Kef-el-Rahab.

Le 27, Miliah était débloqué. La ville avait été pillée et brûlée, mais le bordj, défendu par une centaine de mobiles de la Côte-d'Or, avait tenu bon.

Pendant que s'accomplissaient ces événements, l'insurrection gagnait tout le pays de la Medjana où le bach-agha, MOKRANI, soulevait ouvertement l'étendard de la révolte. La suprématie accordée aux Juifs sur les Musulmans et la chûte du régime militaire, telles étaient les principales raisons qui lui dictaient sa ligne de conduite, ainsi qu'il le faisait connaître au chef du bureau arabe de Bordj-bou-Arréridj.

Une semblable influence devait réunir promptement autour d'elle de nouveaux adhérents ; aussi le mouvement insurrectionnel comptait-il bientôt la plus grande partie de la province de Constantine et la moitié de celle d'Alger : Bordj-bou-Arréridj, Sétif, Bougie, Dellys, Tizi-Ouzou, Fort-National furent étroitement bloqués et plusieurs villages pillés.

VI. D'El-Miliah, la colonne fut, le 9 mars, dirigée sur

Bordj-bou-Arréridj, violemment attaqué par toutes les forces de la Medjana. Le colonel DE DANCOURT, du 3e Spahis, qui avait remplacé dans son commandement le général POUGET, était, le 16 mars, à Sétif, où il était remplacé à son tour par le colonel BONVALET.

Pendant son séjour sous Bordj-bou-Arréridj, le bataillon du commandant BARTHÉLEMY apprend qu'une circulaire ministérielle, du 13 mars, prescrit de considérer comme non avenus les ordres relatifs à la formation du 2e régiment de marche de Tirailleurs. Par suite de cette mesure, ce bataillon fait retour au 1er régiment, dont il devient le 4e bataillon.

VII. Le 29 mars, le général SAUSSIER venait de prendre le commandement de la colonne, qui recevait en même temps du renfort. Le même jour, celle-ci était définitivement constituée et prenait le nom de colonne de la Kabylie orientale. Elle comprenait 9 bataillons divisés en 2 brigades, commandées : la 1re par le lieutenant-colonel BARBIER, du 78e de Ligne ; la 2e par le colonel BARRUÉ, du 3e Tirailleurs, 6 escadrons et 1 batterie de 4 de montagne ; le bataillon du 1er Tirailleurs faisait partie de la 1re brigade.

Le général SAUSSIER fit opérer le 5, à sa cavalerie, une reconnaissance offensive dans la direction des montagnes d'El-Madhi. Un groupe de dissidents, appartenant à la tribu des Ouled-Kheloufs, fit mine de vouloir accepter le combat, mais quelques obus suffirent pour les disperser.

Chargée dans sa retraite par le goum des Ouled-Mokran, sa situation fut un instant très-critique et, pour la dégager, le général SAUSSIER dut accourir avec 4 bataillons.

La colonne se porta le lendemain sur Bordj-Medjana, qu'on disait fortifié. Les crêtes qui dominent le col de Sidi-Embareck furent enlevées après un violent combat,

et, le soir même, le général couchait dans le bordj du bach-agha.

Durant son séjour autour du Bordj-Medjana, le général SAUSSIER fit de continuelles sorties pour châtier les tribus voisines et reconnaître les positions de l'ennemi.

VIII. Le 10 avril il marche, avec 3 bataillons, 1 escadron et 4 pièces de montagne, contre les Ouled-Khellil, très-compromis dans les événements de l'insurrection. Ceux-ci, à son approche, s'étaient retirés à l'extrémité nord du Djebel-Morissan, dans une position qui semblait leur promettre un refuge assuré. Après avoir livré aux flammes leurs villages, le général SAUSSIER poursuivit l'offensive. La position fut enlevée avec un élan irrésistible par le bataillon du 1er Tirailleurs, placé en tête de colonne. L'ennemi en déroute, le général ordonna la retraite. Elle devait être couverte par la 4e compagnie du bataillon (lieutenant Dô) et la 5e (capitaine MASSONI). Vivement attaquées, ces 2 compagnies surent, en prononçant des retours offensifs, modérer l'ardeur de la poursuite et tenir l'ennemi à distance.

Le bataillon du 1er Tirailleurs n'eut, dans cette journée, que 2 blessés (1 sergent et 1 Tirailleur).

Une vingtaine de prisonniers et une quantité d'armes étaient tombés aux mains de la colonne.

IX. Le général SAUSSIER n'était pas assez fort pour pénétrer en Kabylie, où était le foyer de l'insurrection. Pendant que s'organisaient d'autres colonnes, qui devaient coopérer, plus tard, à cette entreprise, il sentit la nécessité d'occuper une plus forte position et ce fut le Djebel-Morissan qu'il choisit.

Le général SAUSSIER leva son camp, le 15 au matin, après avoir fait sauter le bordj du bach-agha.

Il enleva les crêtes du Djebel-Morissan et y établit son camp, se plaçant ainsi en face de la direction d'El-Kalah, que les Arabes considèrent comme imprenable.

La colonne, dans cette journée, n'avait eu que 5 blessés, dont 1 sergent du 1er Tirailleurs.

X. Sur ces entrefaites, les tribus des environs de Sétif se soulevaient et le caravansérail d'Aïn-Tagrout, établissant les communications entre cette ville et Bordj-bou-Arréridj, était abandonné. Ces graves événements déterminèrent le général SAUSSIER à venir, le lendemain, protéger cette zone.

XI. Le 20 avril, campé à Ras-el-Oued, il fit une sortie contre un parti de cavalerie et de fantassins qui semblait garder la plaine et épier ses moindres mouvements.

Il avait avec lui sa cavalerie, appuyée de 2 compagnies du 1er Zouaves et 2 du 1er Tirailleurs (1re compagnie, capitaine DE LA MOUSSAYE ; 4e compagnie, lieutenant Dô). Les dissidents acceptèrent le combat, mais furent défaits et se dispersèrent, laissant sur le terrain un certain nombre de cadavres et un grand nombre d'armes.

Le 22, la colonne faisait une pointe dans la direction de Takitoun. Dans ce mouvement, elle rencontrait et razzait, à Aïn-Obessa, les Ouled-Nabet. Le 25, elle porta son camp à Chabet-Cherfat, et le 28, à Aïn-Messaoud. Le 29, elle quittait son bivouac et, par une marche rapide, tombait à El-Naïoum, sur les Kabyles de Guergour, auxquels elle tuait environ 40 hommes ; après quoi, elle livrait aux flammes les villages des Beni-Ansin, Ouled-Sba, Kefensir, Fréah, Aïn-el-Beïda, Khemoussa, Ouled-Khebbed.

XII. Une fois l'espace refait autour de Sétif, le général

SAUSSIER dut, momentanément, suspendre ses opérations pour ravitailler Bordj-bou-Arréridj.

Parti, le 4 mai de Sétif, avec un lourd convoi, il était de retour le 8, au camp d'Aïn-Meçaoud, après avoir rempli sa mission sans être inquiété.

XIII. A la date du 10, il se reporta contre les tribus de Guergour, qu'il avait déjà châtiées le 29 avril. S'avançant par la route de Bougie, dans la direction de Ben-Zidan, il les rencontrait de nouveau, au nombre de 5,000 fantassins et 300 cavaliers. Elles avaient pris position sur le Djebel-Baouch. 4 bataillons, dont celui du 1er Tirailleurs, enlevèrent les crêtes de cette montagne, puis celles du Djebel-Ammi, tandis que le reste de l'infanterie, précédé de la cavalerie, suivait la grand'route d'Aïn-Rouah pour déborder l'ennemi.

Un drapeau des Ouled-Yahia et bon nombre de prisonniers tombèrent aux mains de la colonne. Parmi ceux-ci était un des lieutenants de MOKRANI, qui fut immédiatement passé par les armes. La colonne alla, ce jour-là, coucher à Bordj-bou-Zidan. 2 hommes du 1er Tirailleurs avaient été blessés dans cette journée.

Descendant, le 11 mai, vers le Sud-Est, le général SAUSSIER allait camper à Aïn-Chilken. Il en repartit le 12, et le 13, la colonne allait s'établir au centre de la tribu des Amoucha, qui refusait de livrer des otages.

XIV. Le lendemain soir, de nombreux contingents de cette tribu descendaient dans des ravins avoisinant la face nord du camp pour l'attaquer. 3 bataillons du 78e de Ligne et du 3e Tirailleurs furent chargés de les rejeter au-delà de l'Oued-Berd.

Les pertes de l'ennemi furent considérables; mais ce

succès avait été chèrement acheté : la colonne avait 8 tués et 32 blessés.

Pendant ce temps, la face ouest du camp, gardée par une section du 2e Tirailleurs, était violemment attaquée. Une section de la 5e compagnie (capitaine MASSONI) et la 6e compagnie (lieutenant DAROUX) du bataillon du 1er Tirailleurs, repoussèrent l'ennemi en lui tuant une trentaine d'hommes. Mais la poursuite faillit leur devenir fatale : avec la nuit qui arrivait, les insurgés revinrent à la charge, et les Tirailleurs durent se servir de leurs baïonnettes pour se dégager. Par un rare bonheur, ils regagnèrent le camp, ayant seulement 2 blessés.

Le 16, la colonne rétrograda pour se ravitailler et prendre quelques jours de repos ; elle établit son camp au sud-est de Takitoun, chez les Aouamar. 800 Kabyles la suivirent pour l'attaquer. Tout se borna à un combat de tirailleurs, où furent seulement engagés la cavalerie et les 4e et 5e compagnies du bataillon du 1er Tirailleurs. Ces 2 compagnies eurent 3 blessés, dont 1 officier (M. KOUIDER BEN AMAR), atteint d'un coup de feu au poignet.

La colonne, jusqu'au 20 mai, resta chez les Aouamar. Les opérations se bornèrent, pendant ce temps, à une razzia faite, le 17, chez les Ouled-Adria.

Le général SAUSSIER reprit alors l'offensive contre les Amoucha, brûlant et dévastant tout sur son passage. Le 20, il les rencontra à Teniet-el-Rachem et leur tua 14 hommes. Le 22 mai, il se porta à Aïn-Sultan et atteignit, sans trouver de résistance, l'Oued-Delfa.

Le 24, une sortie fut exécutée par 6 bataillons, sans sacs, 2 escadrons et 4 pièces d'artillerie, contre les Kabyles qui occupaient, au nombre d'environ 3,000, les hauteurs au nord de Takitoun. L'infanterie, en colonnes, enleva leurs positions et les rejeta sur la rive gauche de l'Oued-Berd, où la cavalerie acheva de les disperser.

XV. Fatigués de tant d'échecs, les Amoucha allaient faire leur soumission au général SAUSSIER, lorsqu'un ordre de la subdivision l'obligea de rétrograder sur Sétif. Il quitta, le 28, Aïn-Sultan et vint camper à El-Ouricia. Cette retraite était imposée par d'autres événements, mais elle lui faisait perdre le bénéfice de ses succès. Les Amoucha virent là une marque d'impuissance et recommencèrent la lutte avec une ardeur nouvelle.

XVI. A peine à El-Ouricia, on apprenait du colonel BONVALET, campé avec une petite colonne à l'ouest de Sétif, que les rebelles s'étaient réunis en grand nombre à Guellaal. Le colonel BONVALET réclamait du secours, car il manquait de troupes, et était dans l'impossibilité d'agir seul.

Le général SAUSSIER partit le 30 mai, fit une pointe sur Guellaal, d'où les rebelles s'enfuirent, et, revenu le 31 à El-Ouricia, il y stationna jusqu'au 7 juin. Pendant ce séjour, les 4e et 5e compagnies du bataillon de 1er Tirailleurs furent disséminées autour de Sétif pour protéger les travaux de la moisson.

XVII. La colonne, le 8 juin, se porta à Aïn-Gaoua et de là alla s'établir à Bouchama, sur le territoire des Amoucha. Dans ce difficile pays, elle eut à repousser des attaques de nuit incessantes. Dans l'une d'elles, du 13 au 14, 2 officiers du 1er Zouaves trouvèrent la mort. Ces attaques furent renouvelées les 17 et 18 au soir ; elles eurent lieu simultanément sur les 4 faces du camp à la fois, à un signal parti du Djebel-Khalaoum. Dans cette dernière, une section de la 5e compagnie (lieutenant RONCAJOLA) occupait, sur la face Nord, un des points les plus vivement attaqués.

XVIII. En présence de la persistance des Amoucha à ne pas vouloir se soumettre, le général SAUSSIER porte son camp, le 19, à Dra-el-Kaïd, pour les couper en deux et séparer les Beni-Slimen des Amoucha.

XIX. Le 19 juin, une colonne légère de 1,400 hommes d'infanterie, 3 escadrons et 4 pièces d'artillerie fait, dans la vallée de l'Oued-Tala, où sont signalés les rebelles, une reconnaissance.

Le 21, elle se dirige sur Chabet-el-Akoum, pour brûler les villages des Beni-Meraï et des Bou-Aziz. Le bataillon du 1er Tirailleurs formait l'avant-garde de la colonne. Arrivé en face du Chabet, le général prescrit au commandant BARTHÉLEMY de faire occuper, sur la droite, des mamelons qui dominent la route de Sétif à Bougie, pour protéger le passage de la colonne, et d'enlever le village des Beni-Meraï et celui des Bou-Aziz.

Les mamelons, situés à droite et à gauche du Chabet, furent occupés par les 1re et 4e compagnies (sous-lieutenant MOHAMED BEN MISSOUN et lieutenant RONCAJOLA). La colonne resta en arrière, pour parer aux attaques des dissidents sur la rive gauche.

Après avoir atteint la route de Sétif à Bougie, la 6e compagnie (lieutenant DAROUX), chargée d'occuper les villages, se déploya le long de celle-ci par escouades.

Pendant que le commandant BARTHÉLEMY faisait brûler les villages des Bou-Aziz, s'apercevant que les hommes qui les avait chassés du leur et qui les gardaient, pour ainsi dire, à vue, étaient en fort petit nombre, les Beni-Meraï s'apprêtaient à fondre sur eux pour reprendre la position. Les 1re et 4e compagnies du bataillon du 1er Tirailleurs prévinrent leur attaque et les mirent en fuite.

Dans cette brillante affaire, bien conçue et vigoureusement exécutée, l'ennemi avait eu des pertes considérables.

Celles des compagnies du 1er Tirailleurs étaient de 1 tué, 6 blessés et 1 disparu.

XX. Le 23 juin, le général marche contre les Beni-Slimen, qu'il atteint et fait charger, dans la plaine de Talafassen. Faisant en même temps occuper, par son infanterie, les hauteurs de la rive gauche de l'Oued-Sidi-Embareck, le général donne l'ordre à 2 bataillons du 78e de Ligne et à celui du 1er Tirailleurs d'enlever et de brûler les villages des Rahmin.

Le bataillon du 1er Tirailleurs avait eu, dans cette journée, 1 blessé seulement.

Les combats livrés les 21 et les 23 juin déterminèrent les Amoucha, plusieurs fractions des Rahmin et une partie des Sahel-Guebli à déposer les armes. Il y avait 3 mois que ces tribus luttaient, leurs pertes avaient dû être considérables.

XXI. Les Djermouna n'ayant pas ratifié leurs promesses de soumission dans les délais voulus, le général SAUSSIER se présenta, le 26, avec 7 bataillons, devant leurs villages, qui sont livrés aux flammes.

Une diversion, ayant pour but d'empêcher l'arrivée d'autres contingents, est, pendant ce temps, effectuée dans le Sahel-Guebli par 2 escadrons, qui rencontrent 3,000 fantassins et cavaliers kabyles. L'ennemi s'enfuit à leur approche, permettant ainsi de brûler 12 villages et d'opérer la retraite sur le camp.

Le 7 juillet, le général SAUSSIER transporte son camp à Talafassen, dont il compte faire le centre de ses opérations.

XXII. A la nouvelle que BOU-MEZRAG, par ses menaces, arrête les soumissions, il se porte vers lui, le jour même,

et va coucher à Dra-el-Arba. Le 8, au moment de poursuivre sa marche contre les dissidents, il est attaqué par eux dans son propre camp. Tandis que sa cavalerie gagne le lit de l'Oued-bou-Sellam et leur coupe les chemins des montagnes de Tala-Mokran, son infanterie, en plusieurs colonnes, les rejette, par une charge à la baïonnette, dans des ravins sans issue où l'artillerie leur fait éprouver de grandes pertes.

Maître de la position de Dra-el-Arba, le général Saussier s'avance sur Seddouck, zaouïa du cheick El-Haddah, recevant partout des soumissions. Le cheick vient au-devant de lui, dans son camp de Merdj-Oumena, et se constitue prisonnier. La possession de ce personnage très-influent assurait la pacification de toute la Kabylie.

Jusqu'au 19, le général Saussier séjourne à Merdj-Oumena où les tribus viennent faire acte de soumission et acquitter l'impôt de guerre.

XXIII. Le 20, il descend à Tamsaout, au confluent de l'Oued-bou-Sellam, où il campe, débordant ainsi complètement Bou-Mezrag et les contingents rassemblés sur la montagne des Beni-Ourtilen. Il rencontre deux fois, le 21, à l'Oued-Moudhjar, et le 26, près de Rolla, les contingents de Bou-Mezrag qui se débandent.

Le 30, par suite d'un mouvement chez les M'Gueddem, le général Saussier menaçait encore la ligne de retraite de Bou-Mezrag, qui se jette dans le Hodna, abandonnant ainsi les dissidents de la Medjana, qui se rendent à discrétion.

XXIV. Le 6 août, de retour dans la Medjana, il atteignait de nouveau, dans une sortie, ces bandes, venues avec celles de Saïd-ben-bou-Daoud, pour inquiéter les tribus rentrées dans le devoir, et les rejetait sur les Ouled-Khelouf.

Le 24, les villages des Ouled-Khelouf étaient livrés aux flammes, sans résistance de la part des habitants.

XXV. De là le général SAUSSIER passait dans le Hodna, suivant toujours les traces de BOU-MEZRAG, et pesant sur le pays. Chemin faisant, il tombait sur les Rhira qui se préparaient à razzer les tribus amies des environs de Sétif, et, après quelques coups de canon, il leur enlevait une smala et les amenait à entrer en pourparlers.

Poursuivant sa route vers l'Est, il débloquait après cela la petite ville de M'Gaous, où il recevait les soumissions des Ouled-Sultan et des Ouled-Fathma.

Le 11 septembre, il en repartait pour faire une démonstration militaire chez cette dernière tribu qui, comptant sur les difficultés de son pays, avait donné asile à des chefs très-compromis de l'insurrection, et qui, d'ailleurs, n'avait pas acquitté les conditions imposées, et leur brûlait deux villages.

Le général SAUSSIER était le 17 septembre à Batna. Le 23, la colonne remontait vers l'Ouest, ayant pour objectif M'Silah, et voyant tous les jours, devant elle, tomber la résistance.

XXVI. Le 7 octobre, informé de la présence de SAÏD BEN BOU DAOUD et des Ouled-Mokran sur l'Oued-Selman, le général SAUSSIER arrivait par une marche rapide en face de leurs contingents réunis, dont les smalas chargées se préparaient à fuir. Tandis qu'une partie de l'infanterie contenait ceux-ci, l'autre, escaladant les hauteurs du Djebel-Deffan, occupait la gada des Beni-Hammad, où la smala tombait en son pouvoir.

Cette dispersion des Ouled-Mokran assurait la tranquillité des tribus fidèles, constamment sous le coup des incursions des rebelles.

Le 17 octobre, le général SAUSSIER était à M'Silah.

XXVII. Sur ces entrefaites, les troupes de la colonne appartenant à la province d'Alger étaient rappelées dans leur province.

Le bataillon du 1er Tirailleurs quittait, le 24 octobre, la colonne, et, passant par Bordj-bou-Arréridj et Aumale, il était le 6 novembre à Blidah, après une expédition de 9 mois.

Pendant cette longue série de marches et de combats, cette petite troupe n'avait cessé d'être le corps d'élite du général SAUSSIER et elle s'était toujours montrée digne de la vieille réputation du 1er Tirailleurs.

XXVIII. Pendant que les 1re, 4e, 5e et 6e compagnies du 4e bataillon du 1er Tirailleurs prenaient part à toutes les opérations de la colonne SAUSSIER, dans la province de Constantine, la 2e, laissée le 5 février à Bône, ne restait pas dans l'inaction. Cette compagnie (lieutenant MORATI) quittait, le 11 du même mois, Bône pour protéger les centres européens de la banlieue de Soukaras.

Des troubles ayant alors éclaté autour de Tebessa, elle fut, de là, dirigée sur Aïn-Beïda, où s'organisait une colonne que devait commander le général POUGET.

Vers le milieu de mars, cette colonne forte de 6 bataillons, 600 chevaux et 6 pièces d'artillerie, quittait Aïn-Beïda pour aller pacifier le cercle de Tebessa.

Jusque dans les premiers jours du mois de mars, la colonne se borna à rayonner autour de cette ville.

Vers cette époque, le général POUGET fut rappelé pour commander la subdivision de Bône, et ses troupes furent scindées en 2 colonnes destinées à opérer : l'une, celle dont faisait partie la compagnie de M. le lieutenant MORATI, autour de Batna, sous les ordres du colonel MARIÉ, du 80e

de Ligne ; l'autre, sous ceux du colonel ADELER, dans le cercle de Biskra.

Le colonel MARIÉ remporta, le 7 mai, sur les rebelles, un petit succès à Hasserou et les força à se disperser. Puis, le colonel ADELER vint se réunir à Batna au colonel MARIÉ, et, le 17 mai, ils se mirent en route pour opérer leur jonction au pied de la Mestaoua. Les 19 et 20 ils rejetèrent l'ennemi au delà de ce plateau.

La colonne MARIÉ fut, de là, rappelée pour protéger Sétif. A son arrivée sous cette ville, le colonel BONVALET, la réunissant à la sienne, en prit le commandement.

La compagnie de M. le lieutenant MORATI cesse de faire partie de la colonne BONVALET et reste à Sétif jusqu'au mois d'octobre, époque où elle est dirigée sur la portion centrale du régiment. Embarquée, le 7 de ce mois, à Philippeville, elle est, le 9 au soir, à Alger et le lendemain à Blidah.

XXIX. Par décision ministérielle du 22 juin, M. le général DE LACROIX avait été nommé au commandement de la province de Constantine. Sa parfaite connaissance des indigènes et du pays ne pouvait manquer d'imprimer une action toute nouvelle aux opérations dans cette province.

Son premier soin, en prenant son commandement, fut d'organiser une colonne qui devait opérer sous ses ordres immédiats. Elle fut formée à Milah, dans les premiers jours du mois d'août. La 3e compagnie du 4e bataillon (capitaine LÉVY) du 1er Tirailleurs, laissée à Bône, le 5 février, par M. le commandant BARTHÉLEMY, en fit partie.

Le 4 août, la colonne était constituée ; elle comprenait les éléments suivants : 3 bataillons du 8e provisoire, 2 compagnies du 7e provisoire, 2 compagnies du 81e de Marche, une compagnie du 1er Tirailleurs, une compagnie du 3e Tirailleurs, une section du 3e Zouaves, 4 pelotons du 1er Hussards

et du 3e Spahis, 2 sections de 4 de montagne, Génie, Goums, etc.

Le 5 août, le général de Lacroix se portait au milieu des insurgés du Zouara, tribu la plus proche de Milah, qui encore n'avaient pas fait d'ouverture de soumission, et établissait son camp à Aïn-Makla.

Du 5 août au 18 septembre, il parcourt les tribus des cercles de Collo et Djidjelli qui se soumettent successivement. Le 20 septembre, la colonne part pour les Babors, encore agités. Cette tribu était divisée : une fraction avait fait sa soumission, payé l'impôt, versé les armes, réuni les otages ; l'autre voulait continuer la lutte. Les 2 compagnies du 1er et 3e Tirailleurs sont envoyées avec le Goum pour les ravager. Le soir, elles reviennent au camp avec une superbe razzia, sans avoir rencontré la moindre résistance.

Le 22 septembre, la compagnie de M. le capitaine Lévy reçoit l'ordre de rentrer dans la province d'Alger. Le 23, elle quitte la colonne et se rend à Bougie, où elle s'embarque le 1er octobre et arrive à Alger le 2 ; elle en repart le même jour pour Blidah, où elle est réunie, le 3, à la portion centrale du régiment.

CHAPITRE IX

I. Reconstitution du 1er régiment de Tirailleurs. — II. L'insurrection menace la Mitidja ; formation d'une colonne commandée par le colonel Fourchault. — III. La colonne marche sur l'Alma. — IV. Marche sur Palestro. — V. Retour sur l'Alma. — VI. Le général Lallemand prend le commandement de la colonne. — VII. La colonne est attaquée dans son camp. — VIII. La colonne reçoit du renfort et est reconstituée à 2 brigades. — IX. Marche sur Tizi-Ouzou et combat sous les murs de la ville. — X. Marche sur Dellys ; prise du Col de Bab-Enzaouak. — XI. Combat à Aïn-el-Arba ; Dellys est débloqué. — XII. Expédition chez les Flisset-el-Bahar, puis dans la vallée du Sébaou. — XIII. Formation de la colonne Cérez ; premières opérations de cette colonne. — XIV. Le général Cérez marche contre les insurgés réunis à Djebel-Affroun. — XV. Séjour de la colonne à l'Oued-Okris. — XVI. La colonne rentre à Aumale ; elle repart pour opérer dans la vallée de l'Oued-Sahel ; combat de Bordj-Bouïra. — XVII. Reconnaissance offensive vers Dra-el-Mizan. — XVIII. Marche sur l'Oued-Soufflat ; combat de ce nom. — XIX. Châtiment de la tribu des Sanhadja. — XX. Ravitaillement du poste de Beni-Mansour. — XXI. Jonction de la colonne Cérez avec la colonne Desaudré. — XXII. Ravitaillement et déblocquement de Dra-el-Mizan. — XXIII. Formation de la colonne Goursaud. — XXIV. Combats des colonnes Lallemand et Cérez aux Beni-Raten. — XXV. Les 2 colonnes marchent au secours de Fort-National. — XXVI. Récit sommaire du blocus de Fort-National. — XXVII. Combat d'Ichriden. — XXVIII. Opérations de la colonne Goursaud chez les Guechtoula. — XXIX. Rentrée de la colonne Cérez à Aumale. — XXX. Combat du Col de Tirourda. — XXXI. Dissolution de la colonne Lallemand à Bougie. — XXXII. Licenciement de la colonne Cérez. — XXXIII. Licenciement de la colonne Goursaud.

I. L'Algérie, au moment où venait d'éclater l'insurrection, n'avait pas de troupes régulières. Quelques détache-

ments de Miliciens ou de Mobiles constituaient ses seules forces disponibles. Il importait de réorganiser au plus vite les prisonniers qui commençaient à rentrer de captivité. Une décision ministérielle du 13 mars prescrivit que les Tirailleurs seraient reconstitués comme avant la guerre, avec les éléments des anciens régiments et ceux des régiments de marche.

Il ne restait, en ce moment-là, du 1er Tirailleurs, que le 4e bataillon et les 4 compagnies du dépôt. En exécution de cette décision, le bataillon fourni au 2e régiment de Marche par le 1er Tirailleurs lui fait retour et devient son 1er bataillon, et le 2e et le 3e bataillons de celui-ci seront formés de prisonniers rentrant d'Allemagne ou de Suisse.

II. Partie de l'Est de la province de Constantine, l'insurrection avait gagné rapidement celle d'Alger. Le Corso déjà était soulevé et le mouvement menaçait la Mitidja.

Le 19 avril 1871, la 5e compagnie du 2e bataillon (capitaine GAUJARD), la 4e compagnie du 2e bataillon (lieutenant BABLON) et la 1re compagnie du 3e bataillon (capitaine GUILLET), à peine reconstituées, étaient placées, à Alger, dans une colonne commandée par le colonel FOURCHAULT, et destinée à être opposée aux Kabyles, qui se portaient en masse sur la Mitidja, pour de là marcher sur Alger.

III. Le 21 avril, le colonel FOURCHAULT se dirigeait sur la petite ville de l'Alma, située à 37 kilomètres d'Alger, où les coureurs de l'ennemi avaient été vus la veille. Sa colonne comprenait 2,300 hommes d'infanterie (Zouaves, Tirailleurs, Mobiles de l'Hérault, Francs-Tireurs d'Alger), 200 Chasseurs d'Afrique, quelques Spahis et 4 obusiers de 4 de montagne. Les rebelles s'enfuirent vers le col des Beni-Aïcha.

IV. Le 22 au soir, on avait appris à Alger la situation désespérée du village de Palestro, attaqué de toutes parts, et l'ordre était immédiatement donné au colonel FOURCHAULT de se porter, s'il en était temps encore, sur ce village pour le dégager.

300 Zouaves, autant de Tirailleurs, une pièce de 4 de montagne, 1 peloton de cavalerie, gagnaient, le 23 au soir, le Fondouck, d'où ils repartaient après une heure de repos pour Palestro. Le 24 au matin, on arrivait à ce village, sans avoir éprouvé de résistance; mais ce n'était plus qu'un monceau de ruines. Tout avait été pillé et les habitants égorgés ou faits prisonniers.

V. La nuit du 24 au 25 fut calme, mais de grands feux brillaient sur toutes les montagnes voisines et faisaient pressentir une attaque. Le lendemain, en effet, la petite colonne, qui avait repris le chemin suivi la veille, pour gagner l'Alma, venait d'arriver au passage de l'Isser, quand des deux rives du fleuve sortirent à la fois, en poussant des clameurs, un millier de Kabyles. L'ennemi, à 4 heures du soir, avait renoncé à la poursuite; à 8 heures on était au Fondouck, où on passa la nuit.

Le lendemain, 26, au moment où la colonne se faisait reconnaître aux avant-postes de l'Alma, elle était attaquée de nouveau. Le colonel FOURCHAULT se porte contre l'ennemi et le rejette au delà de l'Oued-Corso.

Les compagnies du 1er Tirailleurs avaient eu, dans ces deux journées, 3 hommes blessés dont 1 grièvement.

VI. Le 1er mai, le général LALLEMAND remplace le colonel FOURCHAULT dans son commandement.

VII. Le 3, enhardi par l'inaction de la colonne, l'ennemi vient se ruer en force sur la première face du camp,

du côté de l'Oued-Corso. Il est vigoureusement repoussé par les Zouaves et les compagnies du 1er Tirailleurs, qui s'emparent de son propre camp et le poursuivent durant une lieue.

VIII. La colonne est, le 7 mai, au col des Beni-Aïcha, où elle est renforcée, le lendemain, d'un millier d'hommes venant d'Alger. Elle est, à cette occasion, constituée en 2 brigades d'infanterie, commandées : la 1re par M. le colonel BARRACHIN, du 1er Zouaves ; la 2e, dont font partie les 3 compagnies du 1er Tirailleurs, par M. le colonel FAUSSEMAGNE, du 80e de Ligne. Elle comprend, en outre, 4 escadrons de cavalerie et 5 sections d'artillerie.

IX. Le 8 mai, la colonne se porte au secours de Tizi-Ouzou, bloqué depuis le 17 avril. En y arrivant, le 10, vers 3 heures de l'après-midi, elle trouvait le plateau du Bordj évacué par les Kabyles, qui avaient levé le siége le matin même ; mais ils étaient encore en grand nombre dans le village français, au bas du fort et sur les pentes de la montagne de Belloua et de celle des Assnaoua. Le village français, puis le village kabyle, situés un peu au delà, sont emportés en quelques instants. L'ennemi est repoussé jusque dans le lit de la rivière des Beni-Aïssa. On avait eu affaire, dans cette journée, à 400 rebelles qui occupaient des positions formidables. Les pertes de la colonne étaient de 3 tués et 16 blessés, dont 2 officiers.

X. Après un repos de 3 jours donné à sa colonne, le général LALLEMAND quitte, le 15 mai, Tizi-Ouzou, se dirigeant sur Dellys et s'empare du col de Bab-Euzaouak, défendu par les Kabyles.

Les pertes de la colonne, dans cette journée, s'élevaient à 2 tués et 6 blessés.

XI. Le 18, la colonne rencontre l'ennemi, habilement retranché derrière une série de rochers, au delà d'Aïn-el-Arba.

A la suite d'un combat, où on eut 2 hommes tués et 4 blessés, dont 1 Tirailleur du 1er régiment, la colonne trouva libre la route de Dellys, où elle entrait le jour même.

La garnison de Dellys était de 400 hommes à peine, y compris la Milice, mal armée. Dans ce nombre comptait une compagnie de 55 hommes du 1er Tirailleurs, la 1re compagnie du 1er bataillon (lieutenant HENQUIN), qui y tenait garnison depuis le 1er août 1870.

Dans la nuit du 15 au 16 avril, les fermes et les maisons isolées des environs de Dellys, ainsi que les villages de Rebeval et de Ben-N'Choud étaient saccagés, et ceux de leurs habitants qui n'avaient pu fuir, égorgés.

Le 25 avril, le détachement du 1er Tirailleurs de la garnison de Dellys fut renforcé de 80 hommes (de la 2e compagnie du 2e bataillon) commandés par M. le lieutenant LOBRANI, amenés par l'aviso l'*Armide*.

La ville de Dellys était restée bloquée depuis cette époque, du côté de la terre seulement, car elle communiquait par mer avec Alger.

XII. Après avoir donné un repos de 2 jours à ses troupes, le général LALLEMAND se remet en route. Il se porte sur le territoire des Flisset-el-Bahar, tribu remuante des environs de Dellys, dont il détruit, le 23, les villages.

De là, il descend dans la vallée du Sebaou pour châtier les Ameraoua, où il brûle les villages de Temda, Mekla et Djema-Saharidj.

Après ce succès, le général LALLEMAND descendait sur Tizi-Ouzou, où il allait attendre la venue de la colonne CÉREZ, pour pénétrer avec elle chez les Beni-Raten et débloquer Fort-National.

XIII. Disons un mot de la formation et des premières opérations de la colonne du général Cérez :

Dans les premiers jours du mois de mars, le lieutenant-colonel Trumelet, commandant la subdivision d'Aumale, fut informé que Bou-Mezrag, frère du bach-agha de la Medjana, venait recruter jusque dans l'Ouennougha son personnel insurrectionnel. Sorti d'Aumale avec une petite colonne, il l'atteignit sur l'Oued-Okris et le mit en déroute, mais il dut ensuite reculer lui-même, devant le flot toujours grandissant de l'insurrection et attendre des renforts.

A la nouvelle de ces événements, furent dirigées sur Aumale des forces nécessaires pour châtier les agitateurs et faire rentrer dans le devoir les tribus rebelles. Les 1re et 3e compagnies du 2e bataillon du 1er Tirailleurs (lieutenant Andanson et capitaine Gérard) étaient, le 23 mars, envoyées sur ce point. Bientôt y arrivait, avec de nouvelles troupes, le général Cérez, et aussitôt fut organisée une colonne expéditionnaire dont il allait prendre le commandement. Elle comprit 8 bataillons (1er Tirailleurs, Zouaves, 23e bataillon de Chasseurs, régiment de marche), 2 escadrons, 6 pièces de 4 de montagne, le tout formant un effectif de 4,000 hommes. Elle fut, quelques jours plus tard, renforcée de la 4e compagnie du 3e bataillon (capitaine Thomas), partie le 15 mai de Blidah.

Le général Cérez quitta le 18 avril Aumale, allant sur l'Ouennougha. Après un petit combat avec les dissidents de Bou-Mezrag, le général établit son camp, le 19, à Souk-el-Khamis, au centre de la tribu des Ouled-Messelem, dont il met à sac les habitations.

XIV. Le 20, il se portait sur le Djebel-Affroun, où se trouvaient les gros villages de Semmah et de Kasbah, appartenant aux Ouled-Dhan et Beni-Hammam. Le général

Cérez ordonne, le 21, l'attaque de leur village, qui est défendu, de droite et de gauche, par des escarpements rocheux presqu'à pic. Ces positions sont enlevées par 2 colonnes ayant chacune en tête une compagnie du détachement du 1er Tirailleurs. Au bout d'une heure, les dissidents sont en fuite, laissant une cinquantaine de morts sur le terrain et leurs villages deviennent la proie des flammes.

Les compagnies de Tirailleurs avaient eu dans cette journée 5 hommes mis hors de combat.

XV. Le 22 avril, la colonne allait camper à l'Oued-Okris, où elle achevait de recevoir les armes et les otages des tribus de l'Est de la subdivision qui, toutes, avaient fait leur soumission.

XVI. Rentré le 26 à Aumale, le général Cérez en repart le 27 pour opérer dans l'Oued-Sahel.

Le 28, il arrive à Bordj-Bouïra ; le 29, il apprenait que l'ennemi était réuni à 8 kilomètres de son camp. Il se porta vers eux ; les 2 compagnies du 1er Tirailleurs étaient d'avant-garde. Arrivé à Tekouka, il trouva les rebelles retranchés sur une arête rocheuse d'un développement d'au moins 2 kilomètres. Au bout de trois quarts d'heure, ceux-ci étaient en fuite et poursuivis jusqu'au Teniet-Djaboub. Les villages des rebelles une fois incendiés et leurs jardins dévastés, la colonne regagnait, à 8 heures du soir, Bordj-Bouïra sans être inquiétée.

XVII. Le 30, on campa à Ben-Aroun, chez les Archaoua, d'où partirent, le 1er mai, deux reconnaissances offensives sur le territoire des Sanhadja, dans la direction de Dra-el-Mizan, bloqué depuis quelques jours.

XVIII. Le 3 mai, le général Cérez se porta à l'Oued-

Soufflat et détruisit le bordj du caïd et le village. Le lendemain, ayant vainement attendu leur soumission, il songeait à en finir avec eux, lorsqu'il apprit que MOKRANI était parti de Bouïra et s'avançait vers lui.

Le 5, au matin, à peine l'arrière-garde venait-elle de s'engager sur la route, qu'elle fut attaquée. Pendant toute la marche, l'ennemi ne cessa de la harceler, sans qu'il fut possible, en raison des difficultés du terrain, de l'amener à un engagement décisif, mais il fut dispersé et on sut plus tard que l'ex-bach-agha de la Medjana, MOKRANI, avait été tué.

XIX. Le 9 mai, la colonne était à Aïn-Héroun, et incendiait les villages des tribus de Sanhadja, qui avaient pris part au pillage de Palestro.

Le général CÉREZ venait camper, le 12, au confluent de l'Isser et de l'Oued-Soufflat, au pied du pic des Beni-Khalfoun, où, après quelques pourparlers, il se faisait remettre, le lendemain, 40 prisonniers échappés au massacre de Palestro.

XX. La colonne vint ensuite se ravitailler à Aumale.

Elle en repartit, le 21, pour ravitailler et débloquer Beni-Mansour, refoulant sur son chemin les Mechedala, les Beni-Aïssa et les Cheurfa, dont le principal village fut détruit. Le jour de son départ pour ce poste, le 26, BOU-MEZRAG chercha de nouveau à inquiéter sa marche ; il fut mis en fuite et se réfugia honteusement chez les Beni-Abbès, pendant que les tribus de l'Oued-Sahel, épouvantées des coups frappés contre elles, déposaient les armes.

XXI. Passant par Bordj-Bouïra, le général CÉREZ vint faire, le 2 juin, dans la vallée de l'Isser, sa jonction avec une colonne de ravitaillement, commandée par le colonel

Desaudré, du 1er Zouaves. Cette petite colonne, dont faisaient partie les 3e et 6e compagnies du 3e bataillon du 1er Tirailleurs (lieutenants Meurant et Parmentier), avait été organisée le 26 à la Maison-Carrée pour escorter un convoi de vivres à Dra-el-Mizan. Le 29, elle était à Fondouck, où elle séjournait les 30 et 31, et, passant par Palestro, elle venait camper, le 3 juin, près de Larba des Beni-Khalfoun, où elle était réunie à celle du général Cérez.

XXII. Le 4 juin, le général Cérez se mit en route pour Dra-el-Mizan. Prévenu, le 5, que l'ennemi voulait défendre les crêtes et le col que traverse la route de Dra-el-Mizan, il avait disposé ses troupes, pour l'attaque des crêtes, en 4 colonnes d'infanterie, en même temps qu'il envoyait, à l'extrême droite et à l'extrême gauche, la cavalerie et le goum. Les Kabyles abandonnèrent rapidement le centre sans combat et il n'y eut de résistance que sur les ailes. Quelques instants après, la population et la garnison de Dra-el-Mizan, libres enfin, après un blocus de 60 jours, saluaient l'arrivée de la colonne.

XXIII. Le 8 juin, le général Cérez se remit en marche pour pénétrer en Kabylie, laissant dans la vallée de l'Oued-Sahel le colonel Goursaud, avec un bataillon du 111e d'Infanterie, 3 escadrons de Spahis et d'Éclaireurs indigènes, une section d'artillerie; les 3e (lieutenant Meurant), 4e (capitaine Thomas) et 6e compagnies (lieutenant Parmentier) du 3e bataillon du 1er Tirailleurs firent partie de cette petite colonne d'observation. Le détachement de Tirailleurs fut commandé d'abord par le capitaine Thomas, puis par le capitaine adjudant-major Letellier.

XXIV. Revenons à la colonne Lallemand laissée à

Tizi-Ouzou, après le combat de Djema-Saharidj ; elle va s'avancer avec celle du général CÉREZ sur Fort-National.

Parti dans la nuit du 5 au 6 juin de Tizi-Ouzou, le général LALLEMAND faisait attaquer à la pointe du jour, par la brigade BARRACHIN, les positions des Beni-Khalifa, et à 10 heures il en était maître.

Le lendemain, 7, les Betrouna et les Khalifa faisaient leur soumission.

Le 8, la colonne se portait à Souk-el-Khamis des Maactas, où elle établissait son camp après un court engagement.

L'ennemi s'était retiré, après cette série de combats, sur une position qui s'étend entre les villages d'Agueni-Boufal et celui de Tirilt-M'Hamoud, sur une longueur de près de 4 kilomètres, qu'il garnissait complétement. Une attaque générale était devenue nécessaire. Le général CÉREZ, qui venait de faire, en ce moment, sa jonction avec le général LALLEMAND allait y participer.

A la suite de plusieurs combats, où l'ennemi fut partout repoussé, la tribu des Maacktas venait faire sa soumission.

Le 10, le général LALLEMAND vint camper à Aguemoun ; le général CÉREZ, durant ce temps, incendiait quelques villages des Aït-Abdel-Moumin, et cette journée achevait la dispersion des dissidents.

Le 12, les 2 colonnes campaient au marché de Beni-Imenzer, où elles recevaient de nombreuses soumissions, et le lendemain elles étaient de retour à Tizi-Ouzou.

Durant cette courte, mais laborieuse expédition, le général LALLEMAND avait livré 5 combats et fait déposer les armes à 10 tribus.

Les pertes des Tirailleurs étaient de 2 tués et 4 blessés.

XXV. Après un repos de 3 jours, les 2 colonnes repartirent pour débloquer Fort-National. Le 16, à minuit, elles

quittaient Tizi-Ouzou ; au point du jour, elles étaient déployées au pied de la montagne des Beni-Raten : à droite, la colonne LALLEMAND faisait face à Taksebt et à Souk-el-Haad ; à gauche, était le général CÉREZ, ayant devant lui Sidi-Hallouïn.

Tout d'abord, Taksebt ayant été enlevé par la brigade BARRACHIN, on y établit l'artillerie, et bientôt son feu fut concentré sur Souk-el-Haad. Peu après, 4 bataillons de Zouaves, le 23e bataillon de Chasseurs et les 3 compagnies du 1er Tirailleurs achevaient de déloger l'ennemi de cette position et le convoi s'engageait sur la route. En même temps, la colonne CÉREZ, qui avait pris part à la canonnade dirigée contre Souk-el-Haad, s'emparait de Si-Klaouï, où deux Tirailleurs furent tués. Les 2 colonnes continuèrent alors leur marche parallèle, l'une suivant le massif d'Adeni, l'autre celui de Ighil-Gueffrit ; toutes deux faisaient précéder d'un feu violent d'artillerie l'attaque de vive force des villages et des retranchements de l'ennemi. C'est ainsi que furent enlevés Adeni et les contreforts de Toumdjah, par la colonne LALLEMAND, et Tala-Amar puis Ighil-Gueffrit, par la colonne CÉREZ. Vers 10 heures, maître des crêtes, on avait la certitude d'atteindre, sans grande résistance, le fort, dont la vaillante garnison faisait, au même moment, une audacieuse sortie. A 2 heures, les colonnes se rejoignaient sous le fort.

Découragés par les échecs qu'ils subissaient depuis 6 semaines, les Kabyles n'avaient opposé au mouvement sur Fort-National, que le seul contingent des Beni-Raten et des tribus voisines. Grâce à la puissance de l'artillerie et à la vigueur déployée par les troupes, les 2 colonnes avaient seulement 8 tués et 30 blessés. Les Tirailleurs comptaient sur ce nombre 4 tués et 6 blessés.

Cette heureuse journée portait un coup décisif à l'insurrection.

XXVI. Laissons les colonnes LALLEMAND et CÉREZ se reposer quelques jours sous Fort-National, et disons un mot de l'héroïque défense de cette petite place, à laquelle a pris part une compagnie du 1er Tirailleurs (5e compagnie du 1er bataillon), commandée par M. le sous-lieutenant DEBAY.

Le pays de Fort-National était depuis le commencement de l'insurrection en fermentation et on pouvait prévoir qu'il n'échapperait pas au mouvement général.

Le 16 avril, le chef du bureau arabe, étant en tournée pour étudier l'état des esprits, fut attaqué près d'Aguemoun-Izzen. Il n'avait avec lui que 80 Kabyles dévoués; il put cependant regagner le fort. Ce fut là le signal du soulèvement général du pays et le point de départ du blocus.

Les dispositions avaient été prises déjà pour assurer la défense de Fort-National. La ville, bâtie en amphithéâtre et exposée à tous les coups du dehors, ne comptait, pour garnir un périmètre de 2,300 mètres, que 450 hommes. Ces troupes, jeunes soldats et mobilisés, étaient armées de fusils de divers modèles, parmi lesquels le chassepot était représenté par le chiffre de 150 seulement. Quelques pièces d'artillerie, mal pourvues de munitions et presque hors de service, complétaient les moyens de défense dont disposait le commandant supérieur.

L'école des arts-et-métiers, beau bâtiment situé à 800 mètres du fort, avait été organisée défensivement et pourvue d'une petite garnison de 30 soldats du Train.

Le 17, les préparatifs de la défense étaient terminés. Les Kabyles dévastèrent tous les environs du fort et cherchèrent à s'en rapprocher jusqu'au 12 mai, où une sortie, exécutée par la compagnie du 1er Tirailleurs et les Mobilisés de la Côte-d'Or, sous le commandement de M. le capitaine RAVEZ, chef du bureau arabe, vint les bouleverser. Cette

opération avait coûté aux Tirailleurs 1 tué et 4 blessés ; en outre, quelques-uns, entraînés par leur ardeur, étaient tombés entre les mains de l'ennemi.

Quelques jours plus tard, les assaillants avaient réussi à approcher de nouveau de la place, et le 20, le commandant supérieur fut informé qu'il devait s'attendre à une attaque générale pour la nuit du 21 au 22.

Vers 2 heures du matin, mille cris sauvages s'élèvent des ravins et la fusillade éclate ; l'ennemi est au pied des remparts qu'il escalade à l'aide d'échelles. A ce moment le fort s'enveloppe d'un ruban de feu : ce sont les défenseurs qui fusillent tout ce qui se présente. Pendant une heure le feu continue et au petit jour l'ennemi se retire, ayant développé un courage et une vigueur dignes d'une meilleure cause.

Les jours qui suivirent, l'ennemi revint peu à peu dans ses retranchements et recommença le feu de tirailleurs si dangereux pour la place. Pour le déloger et nettoyer les embuscades, une sortie, dont firent partie 20 Tirailleurs, commandés par M. le sous-lieutenant DEBAY, fut exécutée sous la direction du chef du bureau arabe, le 24 mai. Pendant cette opération, M. DEBAY tomba mortellement atteint.

Les jours suivants, une hésitation extrême régna chez les rebelles. Évidemment, la présence des troupes françaises dans la vallée de Sébaou, n'y était pas étrangère. A partir du 1er juin, cependant, prenant pour de l'impuissance, l'inaction vis-à-vis d'eux de la colonne, ils reprirent les hostilités et leurs travaux.

Le 16, le commandant supérieur fut informé que les colonnes LALLEMAND et CÉREZ se porteraient à sa délivrance et qu'il fallait, pour faciliter leur marche, occuper la position de Imaïsrem.

Le 17, au matin, les troupes destinées à la sortie étaient

prêtes ; elles étaient composées en grande partie de Tirailleurs et comprenaient 2 petites colonnes. La 1re, sous les ordres de M. le capitaine RAVEZ, chef du bureau arabe, devait enlever le plateau d'Imaïsrem, tandis que la 2e, commandée par M. le lieutenant-colonel MARÉCHAL, commandant supérieur, devait se porter sur la route d'Alger pour prévenir un coup de main de la part des Aït-Iatelli. Quand le canon de la colonne se fit entendre, le signal fut donné. Trois quarts d'heure après, l'incendie d'Aguemoun et d'Imaïsrem apprenait aux généraux LALLEMAND et CÉREZ que le fort était enfin débarrassé de l'étreinte des rebelles, que l'espace était refait autour de lui.

Les pertes de la compagnie du 1er Tirailleurs, durant ce long investissement, avaient été de 6 tués dont 1 officier, 11 blessés et 4 disparus.

Nous ne pouvons mieux clore le récit de cette défense héroïque qu'en reproduisant la lettre suivante, adressée deux ans plus tard à M. le colonel MUNIER, commandant le régiment, par M. le lieutenant-colonel MARÉCHAL, commandant supérieur du cercle de Fort-National, pendant l'insurrection de 1871 :

Vendôme, le 21 octobre 1873.

MON COLONEL,

J'obéis à un devoir de conscience en portant à votre connaissance la correspondance suivante que je viens d'avoir avec M. le général X....

Cet officier général chargé de faire une enquête sur la conduite de certains indigènes du cercle de Fort-National, dont j'ai reçu le commandement pendant l'insurrection de 1871, m'a adressé plusieurs questions auxquelles je me suis empressé de

répondre ; il en est une touchant le 1er régiment de Tirailleurs ; je place sous vos yeux mes explications :

Au dire des habitants du fort, sans doute, une conspiration aurait été ourdie dans le détachement de Turcos, pour passer des munitions aux insurgés et se joindre à eux au premier avis.

Je copie ma réponse :

« Il n'y a jamais eu de conspiration de Tirailleurs indigènes » que dans l'imagination des habitants et de quelques officiers et » soldats sans énergie (en petit nombre, il est vrai), qui, bien » faibles pendant la durée du siége, en ont fait, après le danger, » des récits imaginaires.

» Les Turcos se sont admirablement conduits, et si j'en avais » eu 4 compagnies sans un seul français, je n'aurais pas sup- » porté les attaques et les vexations des insurgés. Ils ont été » admirables, je répète le mot ; ne croyant pas devoir manger » du cheval et du mulet, non plus que du lard, ils ont vécu » pendant cinquante jours de pain, de sucre et café et n'ont » jamais proféré une plainte. Jamais ils n'ont eu d'alerte comme » les autres troupes.

» Trois d'entre eux ont déserté ; ils voyaient du haut du » rempart leur village tout près d'eux ; la tentation était grande. » Deux d'entre eux ont réussi à franchir le mur, le troisième a » été tué pendant sa fuite, par le factionnaire du bastion voisin, » lequel était du même village que les trois autres.

» Ce que les habitants ne savent pas, c'est que tandis qu'ils » étaient derrière les murs, les Turcos, conduits par M. le lieu- » tenant HAUCIN BEN FÉRATH, faisaient des patrouilles nocturnes » au dehors et délogeaient les tireurs isolés qui s'embusquaient » la nuit et au matin nous faisaient tant de mal.

» Cette petite compagnie, formée presque uniquement de » jeunes soldats qui n'avaient pas 6 mois de service, a perdu » 1 officier, 2 sous-officiers et 10 hommes tués ; 1 sergent, 1 ca- » poral et 12 hommes ont été blessés, dont 2 ont subi l'ampu- » tation. Rappelez cela, je vous prie, mon général, à la popula- » tion de Fort-National. »

Si donc, mon colonel, vous apprenez qu'on a formulé une accusation contre des hommes de votre régiment, vous pouvez affirmer qu'il a été rendu hommage à la vérité.

Le Lieutenant-colonel,
MARÉCHAL.
10e régiment de Chasseurs à cheval.

XXVII. La présence de nombreux contingents, sur les hauteurs d'Icheriden, empêchait plusieurs tribus insurgées de déposer les armes. Peut-être le souvenir du combat, soutenu par elles sur ce point en 1857, réveillait-il leurs espérances? Le général LALLEMAND résolut de frapper là un dernier coup. Le 24 juin, au matin, il se mettait en marche. Une heure après, sa colonne et celle du général CÉREZ couronnaient un mamelon qui est situé en avant de la longue arête d'Icheriden, l'artillerie ouvrait son feu sur toutes les positions ennemies et les dispositions étaient prises pour l'attaque.

Vers 10 heures, éclate une fusillade terrible sur l'arête d'Icheriden, garnie de défenseurs et couronnée de retranchements sur une longueur de plus de 2 kilomètres. La résistance des Kabyles fut acharnée, malgré les pertes que leur faisait éprouver le feu convergent de l'artillerie.

Entourés et chassés de leurs retranchements, ils furent poursuivis bien au delà d'Icheriden et atteints par la 5e compagnie du 2e bataillon du 1er Tirailleurs (capitaine CUVILLIER-FLEURY), dans la rivière de Beni-Henni où 47 d'entre eux furent tués à la baïonnette. Le succès de cette journée, chose inouïe, fut acheté au prix de 2 tués et 6 blessés, tandis que l'ennemi laissait plus de 200 cadavres sur le terrain du combat.

La prise d'Icheriden était le dernier effort sérieux de l'insurrection dans la grande Kabylie; bientôt, à l'exception des Guechtoula, le pays fut entièrement pacifié.

XXVIII. Pendant que les colonnes LALLEMAND et CÉREZ frappaient au cœur l'insurrection, la colonne GOURSAUD, laissée le 8 juin en observation dans la vallée de l'Oued-Sahel, n'étant pas assez forte pour prendre sérieusement l'offensive, se bornait durant quelques jours, à pousser entre Aumale et Beni-Mansour des reconnaissances.

Le 4 juillet, afin de hâter la soumission des Ouled-Aziz et pour être à même de coopérer avec le général CÉREZ, à celle des Guechtoula, le colonel GOURSAUD quittait son camp de Bordj-Bouïra pour aller s'établir sur la crête même du Djurjura à Teniet-Djaboub. Tous les contingents des Guechtoula et des Ouled-Aziz s'étaient donné rendez-vous sur cette position déjà très-forte par la nature du terrain et qu'ils avaient en outre admirablement retranchée.

La 4e compagnie (capitaine THOMAS) et la 6e (lieutenant PARMENTIER), furent chargées de les déloger.

Cette affaire, exécutée avec beaucoup d'entrain, coûtait cher aux Tirailleurs. Ils avaient à regretter la mort de M. le sous-lieutenant CROUZET, tué à bout portant, en enlevant une barricade à la tête de sa section. Ils comptaient en outre, 2 tués et 14 blessés. Parmi ceux-ci, le capitaine THOMAS, atteint de trois coups de feu.

XXIX. Tandis que le colonel GOURSAUD pesait sur les tribus du versant sud du Djurjura, le général CÉREZ se dirigeait, le 6 juillet, sur Dra-el-Mizan, en suivant le versant Nord pour achever la pacification du pays. Ces 2 colonnes se portèrent, le 11, chez les Beni-Koufi et détruisirent leurs villages. Le 11, une opération pareille est faite chez les Mekhalat.

Après un séjour de quelques jours des 2 colonnes à Dra-el-Mizan, le général CÉREZ rentre à Aumale, laissant encore en observation à Bouïra le colonel GOURSAUD.

XXX. Une fois le désarmement opéré et le pays réorganisé, le général LALLEMAND apprit, le 15 juillet, que BOU MEZRAG venait occuper le col de Tirourda. Ce col est précédé d'un défilé de 10 kilomètres, formé par la route inachevée, taillée dans le roc vif. Il importait de ne pas laisser l'ennemi en prendre possession. Les 3 compagnies du 1er Tirailleurs, soutenues par le 23e bataillon de Chasseurs et le 80e de Marche enlevèrent la position. Les pertes des Tirailleurs étaient de 1 tué et 4 blessés.

XXXI. Ce fut là le dernier fait d'armes de la colonne LALLEMAND. Il descend dans la vallée de l'Oued-Sahel et se rend à petites journées à Bougie, où le 5 août, la colonne était licenciée.

Les 3 compagnies du 1er Tirailleurs (capitaine CUVILLIER-FLEURY), sont, de là, dirigées par mer sur Alger, et le 13, elles sont réunies à Blidah, à la portion centrale du régiment.

XXXII. La colonne CÉREZ, aussi à cette époque, touchait presque au terme de ses opérations.

Le 5 août, elle se portait d'Aumale sur M'Silah pour attirer à elle BOU-MEZRAG et favoriser le ravitaillement de Bou-Saâda. Le 6, au matin, elle rencontrait à Kef-el-Ougab, non loin de Kasbah, les insoumis au nombre de 2,000 fantassins et 300 cavaliers, les dispersait à coups de canon et leur enlevait leur campement. Les villages de Kef-el-Ougab et de Melezoua devenaient ensuite la proie des flammes.

Le 22, elle était devant M'Silah, où la veille encore se trouvaient réunies les tribus demeurées fidèles à la cause de SAÏD BEN BOU DAOUD. Ce chef insurgé, n'ayant pu déterminer les habitants à faire cause commune avec lui, avait pris la fuite à l'approche de la colonne, allant re-

joindre Bou Mezrag au Djebel-Madhi. Le 14, la colonne reprenait le chemin d'Aumale où elle fut licenciée le 22.

XXXIII. Nous avons laissé, au milieu du mois de juillet, la colonne Goursaud, en observation sur le versant méridional du Djurjura. De son camp de Tilrempt, le colonel fait deux sorties, les 2 et 4 août, pour soumettre les Beni-Yala qui s'étaient réfugiés dans les montagnes. Le 2, la 4e compagnie eut 2 hommes blessés ; le 4, la 6e eut 1 caporal et 2 hommes blessés. Les Beni-Yala vinrent demander l'aman et livrer leurs armes.

Cette soumission complétait celle du versant sud du Djurjura. La mission de la colonne était dès lors terminée. Le 6 août, elle venait établir son camp à Sammeur où elle séjournait jusqu'au 23. De là elle se rendait à Aïn-Sborbora, à 5 kilomètres de Palestro, où le 11 septembre elle apprenait son licenciement.

Les 3e, 4e et 6e compagnies du 3e bataillon (capitaine adjudant-major Letellier), rentrent à Blidah, le 15 septembre.

CHAPITRE X

I. Formation, à Boghari, d'une colonne commandée par M. le lieutenant-colonel MUEL, du 1er Spahis. — II. La colonne MUEL va s'établir à Aïn-Boucif. — III. La colonne se porte sur Sidi-Aïssa ; ses opérations dans l'est d'Aumale. — IV. La colonne séjourne à El-Gremidi. — V. La colonne va ravitailler et débloquer Bou-Saâda. — VI. Châtiment des ksours de Bennezough et d'Eddis. — VII. Retour à Aumale. — VIII. Sortie opérée par la colonne de Laghouat contre SAÏD BEN BOU DAOUD. — IX. Organisation d'une colonne mobile à Djelfa. — X. Opérations dans l'est du cercle de Djelfa. — XI. Marche sur Metlili. — XII. Marche dans la direction de Goléah. — XIII. Retour à Laghouat. — XIV. Sortie opérée par la colonne de Laghouat au sud de la province d'Oran. — XV. Décret qui réorganise les régiments de Tirailleurs. — XVI. Tiercement. — XVII. Décision présidentielle créant un emploi de sergent-maître d'escrime. — XVIII. Décision ministérielle créant une section de discipline dans chaque régiment de Tirailleurs. — XIX. Ordre d'inspection générale de 1872.

I. La rapidité avec laquelle l'insurrection avait gagné la subdivision d'Aumale devait faire craindre de voir les tribus de celle de Médéa, faire cause commune avec elle. Ce danger n'avait point échappé à l'autorité, qui prescrivit, dans les premiers jours du mois d'avril, la formation d'une colonne d'observation qui irait s'établir au sein de ces populations pour les surveiller, tout en les mettant à l'abri d'un coup de main de la part des insurgés.

Cette colonne, placée d'abord sous le commandement de M. le lieutenant-colonel MUEL, du 1er Spahis, fut formée

à Boghari, dans les premiers jours du mois d'avril. La 6e compagnie du 2e bataillon du 1er Tirailleurs, désignée pour en faire partie fut, à défaut de capitaine de compagnie, dirigée, le 5 avril, sous le commandement de M. le capitaine adjudant-major DE RAYMOND CAHUSAC, sur ce point.

II. La colonne MUEL, comprenant 4 compagnies du 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, une compagnie de Zouaves, une compagnie de Tirailleurs, 1 bataillon de Mobiles du Puy-de-Dôme, 2 escadrons de cavalerie et une section d'artillerie, se portait, le 11 avril, sur Aïn-Boucif, pour observer le pays entre Aumale et Boghar et maintenir dans le devoir la tribu des Ouled-Allan, dont la fidélité devenait douteuse et dont la défection pouvait avoir de graves conséquences pour le sud de la subdivision de Médéa.

III. A la fin de mai, la colonne se portait sur le territoire des Ouled-Sidi-Aïssa, de la subdivision d'Aumale, dont elle protégeait ainsi le Sud et le Sud-Est menacés par SAÏD BEN BOU DAOUD et BOU-MEZRAG EL MOKRANI ; elle rassurait en même temps les tribus qui l'entouraient et qui, sans aucun doute, seraient passées aux rebelles.

Elle se porta successivement sur Aïn-Turk et sur R'Mila, où elle vidait les silos des Sidi-Hadj-Res, qui avaient abandonné leur territoire pour faire cause commune avec les insurgés. A R'Mila, le goum, soutenu par la présence de la colonne, avait avec l'ennemi un engagement dans lequel les rebelles furent repoussés avec des pertes sensibles. Le 28 juin, la colonne allait camper à El-Kelkra, sur le territoire de la tribu rebelle des Ouled-M'Salem. Elle protégeait ainsi l'est d'Aumale, laissé découvert par le départ de la colonne GOURSAUD, pour le ravitaillement du poste des Beni-Mançour et empêchait l'action combinée, qu'a-

vaient projetée Bou Mezrag et Saïd ben bou Daoud, pour faire une incursion dans la banlieue d'Aumale et attaquer en même temps la colonne Goursaud. La présence de la colonne des Ouled-Sidi-Aïssa à El-Kelkra fit échouer les projets des rebelles.

IV. Placée sous le commandement du lieutenant-colonel Trumelet, commandant la subdivision d'Aumale, la colonne revenait ensuite sur le Djebel-Nagah et dressait ses tentes à El-Gremidi. Son absence, de quelques jours, avait prouvé l'utilité de sa présence sur la position des Ouled-Sidi-Aïssa, car les rebelles, sous la conduite de Saïd ben bou Daoud, avaient commencé leur mouvement vers le Nord, et ceux de l'Est, menés par un des lieutenants de Bou Mezrag, se portèrent sur nos tribus fidèles dont elles tentèrent de vider les silos. L'effroi était à son comble parmi les tribus indigènes du Sud qui toutes refluaient vers Aumale, avec leurs biens et leurs troupeaux. La présence de la colonne des Ouled-Sidi-Aïssa suffit pour arrêter le mouvement des rebelles et les défections, et pour ramener la confiance parmi les tribus du sud d'Aumale.

V. Le 5 août, la colonne se mettait en marche sur Bou-Saâda, pour débloquer cette place, cernée par Saïd ben bou Daoud et pour la ravitailler. Une marche dans le Sud, à cette époque de l'année et avec un lourd convoi, n'était pas sans présenter de sérieuses difficultés, lesquelles devaient s'augmenter encore par le manque d'eau potable sur une partie de la route.

Le 7, elle entrait dans le territoire des Ouled-Sidi-Brahim, tribu divisée en trois fractions, dont l'une, qui est nomade, est tout entière avec Saïd ben bou Daoud; les deux autres, qui habitent les ksours de Bennezough et d'Eddis, sont formées de marabouts fanatiques qui ont

fourni à l'insurrection, avec quelques-uns de leurs personnages les plus influents, des armes, de la poudre et de l'argent. Le 8 août, le colonel TRUMELET arrivait à Aïn-Kerman.

VI. Le ksar de Bennezough, placé sur l'un des plateaux les plus élevés du Djebel-Sallat, est situé à 15 kilomètres environ sud-ouest d'Aïn-Kerman. Les indigènes regardent Bennezough comme inabordable par des troupes françaises.

Le colonel organisa une colonne légère de 250 fantassins, y compris la compagnie du 1er Tirailleurs (capitaine DE RAYMOND CAHUSAC), montés sur des mulets, d'une section d'artillerie, de 2 escadrons de cavalerie et du goum. A 2 heures, la petite colonne escaladait les pentes rocheuses du Djebel-Sallat, au sommet duquel s'élève Bennezough. Elle rencontra, en route, le cheik du ksar et le marabout SI KOUIDER BEN AHMED qui prétendaient venir au camp pour y protester de leurs bonnes intentions. Connaissant la valeur de ces témoignages, le lieutenant-colonel TRUMELET n'en poursuivit pas moins sa marche et se fit livrer les armes des habitants et 4 otages, parmi lesquels il comprit le cheik lui-même et son frère.

Le lendemain, 9, il établissait son camp sous les murs du ksar d'Eddis, habité, comme Bennezough, par une fraction religieuse ayant pris une large part à l'insurrection. Cette population avait abandonné le ksar à son approche ; une partie avait fui vers M'Silah, une autre s'était réfugiée dans le Djebel-Birech, sorte de gada d'un accès des plus difficiles. La fuite des gens d'Eddis était l'aveu même de leur culpabilité. Le ksar fut livré aux flammes, l'oasis et 3 maisons appartenant à des sujets fidèles furent épargnées. Le lieutenant-colonel fit, en même temps, fouiller le Djebel-Birech et y rechercher les rebelles qui s'y étaient réfugiés. Il en chargea les 2 compagnies du

1er Zouaves et du 1er Tirailleurs, qui les débusquèrent successivement de leurs positions; 12 cadavres et du butin restèrent abandonnés sur le terrain de la lutte. Le soir même de cette journée, les rebelles d'Eddis, parlaient de leur soumission qu'ils apportaient, le lendemain, avec leurs armes, au commandant de la colonne.

Le 10 août, à 6 heures du matin, la colonne était sous les murs de Bou-Saâda où elle recevait l'accueil le plus enthousiaste de la population indigène, laquelle n'était, en partie du moins, quelques jours auparavant, rien moins que favorable à sa cause. L'apparition de la colonne avait sensiblement modifié, sans doute, les dispositions de ses ennemis de la veille, dont les principaux chefs furent néanmoins arrêtés.

VII. La colonne quitta Bou-Saâda, le 14 août, pour remonter vers le Nord. Après six jours d'une marche des plus pénibles, sans eau souvent, et sous une température accablante, elle rentrait, le 20, à Aumale.

Par décision ministérielle du 2 juillet, M. Munier, colonel du 89e régiment de Ligne, est nommé au commandement du 1er Tirailleurs.

Par arrêté du Chef du pouvoir exécutif du 8 août, sont promus et nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

Au grade d'officier : MM. Sermensan, lieutenant-colonel; Lépine, capitaine.

Au grade de chevalier : MM. Marquez, Mennéglier, Moullé, Grégoire, capitaines; Vuillemin, Got, Galbaud du Fort, Ahmed ben Abderrahman, lieutenants; Saint-Yves-Boissières, sous-lieutenant; Pierre, caporal tambour.

Le même décret confère la médaille aux sous-officiers, caporaux et tirailleurs dénommés ci-après: MM. Roux, sergent-major; Ameur ben el Haoussin, sergent; Mercier, sergent-fourrier; Ahmed ben Rabah, Messaoud ben Akrich, caporaux; Saïd ou Amar, El hadj Ali ou Krelifa, Ramdan ben Medfa, Brahim bel hadj Ahmed, Messaoud ben Draoui, Amar ben Saïd, Deborges, Abdelkader bel Hadj, Mohamed ben Sliman, Mohamed ben Amara, tirailleurs.

Par arrêté du Chef du pouvoir exécutif du 12 août, sont confirmés dans

les grades ci-après, pour prendre rang du jour de leur nomination faite pendant le siége de Verdun : MM. Loisel, promu sous-lieutenant le 27 septembre 1870 ; Brunet, promu sous-lieutenant le 17 octobre 1870.

Un décret du 7 septembre accorde la médaille militaire au tirailleur Ali ben Ahmed.

A la date du 17 septembre, MM. Haucin ben Férath, lieutenant ; Michel, sous-lieutenant et le sergent Parceint, sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

A la même date sont décorés de la médaille militaire : MM. Thoué, Abdallah ben Dambri, Mousbah ben M'Ahmed, Ahmed ben Saghreim, sergents ; Bareck ben Miloud, Tota ben Kaci, Mansour Oulid ou Mouça, Mohamed ben Sadoud, caporaux ; Ahmed bel Hadj, clairon ; Mustapha bel Hadj Ali, Saïd ben Ahmed, Moktar ben Mohamed Saïd, tirailleurs.

Un décret du 24 octobre 1871 porte à 7 le nombre de soldats français attribué aux régiments de Tirailleurs algériens.

Par décret présidentiel du 16 novembre, sont médaillés les sous-officiers et tirailleurs dont les noms suivent : MM. Coulanjon, sergent-major ; Mohamed ben Saïd, Bel Abbès ben Maamar, Lakdar ben Mohamed, sergents ; Belkassem ben Kouïder, Mohamed ben Miloud, tirailleurs.

Par décision ministérielle du 18 novembre, M. le lieutenant-colonel Capdepont, ancien commandant du 1er régiment de marche de Tirailleurs algériens, est placé à la suite du 1er Tirailleurs.

Par décret présidentiel du 23 novembre, M. le lieutenant Mohamed ben Ahmed Tounsi est admis à servir dans le cadre français avec son grade.

Une décision ministérielle du 1er décembre autorise une permutation entre M. le sous-lieutenant Navelet et M. Richomme du 3e Tirailleurs.

Par une autre décision ministérielle du 4 décembre, M. le commandant Barthélemy passe au 95e régiment de Ligne, par permutation avec M. Emond d'Esclevin.

A la date du 30 novembre, M. le médecin-major de 2e classe Berthelé passe dans le service des hôpitaux.

Une décision ministérielle réintègre, à la date du 16 décembre, M. le capitaine Ruyssen, employé aux affaires arabes, dans le cadre du régiment.

Par décret du 16 décembre, M. Mercier, chef de bataillon au 4e Zouaves, est placé au régiment comme capitaine.

VIII. Abandonné d'un grand nombre de ses partisans, après l'échec que lui avait fait subir le général Saussier, Saïd ben bou Daoud s'était enfui dans le massif monta-

gneux situé entre Bou-Saâda et Djelfa. Épuisé de fatigue, sans vivres et craignant à chaque instant une attaque nouvelle, il ne tarda pas à s'adresser au faux chérif Bou-Choucha, qui venait de dévaster lè Sud de la province de Constantine et s'était emparé de Tougourt et de Ouargla.

Le 12 octobre, à la nouvelle de sa retraite, M. le commandant supérieur du cercle de Laghouat reçut l'ordre de se porter immédiatement avec sa colonne mobile vers le Bou-Kaïl pour en surveiller les passages.

Le lendemain, la petite colonne d'observation de Laghouat, comprenant 4 compagnies du 1er Tirailleurs (1re, 3e, 4e du 1er bataillon et 3e du 2e bataillon), commandées par M. le capitaine Taverne, 2 compagnies du 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, 2 pelotons du 1er Spahis et une section d'artillerie de 4 de montagne, se mit en marche pour couper à Saïd ben bou Daoud la route du Sahara. Après quatre jours de marches forcées, elle arrivait à Aïn-Sultan, mais l'avance des dissidents était trop grande et ils ne purent être rejoints ; le 12, à la suite d'un engagement avec des troupes légères sorties de Bou-Saâda, ils s'étaient enfoncés dans le Sud.

Le but de la colonne était, dès lors, manqué ; elle reprit, le 18, le chemin de Laghouat.

IX. A peine le 3e bataillon, rentré de Kabylie, avait-il complété son effectif qu'il était appelé à coopérer au rétablissement de la paix dans le Sud des provinces de Constantine et d'Alger, encore sous le coup de l'émotion produite par les menées de Saïd ben bou Daoud. Le 18 octobre, il quittait Blidah pour se rendre à Djelfa où devait être organisée la colonne expéditionnaire dont il devait faire partie. Cette colonne devait être placée sous les ordres de M. le chef de bataillon de Lammerz et comprendre le 3e bataillon du 1er Tirailleurs, 2 compagnies du 50e de Ligne,

2 pelotons du 1er Chasseurs de France et du 1er Spahis, une section d'artillerie de 4 de montagne, le goum des Larbaa, etc.

X. La colonne DE LAMMERZ, constituée le 28 octobre, sous la dénomination de colonne d'Aïn-Rich, avait mission de seconder les opérations des forces de l'Est et d'assurer le châtiment des fractions des Ouled-Nayl, qui avaient manqué à leur devoir pendant l'insurrection. Après avoir successivement séjourné à Aïn-Rich et Messaad, elle s'établit en observation devant Ksar-el-Aïran, veillant sur le Sud, rétablissant la confiance parmi les tribus et les protégeant efficacement contre les dissidents réduits par sa présence à l'impossibilité de rien tenter contre elles.

XI. Devenue colonne de Metlili, elle s'avança, le 17 janvier 1872, vers l'extrême Sud, dans le but de couper le chemin aux dissidents qui, chassés de Ouargla, par le général DE LACROIX, cherchaient à gagner le Touat. Son passage à travers l'Oued-M'Zab eut pour effet immédiat de rendre à l'autorité française tout son prestige, un instant affaibli à la suite des événements de l'insurrection, et l'accueil des Beni-M'Zab prouva qu'ils s'étaient franchement ralliés à sa cause.

A l'approche de la colonne, les Chamba-Brazegua de Metlili, renonçant à toute idée de résistance, implorèrent leur pardon. Toutefois quelques-unes de leurs fractions, persistant dans leur rébellion, avaient fui dans le Sud à la suite des dissidents. Les reconnaissances de la colonne les atteignirent les 26 et 28 janvier, à l'Oued-T'Queir et à Djerjir, au moment où elles se joignaient à d'autres dissidents parmi lesquels des Chamba de Ouargla, des M'Khadma et une partie des gens de Si-Zoubir. Elles attaquèrent vigoureusement les rebelles, leur firent subir des

pertes considérables et leur prirent leurs troupeaux, des armes et une partie de ce qu'ils possédaient. Dans cette expédition, 2 cavaliers du goum furent légèrement blessés.

Pendant que s'accomplissaient ces événements, la colonne effectuait la capture de DJELLOUL BEN MOULAÏ SMAÏL, secrétaire et khalifa du faux chérif BOUCHOUCHA et l'un des ennemis les plus redoutables de l'autorité française dans le Sud.

La colonne ayant reçu l'ordre de se montrer, le plus en avant possible, dans la direction de Goléah, s'organisa à la légère, le 4 février. Un biscuitville fut établi à Metlili, dans lequel furent laissés une partie des bagages, les gros approvisionnements et une garnison de 122 hommes.

XII. Le 5 février, après un séjour de 8 jours, elle quitta Metlili pour s'avancer plus au Sud. A son arrivée dans l'Oued-T'Queir, le commandant de la colonne, informé de la présence des dissidents vers Hassi-Zirara, puits situé à trois journées de marche en avant de l'Oued-T'Queir, dans la direction de Goléah, fit partir le goum avec la plus grande partie de la cavalerie régulière de la colonne. Cette reconnaissance était placée sous le commandement du sous-lieutenant LAKHDAR BEN MOHAMED BEN TAÏEB, du 2e Spahis, caïd des Mahmara, fraction des Larba ; sa mission était de poursuivre les dissidents à marches forcées.

Un détachement choisi dans les 2 compagnies du 50e régiment de Ligne et dans le bataillon du 1er Tirailleurs, l'appuyait.

Les traces des dissidents furent trouvées dans la matinée du 9 et la reconnaissance atteignait Chabet-el-Hamid, ravin situé au sud-ouest de Hassi-Zirara et se trouvait en vue des insurgés, retranchés dans une forte position, sur un mamelon rocheux, escarpé et inaccessible aux chevaux.

On dut mettre pied à terre. Après un court engagement, le mamelon fut enlevé par la petite colonne, qui leur tua 9 hommes et prit leur drapeau.

Du côté de la colonne, un cavalier avait été atteint mortellement et plusieurs autres plus ou moins grièvement blessés.

Le 11 février, la reconnaissance rentrait au camp de Hassi-Berghaoui, sur l'Oued-T'Queir, rapportant un drapeau et 12 fusils et ramenant 8 prisonniers, 75 chevaux et 1,000 moutons ou chèvres.

Outre l'effet produit sur les Chamba-El-Madhi et sur les dissidents, la journée du 9 achevait de rallier les Chamba-Brazegua de Metlili, encore douteux.

Les résultats obtenus par la colonne étaient, on le voit, aussi complets que possible.

XIII. Le 14, elle remontait à petites journées vers le Nord, et était de retour, le 5 mars, à Laghouat. Le lendemain, elle était licenciée.

Le 9, le 3e bataillon du 1er Tirailleurs prend la route de Blidah, où, le 25, il était réuni à la portion centrale du régiment.

XIV. Pendant que le 3e bataillon du 1er Tirailleurs contribuait à l'anéantissement complet des derniers partisans de Saïd ben bou Daoud, dans le Sahara algérien, les 1re, 2e et 3e compagnies du 1er bataillon, commandées par M. le capitaine Cellier, faisant partie de la colonne mobile de Laghouat, prenaient part à une sortie opérée dans le Sud de la province d'Oran.

Si Kaddour ben Hamza, après avoir razzé, les 11 et 12 novembre 1871, une partie des tribus sahariennes des subdivisions de Tlemcen et de Sidi-bel-Abbès, s'était retiré sur l'Oued-Benout. De là il menaçait les ksours de la pro-

vince d'Oran, dont il empêchait les tribus de prendre leur campement d'hiver.

Dès les premiers jours de décembre, des dispositions furent prises pour disperser ses bandes. La colonne de Laghouat devait, à cet effet, se porter sur Brizina pour s'opposer à son passage dans l'Est, tandis que différentes colonnes de la province d'Oran marcheraient contre lui.

Il fut atteint, le 23, dans les environs de Mengueb et complétement mis en déroute.

La colonne de Laghouat avait dans cette circonstance obtenu tout l'effet utile possible.

Par décret du 21 décembre 1871, M. le chef de bataillon LAMMERZ, est nommé lieutenant-colonel au 42e régiment de Ligne.

Par décret du 4 janvier 1872, MM. THOMAS, capitaine, et DE RAYMOND CAHUSAC, capitaine adjudant-major, sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

Le même décret confère la médaille militaire au sergent-major PAGOT et au sergent HAMIDA BEN MOHAMED.

Un décret du 14, du même mois, nomme chevalier de la Légion d'honneur M. le capitaine adjudant-major PEUCHANT, et accorde la médaille militaire aux sergents MOHAMED BEN MOHAMED, AMAR BEN MOHAMED et au tirailleur EL HADJ LHASSEN.

Le 16 janvier, M. le capitaine MOUROT, du 5e régiment de Ligne, est nommé chef de bataillon au régiment. (Par une décision spéciale, cet officier supérieur passe au 2e Tirailleurs par permutation avec M. le commandant BASTIDON).

Un décret du 3 février, nomme au grade de médecin-major de 2e classe, M. le médecin aide-major BERTHELÉ.

Par décision ministérielle du 1er février, M. le capitaine BÉRAUD, passe au 39e régiment de Ligne, par permutation avec M. BIDAULT.

XV. Un décret du 3 février 1872 réorganise les régiments de Tirailleurs algériens et les forme à 4 bataillons de 6 compagnies et un dépôt de 2 compagnies. Les 7es compagnies des 2 derniers bataillons sont licenciées.

Par décision ministérielle du 24 février, M. le lieutenant-colonel CAP-

DEPONT, à la suite du régiment, est nommé titulaire au 99e régiment de Ligne.

Le 16 mars, la médaille militaire est accordée au caporal ALI BEN MANSOUR.

Le 22 du même mois, M. le sous-lieutenant AHMED BEN TAÏEB et le sergent-major MEUNIER, sont décorés de la Légion d'honneur; le sergent-major JACQUIOT, les sergents PARCEINT, LAGDAR MOAGNI et les tirailleurs MOHAMED BEN MOHAMED, BOU AZA BEN AMAR, ABDELKADER BEN MOHAMED de la médaille militaire.

Par décision ministérielle du 22 mars, les officiers du régiment ci-après nommés, rétrogradés par la Commission de révision des grades, en date du 19 février, reçoivent les destinations suivantes:

MM. HENNEQUIN, remis lieutenant, passe au 1er Zouaves; LESBROS, remis lieutenant, reste au corps; BRANDI, remis lieutenant, passe au 3e Tirailleurs; CORTIE, remis sous-lieutenant, passe au 2e Tirailleurs; FIERECK, remis sous-lieutenant, passe au 2e Tirailleurs; VIAUD, remis sous-lieutenant, passe au 2e Tirailleurs; WÉBER, remis sous-lieutenant, passe au 2e Tirailleurs; MUNIER, remis sous-lieutenant, passe au 3e Tirailleurs; MOHAMED BEN BLIDI, remis sergent, passe au 3e Tirailleurs.

La même décision place au régiment les officiers rétrogradés dont les noms suivent:

MM. MERCIER, du 4e régiment de Zouaves, avec le grade de capitaine; THEULIÈRES, du 3e Tirailleurs, avec le grade de lieutenant; POUPELIER, du 3e Tirailleurs, avec le grade de lieutenant; ANDANSON, du 3e Tirailleurs, avec le grade de sous-lieutenant; LARICHE, du 3e Tirailleurs, avec le grade de sous-lieutenant; MAQUERON, du 3e Tirailleurs, avec le grade de sous-lieutenant; ROUGET, du 3e Tirailleurs, avec le grade de sous-lieutenant; BALOSSIER, du 3e Tirailleurs, avec le grade de sous-lieutenant.

A la date du 29 mars, M. le capitaine HUGUENARD est admis à la pension de retraite.

Par décret du 23 avril, MM. les lieutenants MARQUISET, du 2e Tirailleurs, et VUILLEMIN, du régiment, sont nommés capitaines au corps et M. le lieutenant ROUX FOUILLET, au régiment Étranger. (Par une décision spéciale, ce dernier officier est maintenu au corps).

Par décision ministérielle du 5 mai, M. le médecin-major de 1re classe COUDERC est placé au 16e d'Artillerie.

Des décisions ministérielles des 10, 12 et 17 mai, autorisent des permutations entre M. le lieutenant TAVERNE et M. THEULIÈRES, du 3e Tirailleurs; M. le sous-lieutenant LARICHE et M. HACQUARD, du 3e Tirailleurs, et entre M. le major SERIZIAT et le commandant DAVAU du 67e régiment de Ligne.

Une décision ministérielle du 21 mai place au régiment M. le lieutenant RENAUX du 3e Tirailleurs.

Par décret du 15 juin, sont nommés sous-lieutenants: les sergents-

majors MEUNIER et JACQUIOT, au 2e Tirailleurs ; le sergent-major BÉNÉSIS, du 2e Tirailleurs, et le sergent M'ZIAN BEN AHMED au régiment.

Des décisions ministérielles des 13 mai et 29 mars, placent M. le lieutenant-colonel DE LAMMERZ à la suite, et M. le capitaine SAMARY, titulaire au régiment.

A la date du 20 juin, M. le sous-lieutenant GOUSSOT est fait chevalier de la Légion d'honneur.

Le même jour, la médaille militaire est conférée aux sergents KASSI OU AHMED, GUILLAUME, ALI BEN MOHAMED et aux caporaux REBAH BEN ACHOUARI et AHMED BEN ARAOUI.

Un décret du 29 juin, nomme M. le capitaine CUVILLIER-FLEURY chef de bataillon au 93e régiment de Ligne.

Par décision ministérielle du 4 juillet, M. le médecin-major GOUCHET passe du 1er Zouaves au 1er Tirailleurs, et M. le lieutenant GALBAUD DU FORT passe au 22e bataillon de Chasseurs.

A la date du 13 juillet, M. le lieutenant PARMENTIER est promu capitaine au 93e régiment de Ligne, et les capitaines GÉRARD et GACON, du 2e Tirailleurs, sont placés au régiment.

Le 2 août, sont nommés lieutenants : Au régiment, MM. SURJUS, GIBON, MOHAMED BEL HADJ ; ADAM, au 112e régiment de Ligne ; LEGRAND, au 3e bataillon d'Infanterie légère d'Afrique ; VODICHON, au 28e bataillon de Chasseurs ; WALTER, au 27e bataillon de Chasseurs ; MAURIN, au 28e bataillon de Chasseurs.

Par décision ministérielle du 6 août, M. le capitaine VUILLEMIN passe au 117e régiment de Ligne.

Par décret du 28 août, sont nommés sous-lieutenants : MM. DE GUERNON, adjudant, au 3e Tirailleurs ; LAGACHE, sergent-major, au 107e régiment de Ligne ; PIETREQUIN, adjudant, au 78e régiment de Ligne ; HUBLIN, sous-lieutenant au 3e Zouaves, au régiment ; BROUILLER, sous-lieutenant au 1er Zouaves, au régiment ; ABDERRAHMAN BEN RABET, sergent, au régiment.

XVI. Le 1er octobre, le tiercement est effectué et le régiment est ainsi composé :

ÉTAT-MAJOR.

MM. MUNIER, colonel,
SERMENSAN, lieutenant-colonel,
DAVAU, major,
SCHNEIDER, capitaine-trésorier,
CELLIET, capitaine d'habillement,
VODICHON, sous-lieutenant adjoint au trésorier,

MM. Loisel, sous-lieutenant porte-drapeau,
Gouchet, médecin-major de 1re classe,
Martial, médecin-major de 2e classe,
Charbonnier, médecin aide-major de 1re classe.

1er BATAILLON.

MM. de Coulange, chef de bataillon,
de Pontecoulant, capitaine adjudant-major.

1re Compagnie.

MM. de la Moussaye, capitaine,
Taverne, lieutenant,
Mohamed ben Ali, lieutenant,
Brunet, sous-lieutenant,
Mohamed ben Missoun, sous-lieutenant.

2e Compagnie.

MM. Murati, capitaine,
Morati, lieutenant,
Hamoud ben Sliman Khodja, lieutenant,
Giraud, sous-lieutenant,
Kaddour ben Tahar, sous-lieutenant.

3e Compagnie.

MM. de Toustain du Manoir, capitaine,
de Saint-Vincent, lieutenant,
Lekal ben Rebah, lieutenant,
de Vendomois, sous-lieutenant,
Taieb bel Hadj, sous-lieutenant.

4e Compagnie.

MM. Samary, capitaine,
Mercier, lieutenant,
Ali ben Tahar, lieutenant,
Dupuy, sous-lieutenant,
Mohamed ben Smaïl, sous-lieutenant.

5e Compagnie.

MM. Mercier, capitaine,
Lesbros, lieutenant,
Mohamed bel Hadj, lieutenant,
Hochard, sous-lieutenant,
Hassen ben Mohamed, sous-lieutenant.

6e Compagnie.

MM. Marquiset, capitaine,
Berthélemy, lieutenant,
, lieutenant,
Musso, sous-lieutenant,
Amar ben Ahmed, sous-lieutenant.

7e Compagnie.

MM. Bidault, capitaine,
Baudart, lieutenant,
Mohamed ben Saafi, lieutenant,
Monfort, sous-lieutenant,
Braham ben Grad Turki, sous-lieutenant.

2e BATAILLON.

MM. Emond d'Esclevin, chef de bataillon,
Letellier, capitaine adjudant-major.

1re Compagnie.

MM. Marquez, capitaine,
Got, lieutenant,
Ibrahim ben Ferath, lieutenant,
Gabrielli, sous-lieutenant,
Joseph ben Mohamed, sous-lieutenant.

2e Compagnie.

MM. Gérard, capitaine,
Badlon, lieutenant,
Ahmed ben Abderrahman, lieutenant,
Michel, sous-lieutenant,
M'Ahmed ben Mohamed, sous-lieutenant.

3e Compagnie.

MM. Thierry, capitaine,
Surjus, lieutenant,
Brick ben Salem, lieutenant,
Guffroy, sous-lieutenant,
Mustapha ben Khodja, sous-lieutenant.

4e Compagnie.

MM. Guillet, capitaine,
Renaux, lieutenant,
Omar ben Mohamed Chaouch, lieutenant,

MM. Carles, sous-lieutenant,
Ahmed ben Mohamed, sous-lieutenant.

5e Compagnie.

MM. Moullé, capitaine,
Meurant, lieutenant,
Mohamed ben Amar Chibli, lieutenant,
Martin, sous-lieutenant,
Rabah ben Kaddour, sous-lieutenant.

6e Compagnie.

MM. Roux-Fouillet, capitaine,
Renard, lieutenant,
Mohamed ben Hadj, lieutenant,
Hacquart, sous-lieutenant,
Mezian ben Ahmed, sous-lieutenant.

7e Compagnie.

MM. de Guilhem Lansac, capitaine,
Rashoffer, lieutenant,
Mustapha ben Ali, lieutenant,
Goussot, sous-lieutenant,
Mohamed ben Ahmadi, sous-lieutenant.

3e BATAILLON.

MM. Boussenard, chef de bataillon,
de Raymond Cahusac, capitaine adjudant-major.

1re Compagnie.

MM. Taverne, capitaine,
Pognard, lieutenant,
, lieutenant,
Broullier, sous-lieutenant,
Kaddour ben Djilali, sous-lieutenant.

2e Compagnie.

MM. Gacon, capitaine,
Gibon, lieutenant,
Ali ben Haoussin, lieutenant,
Saint-Yves Boissières, sous-lieutenant,
Ahmed bel Hadj, sous-lieutenant.

3e Compagnie.

M. Ruyssen, capitaine,

MM. Morinière, lieutenant,
Richomme, sous-lieutenant,
Abderrahman ben M'Rabet, sous-lieutenant.

4e Compagnie.

MM. D'hombres, capitaine,
Dô, lieutenant,
Mohamed ben Daoud, lieutenant,
Rouget, sous-lieutenant,
Kouïder ben Amar, sous-lieutenant.

5e Compagnie.

MM. Duchène, capitaine,
Daroux, lieutenant,
Pierrini, lieutenant,
Balossier, sous-lieutenant,
, sous-lieutenant.

6e Compagnie.

MM. Lavoignet, capitaine,
Esselin, lieutenant,
Mohamed ben Ali el Maboub, lieutenant,
Bourret, sous-lieutenant,
Adda bel Arby, sous-lieutenant.

4e BATAILLON.

MM. Bastidon, chef de bataillon,
Peuchant, capitaine adjudant-major.

1re Compagnie.

MM. Descombes, capitaine,
Henquin, lieutenant,
Khelifa ben Mohamed, lieutenant,
Hublin, sous-lieutenant,
Bechir ben Mohamed, sous-lieutenant.

2e Compagnie.

MM. Pierron, capitaine,
Mohamed ben Ahmed Tounsi, lieutenant,
El Haucin ben Ferath, lieutenant,
Bénésis, sous-lieutenant,
Mohamed ben Boktach, sous-lieutenant.

3e Compagnie.

MM. MENNÉGLIER, capitaine,
LOBRANI, lieutenant,
MOHAMED BEN BRAHIM, lieutenant,
FERAY, sous-lieutenant,
MAMIN BEN TURKMAN, sous-lieutenant.

4e Compagnie.

MM. CELLIER, capitaine,
THUILLARD, lieutenant,
MESSAOUD BEN MOUÇA, lieutenant,
HERMAN, sous-lieutenant,
ABDELKADER BEN AÏÇA, sous-lieutenant.

5e Compagnie.

MM. MASSONI, capitaine,
RONCAJOLA, lieutenant,
MOHAMED BEN SAÏD TOUDJI, lieutenant,
LE GUILLOU, sous-lieutenant,
ABDELKADER BEN MEZIAN, sous-lieutenant.

6e Compagnie.

MM. CÉRÉSOLE, capitaine,
POUPELIER, lieutenant,
AMEUR BEN MUSTAPHA BEL GRAD TURKI, lieutenant,
GRANAL, sous-lieutenant,
MOHAMED BOU KRÈS, sous-lieutenant.

Par suite des mouvements prescrits à cette occasion, le régiment se trouvait occuper, quelques jours plus tard, les emplacements suivants :

A BLIDAH, l'État-major, le 4e bataillon, les 2e, 4e, 5e et 6e compagnies du 2e bataillon et les 2 compagnies de dépôt ;

A TIZI-OUZOU, la 1re compagnie du 2e bataillon ;

A BORDJ-MENAÏEL, la 3e compagnie du 2e bataillon ;

A AUMALE, le 1er bataillon, et les 1re et 2e compagnies du 3e bataillon ;

A BIRKADEM, la 3e compagnie du 3e bataillon ;

A DOUÉRA, la 4e compagnie du 3e bataillon ;
A LAGHOUAT, les 5e et 6e compagnies du 3e bataillon.

Par décision ministérielle du 12 octobre, M. le sous-lieutenant MONFORT, est nommé adjoint au trésorier.

Par décision ministérielle du 18 octobre, MM. SCHEVALIER et PETETIN, sous-lieutenants, élèves à l'École spéciale militaire, sont placés au régiment pour y prendre rang du 1er septembre 1871.

XVII. Une décision présidentielle, du 28 avril 1872, avait créé un emploi de sergent-maître d'escrime dans les régiments de Tirailleurs algériens.

Une décision ministérielle du 25 octobre, autorise une permutation entre M. le lieutenant LESBROS et M. MAURIN du 28e bataillon de Chasseurs.

A la même date, M. le lieutenant LAVOIGNET, du 6e régiment de Ligne, et M. le capitaine CÉRÉSOLE, du régiment Étranger, sont nommés capitaines au régiment.

Par une décision ministérielle du 30 octobre, M. le capitaine ROUX-FOUILLET passe au 22e bataillon de Chasseurs, par permutation avec M. SÉCHERAS.

Par décret du 14 novembre, la médaille militaire est accordée aux militaires du régiment, ci-après : BRECQUE, sergent ; FÉRADJI BEN SAAD, ABDELKADER BEL HADJ, caporaux ; MOHAMED BEN ABDERRAHMAN, MOHAMED BEN DJILLALI, RABAH BEN AHMED, MOHAMED BEN DADA, ZIAN BEN BRAHIM, MOUSTAPHA OULD MILOUD, LARBY BEN MOHAMED, BELKASSEM BEL HADJ, HAMDAM BEN MOHAMED, ALI BEN ADDA, KALEF BEN KAROUBY, MOHAMED BEN YUSSEF, FÉRATH BEN MÉZIAN, YAYA BEN MOHAMED, EL MILOUD BEN EL HADJ, YAYA BEN ABDALLAH, TOUMY BEN TAHAR, RABAH BEL HADJ, AHMED BEL HADJ, EL ARBY BEN AHMED, BAFFET, tirailleurs.

Un décret du 20 novembre, nomme M. le capitaine d'habillement CELLIET, chevalier de la Légion d'honneur et accorde la médaille militaire au sergent TAHAR BEN EL HAUSSIN et aux tirailleurs MUSTAPHA BEL HADJ ALI et MOHAMED BEN SLIMAN.

Le 25 novembre, une décision ministérielle autorise le passage de M. le capitaine DE LA MOUSSAYE au 93e régiment de Ligne par permutation avec M. le capitaine PARMENTIER.

Un autre décision du 7 décembre, place au régiment, M. le sous-lieutenant QUARRÉ DE VERNEUIL, du 47e régiment de Ligne.

A la date du 10 décembre, les militaires du régiment dont les noms suivent, reçoivent la médaille militaire : DOUCET, sergent-major ; BEUDET,

clairon ; Mohamed ben Yaya, Salah ben Taïeb, Kassi ben Sliman, Bareck ben Koled, Abdelkader ben Moussa, Mohamed ben el Haoussin, Ameur ben Mohamed, Mohamed ben Chech, M'Ahmed ou el Arby, Mohamed ben Aomar, Seliman ben Ali, Mohamed ben Ali, Bel Aïd ben Ahmed, Rhamdan ben Ali, Belkassem ou Ahmed, Saïd bel hadj Naït Mohamed, Ali ben Mohamed, Salem ben Naïmi, Ahmed bel hadj, Mohamed bel hadj, Saïd Belkassem, Abdelkader ben Tahar, Ali ou Saïd, tirailleurs.

XVIII. Une décision ministérielle du 19 décembre 1872 crée une section de discipline dans chaque régiment de Tirailleurs algériens pour les hommes sortant de détention et pour ceux envoyés devant un conseil de discipline pour inconduite.

Par décret du 25 décembre, M. le sous-lieutenant Feray est nommé lieutenant au 65e régiment de Ligne.

Un décret du 25 décembre, décore de la médaille militaire, les militaires du régiment dont les noms suivent : Ben Arab ben Amraoui, Mohamed ben Kouïder, Lekal ben Abdallah ben Chérif, Snoussi ben Hamadi, Djellali ben Tenha, Ben Ali bel hadj Lagdar, El hadj ben Moussa, Kaddour ben Djelloul, Bou el Foul ben Kouïder, Abdelkader ben Mohamed Brazi, Abderrahman ben Djelloul, Mohamed ou Kaci Messaoud, Mohamed ben Tahar, M'Ahmed bel Hadj, Ahmed ben Salah, Mohamed ben Hadj, tirailleurs.

Un décret du 31 décembre, accorde la médaille militaire aux dénommés ci-après : Krelil ben Bakti, sergent ; Ahmed ben Mohamed, caporal ; Mohamed bel hadj Saïd, Valguenwitz, Mohamed ben Kacem, Zekri ben el Bachir, Ali ben Mohamed, Saïd ben Yaya, Lekal ben Maamar, M'Ahmed ou el Hadj, Maamar ben Sadek, Ahmed ben Aomar, Si Ahmed ben Abdallah, Miloud ben Abdelkader, Amar ou el Hadj, Ahmed ben Djeloul, tirailleurs.

XIX. A l'époque où nous sommes arrivés, la réorganisation du 1er Tirailleurs, poursuivie avec tant de persévérance par M. le colonel Munier, était terminée. Le général Wolff, chargé, en 1872, de l'inspecter, se plaisait à le constater dans son ordre d'inspection. Après avoir fait la part des imperfections de détail inséparables des circonstances toutes particulières dans lesquelles le régiment

s'était trouvé, pendant les deux années précédentes, se résumait ainsi :

« Le 1er Tirailleurs a une fort belle attitude militaire; la
» discipline y est excellente sous la ferme impulsion du Chef
» de corps. Le pays peut compter dès à présent sur ce beau et
» solide régiment comme par le passé. »

CHAPITRE XI

I. Nominations et mutations ; ordre du colonel MUNIER. — II. Ordre laissé par M. l'Inspecteur général. — III. Suppression du port de la jambière. — IV. Modification apportée à l'avancement du cadre indigène. — V. La compagnie de Tirailleurs en garnison à Tizi-Ouzou fait une sortie contre le bandit MOHAMED OU MÉZIAN OU MANSOUR. — VI. Les sauterelles font invasion dans le pays. — VII. Ordre laissé par l'Intendant chargé de la revue administrative du corps. — VIII. Dispositions relatives au cadre français. — IX. Ordre d'inspection générale de 1874. — X. Adieux du colonel MUNIER au régiment.

Par décision ministérielle du 28 janvier 1873, M. le capitaine d'État-major de LA BEAUME PLUVINEL, stagiaire au 1er régiment de Chasseurs d'Afrique, est placé au corps pour y faire son stage d'infanterie.

Par décret présidentiel du 13 février, MM. les lieutenants de SAINT-VINCENT et HENQUIN sont nommés capitaines au corps.

A la date du 3 mars, MM. les sous-lieutenants GOUSSOT, MARTIN, MUSTAPHA BEN KHODJA et JOSEPH BEN MOHAMED sont promus lieutenants.

A la date du 12 du même mois, M. le capitaine d'État-major de LA BEAUME PLUVINEL, stagiaire au régiment, passe au même titre au 74e régiment d'Infanterie et M. le capitaine d'État-major LELASSEUX, stagiaire au 4e Chasseurs d'Afrique, passe au 1er Tirailleurs en la même qualité.

Par décret du 27 mars, sont nommés sous-lieutenants : au corps, MM. FLORENCE, adjudant ; KADDOUR BEN KREMISA, sergent ; SÉRIS, sergent-major au 1er Zouaves ; au 3e Tirailleurs, M. VIVREL, adjudant ; au 2e Bataillon d'Afrique, M. NICOLAS, adjudant.

Le même décret place titulaires au corps MM. SCHEVALIER et PETETIN, sous-lieutenants à la suite.

Un décret présidentiel du 1er mai, nomme M. le capitaine adjudant-major LE DOULCET DE PONTÉCOULANT, chef de bataillon au 4e régiment d'Infanterie.

A la date du 6 du même mois, M. le capitaine BIDAULT passe aux fonctions d'adjudant-major.

Une décision ministérielle du 12 mai, place au régiment M. le capitaine TROTAIN, du 67e régiment d'Infanterie, par permutation avec M. DE SAINT-VINCENT.

Un décret présidentiel du 13 mai, nomme capitaine M. BABLON au 16e régiment d'Infanterie; M. MERCIER au 6e régiment d'Infanterie; et M. GOT au corps.

Une décision ministérielle du même jour, place au 3e régiment d'Infanterie M. le lieutenant-colonel DE LAMMERZ, qui était à la suite du régiment.

Le 22 mai, un décret présidentiel nomme lieutenants au corps: MM. SAINT-YVES-BOISSIÈRE, GABRIELLI, ROUGET, HAOUSSIN BEN MOHAMED, AHMED BEL HADJ, et M. le sous-lieutenant MUSSO au 2e Tirailleurs.

Le même jour, M. le capitaine DUCHÊNE est fait chevalier de la Légion d'honneur et la médaille militaire est accordée au sapeur GREDEL.

Un décret de la même date, nomme sous-lieutenants: au corps, MM. MOLLE, sergent-major au 23e bataillon de Chasseurs à pied; MOUSBAH BEN MOHAMED et KADDOUR BEN AÏSSA, sergents au régiment; au 3e Tirailleurs, M. JOURDAN, adjudant.

Par le même décret, M. le sous-lieutenant à la suite AHMED BEN TAÏEB passe titulaire au régiment.

Par décision ministérielle du 30 mai, M. le sous-lieutenant adjoint au trésorier MONFORT passe au 126e régiment d'Infanterie, par permutation avec M. LEMAZURIER, et M. le médecin aide-major de 1re classe CHARBONNIER est placé au 4e régiment de Cuirassiers.

Une décision ministérielle du 12 juin, place au régiment M. le capitaine MERCIER, du 6e régiment d'Infanterie.

Par une décision ministérielle du 17 du même mois, M. le sous-lieutenant HOCHARD est désigné pour remplir les fonctions d'adjoint, à l'atelier des Travaux publics n° 3, à Oran.

Le 26 juin, M. le médecin aide-major de 1re classe LEFORT, du 92e régiment d'Infanterie, est placé au corps.

Par décret présidentiel du 11 juillet, M. le lieutenant-colonel SERMENSAN est nommé colonel au 58e régiment d'Infanterie et remplacé par M. le lieutenant-colonel PÉREIRA, du 70e régiment d'Infanterie.

I. On se souvient de la brillante conduite et de la belle attitude de M. le lieutenant-colonel SERMENSAN pendant la malheureuse campagne de 1870, particulièrement à la bataille de Sedan où il commandait le régiment. Sa nomina-

tion fut portée à la connaissance du 1er Tirailleurs, par M. le colonel MUNIER, dans les termes suivants :

« Par décret présidentiel du 11 juillet, M. le lieutenant-» colonel SERMENSAN, est nommé au commandement du 58e ré-» giment d'Infanterie.

» Le colonel est heureux de porter à la connaissance du » régiment cette promotion qui est la juste récompense des » services brillants et des qualités de cet officier supérieur.

» Cette promotion prive le corps d'un chef qui s'y est acquis » l'estime et la sympathie générales par ses qualités aimables, la » bienveillance et la dignité de son caractère.

» MM. les officiers du régiment n'oublieront jamais que M. le » colonel SERMENSAN les commandait, le 30 août 1870 et à la » bataille de Sedan. Ils n'oublieront pas, non plus, qu'à sa » rentrée de captivité, M. le colonel SERMENSAN a commencé la » réorganisation du régiment totalement bouleversé, et a dirigé » sur les différentes colonnes, luttant contre une insurrection » formidable, des détachements constitués, qui ont contribué » puissamment à la renverser.

» M. le colonel SERMENSAN sera accompagné, dans son régi-» ment, par les vœux de tous, sans exception, et ces vœux » certainement auront une influence heureuse sur l'avenir de » celui qui en est l'objet. »

II. La réorganisation du 1er Tirailleurs, poursuivie avec une si grande persévérance par M. le colonel MUNIER, était complétement terminée à l'époque où nous sommes arrivés ; une vigoureuse impulsion avait été imprimée à tous les services et le régiment avait repris son vieil air martial et sa ferme discipline d'autrefois. Le meilleur éloge à en faire est de citer un extrait de l'ordre laissé au corps, cette année, par son inspecteur général, le général WOLFF :

« Le 1er Tirailleurs, dit cet ordre, est administré d'une ma-» nière remarquable. Tout y est réglé avec méthode par le

» colonel MUNIER qui donne l'exemple en toutes circonstances ;
» la discipline, la tenue, l'instruction par lesquelles le régiment
» se fait remarquer en garnison, sont un sûr garant des services
» de guerre que l'on pourrait attendre de lui. »

La revue administrative passée quelques jours plus tard, par M. l'intendant LÉVY, constatait également, au point de vue administratif, une situation des plus satisfaisantes.

Une décision ministérielle du 2 septembre, place au régiment M. le capitaine PETIT-JEAN, du 52e régiment d'Infanterie, par permutation avec M. le capitaine GOT.

Un décret présidentiel du 18 septembre, nomme l'adjudant PAGOT, sous-lieutenant au 3e Tirailleurs; l'adjudant DE CADOUDAL, du 2e Tirailleurs, et le sergent ABDELKADER BEL HADJ MOHAMED, du régiment, sous-lieutenants au corps.

Par décret présidentiel du 11 octobre, le sergent MOULOUD BEN ALI et le tirailleur AHMED BEN KAROUBY sont décorés de la médaille militaire.

Par décret du 16 du même mois, place au régiment, comme sous-lieutenant, M. DUCHASTELET, élève de l'École spéciale militaire, pour prendre rang du 1er octobre.

Une décision ministérielle du 8 décembre, admet dans le personnel des affaires indigènes M. le capitaine SAMARY, qui est placé au 17e régiment d'Infanterie.

Par décret du 13 décembre, la médaille militaire est conférée au tirailleur AHMED BEN MOHAMED EL CHERCHALLI.

Par décision ministérielle du 24 décembre, M. MARQUIS, sous-lieutenant au 81e régiment d'Infanterie, est placé au corps.

Par décision ministérielle du 21 janvier 1874, M. le capitaine DUCHÊNE passe au 114e régiment d'Infanterie, par permutation avec M. BLETON.

Par décision ministérielle dn 28 janvier, M. le capitaine RUYSSEN passe au 27e régiment d'Infanterie, par permutation avec M. PAYERNE.

III. *Suppression de la jambière.* — Une décision ministérielle du 28 janvier consacre, en la réglementant, une amélioration que les Tirailleurs avaient depuis longtemps introduite dans leur tenue et que les officiers toléraient, quoique contraire au règlement, parce que tous en reconnaissaient la nécessité.

Cette amélioration consiste dans la suppression définitive des jambières et des guêtres en toile blanche, du même modèle que celles des troupes de ligne. Les Tirailleurs auront désormais des guêtres de deux modèles pour les routes et pour le service de garnison.

Les guêtres de route seront en drap bleu-foncé doublé de toile blanche ; celles de garnison seront en toile blanche doublée de drap.

Par décret du 6 février, sont promus au grade de capitaine : au corps : MM. THUILLARD, POUPELIER, MEURANT ; au 2e Tirailleurs : MM. RASHOFFER, POGNARD.

Un décret du 21 février nomme au corps, au grade de lieutenant : MM. SCHEVALIER, PETETIN, MARIOLLE, du 12e régiment d'Infanterie, TERNARD, du 81e régiment d'Infanterie, ADDA BEL ARBY, MOHAMMED BEN BOCKTACH, MOHAMMED BEN SAHAFI (lieutenant en non-activité).

A la date du 11 mars, sont nommés sous-lieutenants au 2e Tirailleurs : M. PEINÉ, sergent-major, moniteur général de l'École ; et au corps : MM. M'AHMED BEN ALI, sergent, MOHAMMED BEN SMAÏL (sous-lieutenant en non-activité), MOHAMMED BEN M'AHMED, sergent.

Par décision ministérielle du 13 mars, M. le chef de bataillon BASTIDON passe au 3e régiment d'Infanterie et est remplacé par M. le commandant JOLLIVET, du 19e régiment d'Infanterie.

Une décision ministérielle du 16 du même mois, place M. le lieutenant TERNARD au 81e régiment d'Infanterie, par permutation avec M. GIGANDET.

IV. Un décret du 21 mars 1874 étend au cadre indigène de chacun des régiments de Tirailleurs algériens, certaines dispositions bienveillantes adoptées en faveur de l'élément indigène des régiments de Spahis, par un décret du 6 janvier 1874.

Il est ainsi conçu :

« ARTICLE PREMIER. — Dans les régiments de Tirailleurs al-
» gériens, les emplois du petit État-major, ainsi que ceux de
» fourrier et de sergent-major de compagnie pourront être con-
» férés à des militaires indigènes qui, remplissant d'ailleurs les
» conditions de service et d'ancienneté de grade exigées pour les

» militaires français, présenteront toutes les garanties nécessai-
» res par leur conduite, leur instruction et leur aptitude spé-
» ciale.

» ARTICLE 2. — Tout officier indigène des régiments de Tirail-
» leurs algériens pourra être appelé dans son régiment au grade
» de capitaine-trésorier ou d'habillement, s'il satisfait aux con-
» ditions déterminées par les règlements en vigueur et s'il jus-
» tifie qu'il possède l'instruction générale et l'aptitude néces-
» saires. Toutefois, à grade égal, l'officier français aura toujours
» le commandement, et, après lui l'officier indigène, quel que
» soit le rang d'ancienneté de l'un et de l'autre.

» ARTICLE 3. — Les militaires indigènes, servant dans les
» régiments de Tirailleurs algériens, pourront remplir des fonc-
» tions dans l'administration civile de l'Algérie.

» ARTICLE 4. — Sont abrogées toutes les dispositions con-
» traires au présent décret. »

Par décret du 2 avril, M. le médecin-major de 2e classe MARTIAL est admis à la pension de retraite.

Par décision ministérielle du 23 avril, M. le lieutenant MARTIN passe au 97e régiment d'Infanterie, par permutation avec M. HELLEU.

Un décret présidentiel du 21 avril, nomme chevalier de la Légion d'honneur M. le capitaine adjudant-major BIDAULT et confère la médaille militaire aux sergents DUVERNOIS et DOMERE.

Par décret du 11 mai, MM. les sous-lieutenants LOISEL, porte-drapeau, et KADDOUR BEN TAHAR sont nommés lieutenants au corps.

V. Au commencement de 1874, se révéla, dans la banlieue de Dellys, par le meurtre et le pillage, une bande de malfaiteurs audacieux ; à leur tête était un nommé MOHAMMED OU MÉZIAN OU MANSOUR, bandit d'une haute stature et d'une férocité peu commune, dont le nom seul était un épouvantail. Au mois de février, leur audace avait pris des proportions telles que l'autorité s'en émut et organisa un service de troupes pour assurer les communica-

tions entre Dellys et Tizi-Ouzou. Cette mesure fut insuffisante et on dut faire marcher bientôt contre eux des troupes régulières.

Le 15 mai, M. le capitaine POUPELIER, commandant la compagnie de Tirailleurs de la garnison de Tizi-Ouzou (4e compagnie du 1er bataillon) reçut l'ordre de prêter main-forte à 2 compagnies du 107e de Ligne qui cernaient MANSOUR, non loin d'Azerou des Beni-Tours, dans la circonscription de Dellys.

Acculé, le 16 au soir, dans le ravin de l'Oued-Cheniah, au pied de l'Azib-Kouafa, où il s'était retranché, MOHAMED OU MÉZIAN OU MANSOUR fut tué, après un véritable combat qu'il fallut soutenir contre sa bande.

La lutte, à laquelle prirent seulement part les deux compagnies du 107e de Ligne, un détachement de Spahis et la Gendarmerie de Dellys, se termina par la dispersion de la bande qui parvint à s'échapper à la faveur de l'obscurité, abritée par des broussailles impénétrables. La mort de ce malfaiteur redouté avait coûté la vie à 2 hommes du 107e de Ligne; de plus, 5 autres du même régiment avaient été blessés.

Le 17, M. le capitaine POUPELIER reçut l'ordre de faire des recherches dans le but de trouver les traces des brigands en fuite. Des fouilles faites dans les villages environnants et chez les Beni-Ouaguenoun, à l'entrée de la forêt de Mizerana, amenèrent la découverte de linges ensanglantés et d'armes, à la suite de laquelle plusieurs habitants furent arrêtés sous l'inculpation d'avoir favorisé le brigandage de MANSOUR.

Le 21 mai, la compagnie de M. le capitaine POUPELIER était de retour de sa petite sortie.

Une décision ministérielle du 11 mai, place M. le lieutenant RICHOMME au 8e régiment d'Infanterie.

Par décision ministérielle du 16 mai, M. le sous-lieutenant HACQUARD est nommé à l'emploi de porte-drapeau.

Par décret du 21 mai, sont nommés sous-lieutenants au corps les adjudants sous-officiers dont les noms suivent :

MM. Junquet et Adrien, du 2[e] Tirailleurs, et le sergent Ahmed bel Aoussi.

Par décret du 30 mai, M. le sous-lieutenant Hublin est admis à la pension de retraite.

Une décision ministérielle du 5 juin, autorise une permutation entre M. le capitaine Parmentier et M. Laveran, capitaine-major au 2[e] bataillon d'Infanterie légère d'Afrique.

Par une décision ministérielle du 10 juin, M. le médecin-major de 2[e] classe Blaise est placé au corps.

VI. Dans le courant du mois de mai 1874, le Tell fut menacé de voir se renouveler un mal qui, pour la dernière fois, en 1866, y avait fait de terribles ravages. Des sauterelles en colonnes épaisses, vinrent s'abattre sur cette contrée. Quelques jours après, on se crut débarrassé de ces hôtes incommodes que le vent avait jetés à la mer. Mais le danger n'était qu'ajourné ; 40 jours plus tard, se manifesta une formidable éclosion, et le sol se couvrit de criquets qui marquèrent leur passage par un large sillon de dévastation.

Comme 8 ans auparavant, les troupes furent mises en campagne pour combattre le fléau. Le 4[e] bataillon et les 4[e], 5[e] et 6[e] compagnies du 2[e] bataillon du 1[er] Tirailleurs de la garnison de Blidah, furent, à cet effet, répartis dans les villages de La Chiffa, Mouzaïaville, El-Affroun, Ameur-el-Aïn, Bourkika, Soumah, Oued-el-Halleug, Dalmatie, Chebli, Joinville, Montpensier, Beni-Méred, l'Alma et Beni-Aïcha. De même, les compagnies du 3[e] bataillon, en garnison à Aumale et à Bou-Saâda, furent disséminées dans les environs de ces deux postes avec une mission analogue.

Si les compagnies du 1[er] Tirailleurs, employées à la destruction des sauterelles, ne purent parvenir, dans les localités qu'elles étaient chargées de protéger, à conjurer

le mal en entier, elles réussirent du moins à en atténuer considérablement les désastreux effets.

Beaucoup de Tirailleurs rapportèrent la fièvre de cette petite expédition.

VII. Le 25 juin, fut passée la revue administrative du régiment. M. l'intendant Lévy, chargé de cette opération, termine dans les termes suivants l'ordre laissé au 1er Tirailleurs à cette occasion :

« L'administration du corps est des plus loyales et des plus » intelligentes ; économe des deniers du soldat, autant que des » intérêts du Trésor, elle a su les concilier dans les mesures les » plus équitables.

» Les résultats très-satisfaisants obtenus depuis l'année der- » nière, avec une persévérance des plus soutenues, par le Con- » seil d'administration, l'ont complètement ramenée dans la » voie de l'ordre et de la régularité. »

Par décret présidentiel du 2 juillet, MM. Abdelkader ben Mézian et Mamim ben Turkman sont nommés lieutenants.

Par décret du 5 juillet, M. l'adjudant sous-officier Renou et le sergent Mohamed ben Mohamed sont promus sous-lieutenants.

Une décision ministérielle du 5 juillet, place M. le capitaine Gérard au 123e régiment de Ligne, par permutation avec M. Rollandes.

VIII. *Dispositions relatives au recrutement des Français des régiments de Tirailleurs algériens.* — A la date du 25 juillet, M. le Ministre de la guerre arrête les dispositions suivantes en ce qui concerne le recrutement des cadres français des régiments de Tirailleurs algériens :

« Des engagements volontaires, dans les conditions de la loi » du 27 juillet 1872, pourront être contractés au titre de ces » corps, par des Français reconnus susceptibles d'être employés » comme clairons, tambours, musiciens, armuriers, garde-ma- » gasins ou conducteurs de mulets.

» Pour ces engagements, les certificats d'acceptation seront dé-
» livrés, soit par les chefs de corps, soit par les commandants
» de dépôt de recrutement; mais, dans ce dernier cas, l'officier
» de recrutement ne devra délivrer le certificat dont il s'agit que
» sur le vu du consentement écrit du chef de corps.

» De son côté, le maire ne recevra l'engagement qu'après
» avoir constaté la production de cette pièce, qui restera an-
» nexée à l'acte d'engagement. »

Par décret du 20 août, M. le lieutenant SURJUS est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

A la même date, le sergent BEN RASKALLAH BEN HASSEN et le tirailleur JAFFRÉDO sont décorés de la médaille militaire.

IX. Le 25 septembre, le général WOLFF, commandant la division d'Alger, clôt les opérations de l'inspection générale de 1874. Dans l'ordre laissé au corps, cet officier général se résume ainsi qu'il suit :

« Le 1er régiment de Tirailleurs continue à se faire remarquer
» par sa discipline et sa belle tenue.

» L'Inspecteur général a été heureux de constater de nouveau
» sa belle attitude militaire ; il termine en exhortant chacun à
» redoubler d'efforts, le travail pouvant seul servir à justifier les
» espérances du pays et à nous porter à hauteur de ce qu'il at-
» tend de nous. »

Par décret du 17 octobre, M. PONSARD, élève de l'école spéciale, est nommé sous-lieutenant au corps.

Par décret du 2 novembre, M. MUSTAPHA BEL HADJ OTMAN, lieutenant au 3e Tirailleurs, est nommé capitaine au corps.

Un décret du 4 novembre, nomme au grade de général de brigade M. le colonel MUNIER.

X. Le colonel MUNIER porte sa nomination à la connaissance du régiment dans les termes suivants :

« Officiers, sous-officiers et soldats !

» Nommé général de brigade par décret présidentiel du 4 no-
» vembre, je suis obligé de me séparer de vous.

» Si ma santé me l'avait permis, j'aurais sollicité un comman- » dement dans ce beau pays que j'ai si longtemps habité et par- » couru dans tous les sens, et dans lequel j'ai fait ma carrière ; » mais ma constitution, fortement ébranlée, me force à recher- » cher un climat moins chaud et plus tonique.

» C'est avec un profond regret que je quitte ce beau régiment » qui s'est fait remarquer partout par sa bravoure et, dans ces » derniers temps, par son esprit de discipline, par sa tenue et » par son attitude militaire. Maintenez-vous dans cette voie ho- » norable où vous n'avez obtenu que des éloges, continuez à » donner l'exemple, dans la province, des qualités militaires » que les autres corps vous envient.

» Je ne vous dis pas complétement adieu ; habitué à combattre » au milieu des Tirailleurs, ayant pris part à tous leurs succès, » j'espère me trouver encore une fois côte à côte avec eux, quand » le moment sera venu de relever le drapeau français abaissé et » de reconquérir un territoire qui nous appelle et qui nous a » été enlevé en violant le droit des nations. »

Par décret du 7 novembre, MM. de Perthuis, sous-lieutenant au 2e Tirailleurs, et de la Croix de Castries, sous-lieutenant au 97e régiment d'Infanterie, sont nommés lieutenants au régiment.

Par décision ministérielle du 5 novembre, M. le capitaine de Blarer, du 101e régiment d'Infanterie, passe au régiment par permutation avec M. le capitaine Thuillard.

Par décision ministérielle en date du 11 novembre, M. le colonel de la Tour d'Auvergne Lauragais, commandant le 50e régiment d'Infanterie, est nommé au commandement du 1er Tirailleurs.

Une décision ministérielle en date du 18 novembre, place au régiment M. le lieutenant Durand de Chiloup, du 50e régiment d'Infanterie.

Par décret du 15 novembre, MM. Chaumont, adjudant, et Kaddour bel Aïd, sergent-fourrier, sont nommés sous-lieutenants au régiment, et M. Hélouis, adjudant, est nommé sous-lieutenant au 4e régiment de Zouaves.

Un décret du 29 décembre, nomme M. le commandant de Coulange lieutenant-colonel au 15e régiment d'Infanterie et M. le commandant Celle-Duby, du 102e régiment d'Infanterie, chef de bataillon au régiment.

Par décision ministérielle du même jour, M. le commandant Celle-Duby passe au 36e régiment d'Infanterie, par permutation avec M. le commandant Wasmer.

CHAPITRE XII

I. Nominations et mutations. — II. Licenciement de 9 compagnies. — III. Fractionnement du régiment en cas de mobilisation. — IV. Tiercement. — V. Grandes manœuvres de 1875. — VI. Expédition d'El-Amri. — VII. Grandes manœuvres de 1876. — VIII. Colonne de Ouargla. — IX. Adieux du colonel de la Tour d'Auvergne au régiment. — X. La 1re compagnie du 1er bataillon relève la compagnie de dépôt. — XI. École de tir de Blidah. — XII. Recrutement, vigueur et discipline.

I. Par décision ministérielle du 5 janvier 1875, M. Billet, capitaine au 19e régiment d'Infanterie, passe au régiment, par permutation avec M. le capitaine Peuchant.

Par décision ministérielle du même jour, M. le capitaine Sécheras est nommé à un emploi de capitaine adjudant-major au corps, en remplacement de M. Peuchant.

Par décision ministérielle du 3 février, M. Quévillon, capitaine d'État-major stagiaire au 7e Cuirassiers, passe en la même qualité au régiment.

Un décret du 3 février, nomme M. le capitaine Cellier chevalier de la Légion d'honneur ; à la même date, la médaille militaire est conférée à M. Girodet, chef armurier.

Par décret du 24 février, M. le major Davau est admis à la pension de retraite.

Un décret du 25 mars, nomme M. le capitaine adjudant-major Letellier major au régiment.

M. le capitaine Lavoignet est nommé, par décision ministérielle du 5 avril, adjudant-major au corps.

Par décision du Gouverneur général, en date du 25 avril, M. le commandant Emond d'Esclevin, est nommé commandant supérieur du cercle de Laghouat.

II. En exécution de la loi du 13 mars 1875, sur les cadres et les effectifs de l'armée, les 9 compagnies du régiment, ci-après désignées, sont licenciées à la date du 16 avril, d'après un procès-verbal établi le même jour par M. le sous-intendant militaire chargé de la surveillance administrative du corps :

5e et 6e	compagnies du	1er	bataillon ;
5e et 6e	id.	2e	id.
5e et 6e	id.	3e	id.
5e et 6e	id.	4e	id.

2e compagnie de dépôt.

Par suite de ce licenciement, les Tirailleurs, appartenant à ces compagnies, sont versés dans les diverses compagnies du régiment et les gradés sont mis à la suite du corps.

III. D'après les ordres du Ministre de la guerre, pour la mobilisation du 19e corps d'armée, le régiment devra être divisé, en cas de guerre européenne, en 2 fractions : la première, composée des 2 bataillons les plus rapprochés du littoral, à Alger et à Blidah, sera mobilisée sous le commandement du colonel ; la seconde, comprenant les deux autres bataillons stationnés dans l'intérieur, à Aumale et Laghouat, et le dépôt, à Blidah, restera dans la colonie et sera commandée par le lieutenant-colonel.

Par décret du 24 avril, MM. les capitaines CELLIET et DESCOMBES sont admis à la pension de retraite.

Un décret du 1er mai, nomme M. le lieutenant RENAUX capitaine d'habillement au corps ; M. le lieutenant BAUDART capitaine au 15e régiment d'Infanterie, et met en possession d'un emploi de leur grade, les capitaines, à la suite du corps, dont les noms suivent : MM. MERCIER, au corps ; BLETON et BILLET, au 98e régiment d'Infanterie ; PETIT-JEAN, au 20e régiment d'Infanterie ; HENQUIN, au 100e régiment d'Infanterie.

Par décret du 10 mai, M. le capitaine MERCIER est nommé major du 64e régiment d'Infanterie et les sous-lieutenants, ci-après désignés, sont

nommés lieutenants : MM. BRUNET, au 2e Tirailleurs ; GRANAL, au 84e régiment d'Infanterie ; LE GUILLOU, au 12e régiment d'Infanterie ; GIRAUD, au 142e régiment d'Infanterie ; CARLES, au 34e régiment d'Infanterie.

Le même décret maintient au corps : MM. BERTHELEMY, PIERRINI, AHMED BEN ABDERRHAMAN, AMEUR BEN MUSTAPHA BEL GRAD TURKI ; et place au 95e régiment d'Infanterie, M. LOISEL ; au 97e régiment d'Infanterie, M. PETETIN, et au 89e régiment d'Infanterie, M. DE LA CROIX DE CASTRIES, lieutenants à la suite.

Par décret du 20 mai, MM. les sous-lieutenants à la suite, BALOSSIER, HOCHARD, BOURRET, AHMED BEN TAÏEB et MOHAMED BEN ISMAÏL, sont mis en possession d'un emploi de leur grade au corps.

Par le même décret, MM. les sous-lieutenants MARQUIS, PONSARD, SÉRIS, passent aux 99e, 93e et 102e régiments d'Infanterie, et MM. BOUCHET, adjudant, et MERCIER, sergent-major, sont promus sous-lieutenants aux 32e et 132e régiments d'Infanterie.

Par décret du 8 juin, M. le capitaine MOULLÉ, et, par décret du 22 du même mois, MM. les lieutenants BRICK BEN SALEM et PIERRINI sont admis à la pension de retraite.

Par décision ministérielle du 22 juin, M. SCHNEIDER, capitaine-trésorier au régiment, passe au 112e régiment d'Infanterie.

Par décret du 5 juillet, les mutations suivantes ont lieu dans le personnel des officiers du régiment :

M. MARTIGNY, lieutenant au 81e régiment d'Infanterie, est nommé capitaine-trésorier au corps ; M. TAVERNE, lieutenant, est nommé capitaine au 86e régiment d'Infanterie ; M. MORINIÈRE, lieutenant, est nommé capitaine au corps et est placé à la suite ; M. le capitaine, à la suite, MARQUISET, passe titulaire au 61e régiment d'Infanterie ; M. CÉRÉSOLE, capitaine à la suite du régiment y est placé titulaire.

Par décret du 21 juillet, les mutations suivantes ont lieu parmi les officiers du régiment :

M. SCHEVALIER, lieutenant à la suite, passe titulaire au 83e régiment d'Infanterie ; M. RONCAJOLA, lieutenant à la suite, passe titulaire au corps ; M. BALOSSIER, sous-lieutenant, est nommé lieutenant au corps et placé à la suite ; M. le lieutenant MOHAMED BEL HADJ, à la suite, devient titulaire au régiment ; M. AHMED BEN TAÏEB, sous-lieutenant, est nommé lieutenant à la suite du corps ; M. le lieutenant ESSELIN, à la suite, passe titulaire au corps.

Par décret du 17 juillet, les mutations suivantes ont lieu dans le personnel des officiers du régiment :

MM. QUARRÉ DE VERNEUIL, sous-lieutenant à la suite, passe au régiment ; GINGEMBRE, sous-lieutenant à la suite de la Légion étrangère, passe titulaire au régiment ; ABDERRHAMAN BEN AMRI, sous-lieutenant en non-activité, est placé au régiment.

Par décret du 3 août, M. ALI BEN HAOUSSIN, lieutenant, est nommé chevalier de la Légion d'honneur, et la médaille militaire est conférée au sergent AHMED BEN RABAH.

Par décret du 11 août, M. le capitaine Morinière, à la suite du corps, est placé titulaire au 40e régiment d'Infanterie et M. le lieutenant Durand de Chiloup est promu capitaine au 3e Tirailleurs.

Par décret du 18 août, M. le lieutenant Balossier, à la suite du corps, est mis en possession d'un emploi de son grade au 109e régiment d'Infanterie; M. le lieutenant Maurin, à la suite du corps, y est mis en possession d'un emploi de son grade; M. le sous-lieutenant Amar ben Ahmed est promu lieutenant au régiment.

Une décision du même jour, place titulaires au régiment MM. les lieutenants Adda bel Arby et Joseph ben Mohamed, et met à la suite M. le lieutenant Amar ben Ahmed.

IV. En vertu des ordres du Ministre de la guerre et à la suite du licenciement des 9 compagnies exécuté le 1er avril, le tiercement est fait sur papier le 27 septembre pour prendre date du 15 octobre, et les cadres constitutifs du régiment sont composés, à cette époque, conformément au tableau ci-après :

ÉTAT-MAJOR.

MM. de la Tour d'Auvergne Lauragais, colonel,
Pereira, lieutenant-colonel,
Letellier, major,
Martigny, capitaine-trésorier,
Renaux, capitaine d'habillement,
Lemazurier, sous-lieutenant adjoint au trésorier,
Hacquart, sous-lieutenant porte-drapeau,
Gouchet, médecin-major de 1re classe,
Blaise, médecin-major de 2e classe,
Lefort, médecin aide-major de 1re classe.

1er BATAILLON.

MM. Emond d'Esclevin, chef de bataillon,
de Raymond Cahusac, capitaine adjudant-major.

1re Compagnie.

MM. Taverne, capitaine,
de Perthuis, lieutenant,
Ameur ben Mustapha bel Grad Turqui, lieutenant,
Broullier, sous-lieutenant,
Mohamed ben M'Ahmed, sous-lieutenant.

2e Compagnie.

MM. Cérésole, capitaine,
Helleu, lieutenant,
Khelifa ben Mohamed, lieutenant,
Chaumont, sous-lieutenant,
Kaddour bel Aïd, sous-lieutenant.

3e Compagnie.

MM. Murati, capitaine,
Gabrielli, lieutenant,
Mamin ben Turkman, lieutenant,
Quarré de Verneuil, sous-lieutenant,
Abderrahman ben Amri, sous-lieutenant.

4e Compagnie.

MM. de Blarer, capitaine,
Goussot, lieutenant,
Mohamed ben Boktach; lieutenant,
de Vendomois, sous-lieutenant,
Taieb bel Hadj, sous-lieutenant.

2e BATAILLON.

MM. Boussenard, chef de bataillon,
Bidault, capitaine adjudant-major.

1re Compagnie.

MM. Thierry, capitaine,
Surjus, lieutenant,
Mohamed bel Hadj, lieutenant,
Guffroy, sous-lieutenant,
Moussbah ben M'Ahmed, sous-lieutenant.

2e Compagnie.

MM. Trotain, capitaine,
Maurin, lieutenant,
Ahmed bel Hadj, lieutenant,
Duchastelet, sous-lieutenant,
Kouïder ben Amar, sous-lieutenant.

3e Compagnie.

MM. Gacon, capitaine,
Gibon, lieutenant,

MM. Ali ben Haoussin, lieutenant,
Molle, sous-lieutenant,
M'Ahmed ben Ali, sous-lieutenant.

4e Compagnie.

MM. Poupelier, capitaine,
Rouget, lieutenant,
Joseph ben Mohamed, lieutenant,
Dupuy, sous-lieutenant,
Kaddour ben Kremisa, sous-lieutenant.

3e BATAILLON.

MM. Jollivet, chef de bataillon,
Sécheras, capitaine adjudant-major.

1re Compagnie.

MM. Mennéglier, capitaine,
Lobrani, lieutenant,
Mohamed ben Brahim, lieutenant,
Adrien, sous-lieutenant,
Mohamed ben Ismaïl, sous-lieutenant.

2e Compagnie.

MM. Rollandes, capitaine,
A. , lieutenant,
Amar ben Mohamed Chaouch, lieutenant,
Bourret, sous-lieutenant,
M'Ahmed ben Mohamed, sous-lieutenant.

3e Compagnie.

MM. Laveran, capitaine,
, lieutenant,
Mohamed ben Ali, lieutenant,
Florence, sous-lieutenant,
Mohamed ben Missoun, sous-lieutenant.

4e Compagnie.

MM. Meurant, capitaine,
Mohamed ben Ahmed Tounsi, lieutenant,
Adda bel Arby, lieutenant,
Bénésis, sous-lieutenant,
Mohamed ben Méhamed, sous-lieutenant.

4e BATAILLON.

MM. Wasmer, chef de bataillon,
Lavoignet, capitaine adjudant-major.

1re Compagnie.

MM. Payerne, capitaine,
Esselin, lieutenant,
Ahmed ben Abderrahman, lieutenant,
Junquet, sous-lieutenant,
Abderrahman ben M'Rabet, sous-lieutenant.

2e Compagnie.

MM. Mercier, capitaine,
Saint-Yves Boissières, lieutenant,
Ibrahim ben Ferath, lieutenant,
de Cadoudal, sous-lieutenant,
Caddour ben Aïssa, sous-lieutenant.

3e Compagnie.

MM. Guillet, capitaine,
Gigandet, lieutenant,
Mohamed ben Sahafi, lieutenant,
Gingembre, sous-lieutenant,
Ahmed ben Mohamed, sous-lieutenant.

4e Compagnie.

MM. Mustapha ben El Hadj Otman, capitaine,
, lieutenant,
Kaddour ben Tahar, lieutenant,
Renou, sous-lieutenant,
Kaddour ben Djillali, sous-lieutenant.

COMPAGNIE DE DÉPOT.

MM. Cellier, capitaine,
Mariolle, lieutenant,
Kaddour ben Tahar, lieutenant,
Herman, sous-lieutenant,
Abdelkader ben Aïssa, sous-lieutenant.

V. Pour la première fois, en 1875, des grandes manœuvres doivent être exécutées dans le 19e corps d'armée ;

elles ont lieu dans la province d'Alger, sous la direction du général WOLFF, commandant la division. Le 1er et le 3e bataillon du 1er Tirailleurs qui constituent, cette année, la partie mobilisable du régiment, sont appelés, sous le commandement du colonel LA TOUR D'AUVERGNE, à y prendre part et se concentrent, le 6 octobre, sous Blidah; ils forment le 2e régiment de la 2e brigade qui est placée sous les ordres du général LE TOURNEUR, commandant la subdivision d'Alger. Des pluies torrentielles forcent, après 8 jours de marches et d'exercices, les troupes à interrompre leurs travaux ; mais cette courte période avait suffi pour permettre de juger de leur excellente instruction et pour justifier l'intérêt qui s'était attaché à l'expérience qui venait d'être faite. Le 14 octobre, la division de manœuvres est disloquée et les compagnies du régiment qui en faisaient partie, commencent leurs mouvements pour relever les détachements périodiques.

Les précieuses qualités militaires des Tirailleurs, s'étaient manifestées dans les plus petits détails, pendant les grandes manœuvres et dans l'ordre laissé au corps, en 1875, le général inspecteur se plaît, une fois de plus, à rendre le meilleur témoignage de leur discipline et de leur instruction.

Par décret du 1er octobre, MM. PETETIN et COLLAS, élèves à l'École spéciale militaire, sont nommés sous-lieutenants au corps et placés à la suite (M. le sous-lieutenant PETETIN est détaché comme élève à l'École d'application d'État-major).

Un décret du 20 novembre, nomme capitaines : M. le lieutenant BERTHELEMY, au 49e régiment d'Infanterie ; M. le lieutenant RONCAJOLA, au 97e régiment d'Infanterie et M. le lieutenant MORATI, au 98e de la même arme.

Par décret du 29 novembre, M. MOHAMED BEN AHMADI, sous-lieutenant à la suite, devient titulaire au corps.

Par décision ministérielle du 30 novembre, M. le capitaine LE HIR, du 54e régiment d'Infanterie, passe au régiment, par permutation avec M. le capitaine MERCIER.

Un décret du 7 décembre, confère la médaille militaire au sergent Kaddour ben Abdallah.

Par décision ministérielle du 21 décembre, M. le sous-lieutenant Duchastelet passe au 122e régiment d'Infanterie, par permutation avec M. le sous-lieutenant Anaclet.

Par décret du 11 janvier, M. le lieutenant Mohamed bel Hadj est fait chevalier de la Légion d'honneur, et la médaille militaire est conférée au sergent Aïça ben Attabi et au tirailleur Leclerc.

Par décision ministérielle du 3 février, M. le capitaine d'État-major Blier, stagiaire au 3e régiment de Hussards, passe au corps en la même qualité.

Une décision ministérielle du même jour, désigne M. le lieutenant Maurin pour servir en qualité d'officier d'ordonnance auprès de M. le général Péan, commandant la subdivision de Dellys.

Par décret du 11 février, M. le lieutenant-colonel Pereira, est nommé au commandement du 38e régiment d'Infanterie.

Une décision ministérielle du même jour, place au régiment, M. le lieutenant-colonel Larchey, du 9e régiment d'Infanterie.

Par décret du 22 février, M. le sous-lieutenant Jeanmaire, du 39e régiment d'Infanterie, est nommé lieutenant au corps.

Par décret du 29 février, M. le capitaine Thierry est admis à la pension de retraite.

Par décision ministérielle du 1er avril, M. le sous-lieutenant Chaumont, passe au 42e régiment d'Infanterie, par permutation avec M. le sous-lieutenant Oliver.

VI. Dans les premiers jours du mois d'avril 1876, un millier de tentes appartenant aux tribus sahariennes du cercle de Biskra s'étaient insurgées et il était à craindre que leur appel aux armes ne fût entendu de nos populations du Sud. Le général Carteret, commandant la province de Constantine, s'était porté contre les dissidents avec quelques troupes légères réunies à la hâte et les avait contraint de s'enfermer dans l'oasis d'El-Amri, située à une journée de marche de Biskra, dans la direction du Sud-Ouest. Mais trop faible pour agir activement contre eux, il avait dû s'établir dans une position retranchée et attendre du renfort.

Le 13 avril, une colonne expéditionnaire est formée à

Aumale sous les ordres du général DE ROQUEBRUNE, commandant la subdivision, pour concourir, avec les forces organisées dans la province de Constantine, à la répression de ce mouvement insurrectionnel. La 3e compagnie du 1er bataillon du 1er Tirailleurs (capitaine MURATI, 3 officiers et 141 hommes de troupe), fait partie de cette petite colonne, qui quitte Aumale le 18 avril. Le général DE ROQUEBRUNE est, le 21, à Bou-Saâda et le 25, devant El-Amri.

Le 19 avril, les 1re et 4e compagnies, avec l'État-major du 1er bataillon du 1er Tirailleurs (commandant EMOND D'ESCLEVIN), avaient quitté Aumale pour aller renforcer la colonne; elles arrivèrent, le 22, à Bou-Saâda, où elles furent retenues en attendant les événements (ces 2 compagnies restèrent à Bou-Saâda jusqu'au 8 mai et rentrèrent à Aumale le 11 du même mois).

Le 27 avril, 2 colonnes composées de troupes de la province de Constantine et de celles du général DE ROQUEBRUNE cernent l'oasis d'El-Amri, tandis que la cavalerie des 3 colonnes surveille tous les passages, et le général CARTERET fait commencer le bombardement, qui se poursuit pendant 3 jours.

Le 29, les drapeaux verts et rouges de la rébellion sont remplacés par le drapeau blanc de la soumission, et les dissidents se rendent à merci. L'insurrection était complétement domptée.

Le 3 mai, commence l'évacuation d'El-Amri et chaque fraction se dirige sur le campement désigné où elle restera sous la surveillance et l'action des colonnes, jusqu'à ce que des mesures définitives aient été prises.

Pendant leur séjour sous El-Amri, les troupes reçoivent les félicitations du Gouverneur général et celles du Ministre de la guerre et du Président de la République pour le succès obtenu.

Le 7 mai, la colonne DE ROQUEBRUNE se met en marche pour regagner sa garnison, et le 17 elle est de retour à Aumale, où elle est licenciée.

Sur le rapport du Ministre de la guerre, le Président de la République décrète, en date du 19 juin 1875, que les militaires indigènes qui ont pris part aux opérations dirigées contre les insurgés d'El-Amri, seront admis à compter comme campagne de guerre le temps qu'ils ont passé en expédition.

Par décision ministérielle du 16 mai, MM. ABDELKADER BOU MÉZIAN, lieutenant à la suite, et COLLAS, sous-lieutenant à la suite, sont nommés titulaires au régiment.

Par décret du 18 juillet, M. le commandant BOUSSENARD est nommé officier et M. le lieutenant IBRAHIM BEN FÉRATH chevalier de la Légion d'honneur.

Le même décret confère la médaille militaire au caporal MOHAMED BEN MERZOUG.

Une décision ministérielle du 5, avait autorisé une permutation entre M. le capitaine LAVERAN et M. le capitaine BERTRAND, du 80e régiment d'infanterie.

Par décret du 22 septembre, MM. FRANCHET D'ESPÉREY et LECHATELIER, élèves à l'École spéciale militaire, sont nommés sous-lieutenants au régiment pour prendre rang du 1er octobre 1876 et placés à la suite du corps.

VII. Le 1er Tirailleurs est appelé de nouveau, en 1876, à prendre part aux grandes manœuvres qui devront avoir lieu dans la province d'Alger, sous la direction du général WOLFF. 7 compagnies du régiment sont rassemblées, le 1er octobre, au camp du terrain de manœuvres, près de Blidah, et forment, sous le commandement du colonel DE LA TOUR D'AUVERGNE, un régiment de marche qui fait partie de la 2e brigade, placée sous les ordres du général PÉAN, commandant la subdivision de Dellys. Les fractions mobilisées du régiment sont : le 2e bataillon, les 1re, 3e et 4e compagnies du 4e bataillon.

Les 5 premiers jours sont consacrés à des conférences

et à des exercices de détail, auxquels succèdent des marches et des manœuvres à double action.

Le 15 octobre, les troupes sont passées en revue par M. le Gouverneur général.

Le lendemain, 16 octobre, a lieu la dislocation de la division de manœuvres, et les troupes se mettent en marche pour gagner les nouvelles garnisons qui leur sont assignées.

Par décision ministérielle du 31 octobre, M. BERTHAUT, capitaine d'Infanterie hors cadre, professeur-adjoint de topographie à l'École spéciale militaire, est mis en possession d'un emploi de son grade au régiment.

Par décret du 27 novembre, M. le lieutenant MOHAMED BEL HADJ est admis à la pension de retraite.

Une décision ministérielle du 29 novembre, place au 67e régiment d'Infanterie, M. le docteur LEFORT, médecin aide-major de 1re classe.

Par un décret du 3 décembre, M. le sous-lieutenant LEMAZURIER, adjoint au trésorier, est nommé lieutenant et maintenu dans son emploi au régiment.

Par décret du 8 décembre, l'adjudant sous-officier LAURENT est promu sous-lieutenant au 139e régiment d'Infanterie.

Une décision ministérielle du 23 décembre, place au régiment M. le docteur AMAT, médecin-major de 1re classe, attaché aux hôpitaux de la division d'Alger.

VIII. Au commencement de l'année 1877, 3 colonnes, une par province, sont envoyées dans l'extrême Sud de l'Algérie pour raffermir notre autorité parmi des populations qui rarement ont l'occasion de voir des troupes françaises. La colonne de la province d'Alger, placée sous les ordres du général DE LOVERDO, commandant la subdivision de Médéah, devait partir de Laghouat et parcourir successivement la confédération des Beni-M'Zab, le pays des Chambâas et pousser jusqu'à Ouargla. Indépendamment des cavaliers du Goum, elle comprenait un peloton de Spahis, un détachement du Train et 120 hommes des 1re et 4e com-

pagnies du 4e bataillon du 1er Tirailleurs placés sous le commandement de M. le capitaine PAYERNE.

Partie le 12 février, cette petite troupe visite successivement Berrian, Ghardaïa, Melika, Bou-Nourra, Beni-Isguen, El-Ateuf, Metlili, N'Goussa, Ouargla, et rentre à Laghouat après 45 jours de marche.

Par décision ministérielle du 1er mars, MM. QUÉVILLON et BLIER, capitaines d'Etat-major, stagiaires au régiment, sont placés, le premier au 20e régiment d'Artillerie, le second au 31e de la même arme.

Par décision ministérielle du 7 mars, M. le capitaine MEURANT passe au 2e régiment d'Infanterie, par permutation avec M. le capitaine BIGO.

Par décision ministérielle du 10 mars, M. FRAUGER, capitaine au 40e régiment d'Infanterie, est appelé à remplir au corps un emploi de son grade.

Par décret du 17 mars, M. le sous-lieutenant BOURRET est nommé lieutenant au 2e Tirailleurs, et M. MÉZIAN BEN AHMED, sous-lieutenant au corps, y est promu lieutenant et est placé à la suite.

Un décret du 22 mars, place titulaire au corps M. PETETIN, sous-lieutenant à la suite, et nomme sous-lieutenant, au 112e régiment d'Infanterie, M. ROUMEGOUS, adjudant.

Une décision ministérielle du 10 avril, autorise la permutation de M. le docteur BARRÉ, médecin aide-major de 1re classe au 81e régiment d'Infanterie, avec M. le docteur AMAT.

Par décision ministérielle du 23 avril, M. le capitaine PAYERNE est nommé à l'emploi de capitaine adjudant-major.

Une décision ministérielle du même jour, place au 49e régiment d'Infanterie M. le capitaine BIDAULT, par permutation avec M. le capitaine FRÈRE.

Par décision ministérielle du 3 mai, MM. RENOU, sous-lieutenant au régiment et FALCON, sous-lieutenant au 118e régiment d'Infanterie, permutent entre eux.

Un décret du 19 mai, place au 116e régiment d'Infanterie M. DE CADOUDAL, par permutation avec M. le sous-lieutenant VIAL.

Par décret en date du 28 mai, M. le lieutenant LOBRANI est nommé capitaine au 3e régiment de Zouaves.

Par décret du 5 juin, M. HACQUART, sous-lieutenant porte-drapeau au corps, et M. le sous-lieutenant MORELLI, de la Légion étrangère, sont nommés lieutenants au régiment.

Un décret du 5 juin, nomme au grade de général de brigade M. le colonel DE LA TOUR D'AUVERGNE.

IX. Le colonel DE LA TOUR D'AUVERGNE porte sa nomination à la connaissance du régiment par l'ordre suivant :

« Officiers, Sous-officiers et Tirailleurs !

» Avant de vous quitter, je tiens à vous remercier du concours empressé que vous m'avez toujours prêté. Vous avez accepté avec un véritable patriotisme toutes les fatigues du travail incessant que j'ai dû vous imposer en raison des obligations nouvelles. Continuez à travailler, persévérez, et tous, vous contribuerez pour une large part à la reconstitution de notre édifice militaire dont les différentes assises ne peuvent s'agréger et se solidifier qu'à la condition d'être continuellement cimentée par un ardent travail.

» Vous accomplirez ainsi un grand devoir, votre conscience en sera satisfaite et vous aurez droit à la reconnaissance du pays, qui pourra compter sur vous au jour des difficultés, bien préparés que vous serez pour les aborder.

» Je remercie tout particulièrement le lieutenant-colonel et les officiers supérieurs auprès desquels j'ai constamment trouvé des lumières précieuses et le dévouement le plus absolu. Je suis heureux de leur rendre ce juste tribut d'éloges, en leur témoignant toute ma satisfaction, ainsi que toute ma gratitude.

» Grâce au concours général qui ne m'a jamais fait défaut, j'ai eu le commandement le plus facile qu'un chef de corps puisse rêver et mon passage au 1er Tirailleurs restera, pour moi, un des souvenirs les plus agréables de toute ma carrière.

» J'éprouve de véritables regrets en me séparant d'un régiment qui a inscrit dans notre histoire militaire les pages les plus glorieuses, dont le passé répond de l'avenir et qui saura rendre fier celui qui aura l'honneur de marcher à sa tête.

» Bien qu'éloigné de vous, je n'en continuerai pas moins à vous suivre avec le plus grand intérêt ; je m'associerai de tout cœur à vos joies, à vos succès, et je considérerai comme la meilleure fortune le jour où les circonstances me rapproche-

» ront du 1er Tirailleurs, que j'ai vu combattre si vaillamment à
» Wissembourg et à Frœschwiller, et dont la devise sera toujours
» Honneur et Patrie. »

Une décision ministérielle du 6 juin, nomme M. Guffroy, sous-lieutenant au régiment, à l'emploi de porte-drapeau.

Par décret du 11 juin, M. Franchet d'Espérey, sous-lieutenant à la suite du régiment, devient titulaire au corps.

A la date du 18 juin, M. le lieutenant Ibrahim ben Férath est admis à la pension de retraite.

Par décret du 26 juin, M. Courtot, lieutenant-colonel au 38e régiment d'Infanterie, est nommé colonel du 1er Tirailleurs.

Par décret du 17 août, le sergent Mustapha ben Ali est décoré de la médaille militaire.

Par décret du 30 août, les sous-lieutenants du régiment dont les noms suivent sont nommés lieutenants dans les corps ci-après : MM. Hochard au 51e régiment de Ligne; de Vendômois au 57e régiment de Ligne; Brouillier au 105e régiment de ligne.

Le même décret nomme lieutenant, et le place à la suite du régiment, M. le sous-lieutenant Kouider ben Amar et met M. le lieutenant à la suite Amar ben Ahmed en possession d'un emploi de son grade au corps.

Un décret du 25 août nomme MM. Lechatelier et Rabah ben Kaddour, sous-lieutenants à la suite, titulaires au régiment.

Par décision ministérielle du 31 août 1877, M. le capitaine adjudant-major Payerne est nommé chef d'une mission militaire envoyée au Maroc.

Par décision ministérielle du 13 novembre, M. Petetin, sous-lieutenant à la suite du régiment, permute avec M. Chanzy, sous-lieutenant au 58e régiment d'Infanterie, et, par une décision du même jour, M. Chanzy passe au 2e bataillon de Chasseurs à pied, par permutation avec M. le sous-lieutenant Berger.

Par décret du 1er décembre, M. le lieutenant Mohamed ben Ahmed Tounsi est nommé capitaine au 3e régiment de Zouaves.

Par décret du 12 décembre, M. Dupuy, sous-lieutenant, est nommé lieutenant au corps et M. le sous-lieutenant porte-drapeau Guffroy lieutenant au 50e régiment d'Infanterie.

Par décision ministérielle du 14 janvier 1878, M. Renaux, capitaine d'habillement, passe au 99e régiment d'Infanterie, par permutation avec M le capitaine Coulon.

Un décret en date du 5 février, nomme chevalier de la Légion d'honneur M. le capitaine adjudant-major Payerne et confère la médaille militaire au sergent Mousset.

Par décision ministérielle du 16 février, M. Thil, lieutenant d'État-ma-

jor stagiaire au 4e régiment de Chasseurs d'Afrique, passe en la même qualité au régiment.

Par décision ministérielle en date du 26 février, M. le lieutenant HELLEU est désigné pour servir en qualité d'officier d'ordonnance auprès de M. le général DÉTRIE, commandant la subdivision de Dellys.

Par décret en date du 4 avril, M. le commandant EMOND D'ESCLEVIN est nommé lieutenant-colonel au 1er Zouaves, et M. SIMON, capitaine adjudant-major au 5e régiment d'Infanterie, est nommé chef de bataillon au régiment.

Par une décision ministérielle du même jour, M. le commandant SIMON est nommé major du 1er Tirailleurs, par permutation avec M. le commandant LETELLIER.

Par décision ministérielle du 13 avril, M. DE SCHREIBER DESVAUX DE SAINT-MAURICE, capitaine au 115e régiment d'Infanterie, est nommé à un emploi de son grade au régiment.

Par décision ministérielle du 24 avril, M. JUNQUET, sous-lieutenant au régiment, passe au 3e bataillon d'Infanterie légère d'Afrique, par permutation avec M. RENARD.

Par décision ministérielle en date du 27 avril, M. GIBON, lieutenant au corps, passe au 82e régiment d'Infanterie et M. SAINT-UPÉRY, lieutenant au 132e régiment d'Infanterie, est placé au 3e Tirailleurs.

Par décret en date du même jour, M. le sous-lieutenant QUARRÉ DE VERNEUIL est nommé lieutenant au 88e régiment d'Infanterie, et M. SEGUIN, sergent-major au 13e bataillon de Chasseurs à pied, est nommé sous-lieutenant au régiment.

Par décret du 15 juin, M. MAURIN, lieutenant au régiment, est nommé capitaine au 125e régiment d'Infanterie.

Par décision ministérielle du 26 août, M. le capitaine CELLIER passe au 11e régiment d'Infanterie, par permutation avec M. le capitaine SOL.

Par décret en date du 7 septembre, M. HERMAN, sous-lieutenant au corps, est nommé lieutenant au 1er régiment de Zouaves. Depuis 1873, M. le sous-lieutenant HERMAN, officier d'armement, avait été cité au *Journal militaire*, tous les ans.

Par décret en date du 21 septembre, MM. SALVADOR et PLANTEFOL, élèves de l'École spéciale militaire, sont nommés sous-lieutenants au régiment, pour prendre rang du 1er octobre 1878.

X. Une décision présidentielle, du 7 septembre 1878, supprime le tiercement dans les corps d'infanterie et prescrit de faire venir périodiquement sous l'œil et la main du colonel, les portions des corps qui ont été détachées. En exécution de ces dispositions, une décision ministé-

rielle ordonne que les compagnies de dépôt (officiers, sous-officiers, caporaux et ordonnances d'officiers), seront relevés tous les 2 ans et passeront à leur tour aux bataillons actifs.

Le relèvement des compagnies de dépôt se fera dans l'ordre suivant :

1er	bataillon,	1re	compagnie ;	1er	bataillon,	3e	compagnie ;
2e	id.	1re	id.	2e	id.	3e	id.
3e	id.	1re	id.	3e	id.	3e	id.
4e	id.	1re	id.	4e	id.	3e	id.
1er	bataillon,	2e	compagnie ;	1er	bataillon,	4e	compagnie ;
2e	id.	2e	id.	2e	id.	4e	id.
3e	id.	2e	id.	3e	id.	4e	id.
4e	id.	2e	id.	4e	id.	4e	id.

Cette mesure devant recevoir son application en 1878, la 1re compagnie du 1er bataillon, commandée par M. le capitaine DE SCHREIBER DESVAUX DE SAINT-MAURICE, passe au dépôt, le 26 octobre, et la compagnie de dépôt, commandée par M. le capitaine SOL, devient, à la même date, 1re compagnie du 1er bataillon.

Par décision ministérielle du 15 novembre, M. MURATI, capitaine au corps, est nommé à l'emploi de capitaine commandant l'Atelier de travaux publics n° 4, à Bougie.

Par décret du 19 novembre, M. LARCHEY, lieutenant-colonel du corps, est nommé colonel du 31e régiment d'Infanterie.

Par décision ministérielle en date du même jour, M. ROUSSET, lieutenant-colonel, hors cadres, commandant le bataillon de l'École spéciale militaire, est nommé lieutenant-colonel du régiment.

Par décision ministérielle du même jour, M. CANNEBOTIN, capitaine au 118e régiment de Ligne, passe au régiment.

Par décision ministérielle en date du 5 décembre 1878, M. le capitaine BERTHAUT fait partie d'une mission topographique, envoyée en Tunisie, sous le commandement de M. PERRIER, chef d'escadron d'État-major.

XI. Une école de *tir* avait été installée à Blidah, au mois d'avril 1875. Chaque régiment envoie un officier par cours de 3 mois.

MM. le lieutenant GIBON, en 1875, a obtenu la 3e mention honorable ;
le sous-lieutenant COLLAS, en 1876, a obtenu la 2e mention honorable ;
le sous-lieutenant DE CADOUDAL, en 1877, a obtenu la 2e mention honorable ;
le sous-lieutenant FRANCHET D'ESPÉREY, en 1878, a obtenu le 1er prix d'ensemble.

XII. Le régiment qui a toujours pu avoir son effectif au complet a été autorisé à incorporer 500 hommes de plus que le chiffre fixé à 2,732, par la loi des cadres.

En cas de mobilisation, il pourra organiser deux beaux bataillons de 1,000 hommes chacun et conserver en Algérie 2 bataillons de 500 hommes, qu'il serait facile, en peu de temps, d'amener à 1,000 hommes.

Les Tirailleurs n'ont donc pas dégénéré pour le recrutement.

Au moment de livrer ces pages à l'impression, j'apprends un fait qui prouve qu'ils n'ont pas dégénéré non plus sous le rapport de la discipline et de la marche.

Une petite colonne composée de 3 compagnies de Zouaves, d'un escadron de Cavalerie et de 2 compagnies de Tirailleurs, partie d'Aumale pour Laghouat, fut assaillie par une tourmente épouvantable de neige, de pluie glaciale et de vent, à Souaki, entre Sour-Djouab et Souk-el-Tleta. L'étape est de 32 kilomètres, au moins, dans un pays raviné, qui fut changé bientôt en marais fangeux. L'escadron de Cavalerie fila en avant, et put arriver à temps pour préparer du feu et du café pour les malheureux fantassins; les Zouaves perdirent 19 hommes et une soixantaine entrèrent à l'hôpital ou à l'ambulance ; quant

aux Tirailleurs, ils portèrent du bois sur leur sac, empêchèrent bon nombre de Zouaves de périr de froid, restèrent unis et arrivèrent à Boghari sans qu'un seul d'entre eux soit même entré à l'hôpital.

Qu'on leur pardonne donc leurs défauts en raison de leurs bonnes qualités militaires.

C. T.

Ancien capitaine (en retraite) au 1er Tirailleurs,
Chevalier de la Légion d'honneur.



TABLE

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

CHAPITRE XII



ALGER. — TYPOGRAPHIE ADOLPHE JOURDAN.

ALGER. — TYPOGRAPHIE ADOLPHE JOURDAN.

This book is a preservation photocopy.
It was produced on Hammermill Laser Print natural white,
a 60 # book weight acid-free archival paper
which meets the requirements of
ANSI/NISO Z39.48-1992 (permanence of paper)

Preservation photocopying and binding
by
Acme Bookbinding
Charlestown, Massachusetts
1995


3 2044 013 682 042

